

VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS DE L'OCI 2022



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES
(SESRIC)



**Vers la réalisation
des objectifs prioritaires de développement durable
dans les pays de l'OCI 2022**

Un rapport sur l'état d'avancement
préparé par le SESRIC



ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES
(SESRIC)



© 2022 Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Adresse: Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye
Tél: +90-312 -468 6172, Fax: +90-312-467 3458 | Site web: www.sesric.org | E-mail: pubs@sesric.org

Tous droits réservés

Pendant la phase de traitement et de préparation de ce travail, le SESRIC a adopté des normes élevées afin d'augmenter la précision des données incluses dans ce document. Les dénominations et toutes autres informations contenues dans n'importe quelle section ou graphique n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC quant au statut juridique d'aucune entité. En outre, il décline toute responsabilité quant à tout type de débat politique soulevé sur la base de données et informations présentées dans cette publication. Les frontières et les noms indiqués sur les cartes (le cas échéant) présentées dans cette publication n'impliquent aucune reconnaissance ou acceptation officielle de la part du SESRIC.

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. En vertu des droits d'auteur qu'il revendique, et comme il encourage la diffusion de ses publications dans l'intérêt des pays membres de l'OCI, le SESRIC accorde l'autorisation de voir, copier et télécharger le matériel présenté à condition que ces matériaux ne soient pas réutilisés, sous n'importe quelle condition, pour des buts commerciaux.

Pour obtenir la permission de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez envoyer une demande accompagnée d'informations complètes au Département des publications à l'adresse suivante : Kudüs Cad. 9, Diplomatik Site, 06450, Oran, Ankara- Türkiye Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-625-7162-25-8

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département des statistiques et de l'information, SESRIC, à travers: statistics@sesric.org

Remerciements

Ce rapport a été préparé par une équipe de recherche du SESRIC sous la supervision de S.E. M. Nebil Dabur, Directeur Général du SESRIC, et dirigé par Dr. Atilla Karaman, Directeur du Département des Statistiques et de l'Information. L'équipe de recherche était composée du Dr Ahmet Ozturk, de Davron Ishnazarov et de Muzamil Edema. La traduction de l'ODD 1 a été faite par Mme Najah Elyahyaoui, le reste du rapport par M. Denis Rmouch et la Couverture conçue par Savas Pehlivan.

Table des matières

Avant-propos	V
Résumé analytique	VI
Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	1
ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	12
ODD 2 Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable	20
ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	26
ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	35
ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	43
ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous	47
ODD 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	53
ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	61
Références	63
Appendices	65
Annexe 1: Notes techniques	65
Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD	72

Liste des graphes

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD	1
Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs	8
Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs	9
Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2021	14
Graphique 5: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (%), 2000 vs 2020.....	15
Graphique 6: Proportion de la population bénéficiant d'au moins une prestation de protection sociale (%), 2020.....	16
Graphique 7: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable (%), 2000 vs. 2020.....	17
Graphique 8: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2021.....	18
Graphique 9: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs 2019	21
Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2020.....	23
Graphique 11: Indice d'orientation de l'agriculture, 2001 vs. 2020	24
Graphique 12: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020	27
Graphique 13: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020	28
Graphique 14: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2020.....	29
Graphique 15: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle, 2000 vs. 2019.....	30
Graphique 16: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, (%), 2000 vs. 2020	31
Graphique 17: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3, (%), 2000 vs 2020	33
Graphique 18: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs 2020.....	34
Graphique 19: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes, 2000 vs 2020	36
Graphique 20: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2020.....	38
Graphique 21: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs 2020.....	39

Graphique 22: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes, (%), 2000 vs. 2020	41
Graphique 23: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs. 2022.....	44
Graphique 24: Proportion de femmes occupant des postes de direction (%), 2000 vs 2020	45
Graphique 25: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2020	48
Graphique 26: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2021	49
Graphique 27: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2021	50
Graphique 28: Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes (%), 2000 vs. 2021	52
Graphique 29: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (Prix actuels en dollars américains) (%), 2000 vs 2020.....	54
Graphique 30: Émissions de CO ₂ par unité de VAM, en kg de CO ₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2019	55
Graphique 31: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018.....	56
Graphique 32: Chercheurs (en équivalent temps plein), par million d'habitants, 2000 vs. 2018	57
Graphique 33: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2019	58
Graphique 34: Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%), 2000 vs. 2020.....	59

Liste des Tableaux

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD	2
Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles	4

Abréviations

3G	Technologie mobile de troisième génération
AOI	Indice d'orientation de l'agriculture
CO ₂	Dioxyde de carbone
COVID-19	Maladie de Coronavirus 2019
EAGR	Taux de croissance annuel exponentiel
ESCAP	Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
TIC	Technologies de l'information et des communications
OIT	Organisation internationale du travail
Kyrgyz Rep.	République kirghize
PMA	Pays les moins avancés
MHT	Industrie de moyenne et haute technologie
VAM	Manufacture, valeur ajoutée
NEET	Sans emploi, éducation ou formation
TMN	Taux de mortalité néonatale
OCI	Organisation de la coopération islamique
OICStat	Base de données statistique de l'OCI :
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche et développement
ODD	Objectifs du développement durables
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
PME	Petites et moyennes entreprises
TB	Tuberculose
U5MR	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
EAU	Émirats arabes unis
CSU	Couverture sanitaire universelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
DSNU	Division de statistique de l'ONU
USD	Dollar américain
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Avant-propos

Ce rapport est la quatrième édition de la série de rapports du SESRIC sur le suivi des progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays membres de l'OCI depuis 2019. Le rapport fournit une évaluation quantitative des progrès réalisés par le groupe des pays membres de l'OCI en vue d'atteindre les huit ODD prioritaires (ODD 1-5, 8-9 et 13) sur la base des données disponibles les plus récentes. Outre les ODD prioritaires, cette édition du rapport résume les progrès accomplis dans la réalisation des neuf autres ODD, à savoir les ODD 6-7, 10-12 et 14-17.

Parallèlement aux conclusions des trois éditions précédentes, cette édition confirme également que les pays de l'OCI, en tant que groupe, ne seraient en mesure d'atteindre aucun des ODD d'ici 2030 s'ils continuent à progresser au rythme actuel. Toutefois, le rapport indique certaines des réalisations des pays de l'OCI, en tant que groupe, notamment en matière de vie saine et de niveau d'éducation. Par exemple, le taux moyen de mortalité infantile est passé de 98 à 55 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2020. Les taux moyens d'achèvement des études primaires et secondaires ont également augmenté, tandis que la majorité des pays membres ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement scolaire.

Pourtant, malgré les progrès réalisés dans ces domaines, de nombreux défis subsistent dans d'autres domaines vitaux, notamment en matière de travail décent et de croissance économique. Par exemple, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant du groupe des pays les moins avancés de l'OCI (OCI-PMA) était inférieur à la moitié du taux cible de 7 %. En outre, en 2021, plus d'un cinquième des jeunes dans 25 des 30 pays de l'OCI, pour lesquels les données sont disponibles, n'étaient engagés ni dans l'emploi ni dans l'éducation ou la formation.

Le rapport souligne également la décélération des progrès des pays de l'OCI vers la réalisation des ODD prioritaires, non seulement en raison des impacts de la pandémie de COVID-19 mais aussi en raison de l'escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Si l'on considère les données de la période pré-pandémique, les pays de l'OCI, en tant que groupe, étaient déjà à la traîne en ce qui concerne la réalisation des ODD. Malgré les efforts déployés pour se remettre de la pandémie, les crises mondiales récemment apparues, telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, continuent de balayer les progrès enregistrés par les pays de l'OCI et les éloignent encore plus de la réalisation des ODD.

J'espère que l'analyse approfondie et détaillée présentée dans ce rapport incitera les pays de l'OCI et les partenaires de développement à travailler ensemble et à prendre collectivement des mesures, car il nous reste moins de huit ans avant l'échéance de la réalisation du programme 2030 pour le développement durable.

Nebil DABUR
Directeur général
SESRIC

Résumé analytique

Le rapport analyse si le groupe des pays de l'OCI est sur la bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD 1-5, 8-9, et 13) à la lumière des indicateurs sélectionnés. Afin d'enrichir le contenu et la portée du rapport, le rapport de cette année comprend tous les ODD supplémentaires en plus des huit ODD prioritaires susmentionnés.

Les méthodes appliquées pour montrer les progrès des ODD se concentrent sur l'évolution des indicateurs et des objectifs connexes dans le temps. À cet égard, le principal objectif du rapport est de présenter si les indicateurs sélectionnés se sont rapprochés ou éloignés des ODD correspondants. Le progrès est estimé en comparant la valeur de l'indicateur particulier en 2000 (ou la première année après 2000) à la valeur de cet indicateur en 2021 (ou la dernière année entre 2015 et 2021).

Dans l'ensemble, le rapport montre que, selon les estimations, les pays de l'OCI en tant que groupe ne sont pas en voie d'atteindre l'un des ODD d'ici 2030. Bien que certains progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 6 (eau potable et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 14 (vie au-dessous du niveau de l'eau) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles pertinentes des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (zéro faim), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables), l'ODD 15 (vie sur terre) et l'ODD 17 (partenariats), des progrès stagnants ont été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces six ODD.

D'autre part, les niveaux insuffisants de données sur les ODD 5, 12 et 13 posent des défis pour faire une analyse complète des progrès sur l'ensemble de ces objectifs. Ainsi, le rapport laisse les estimations agrégées au niveau de l'OCI à des éditions futures, une fois que les données seront accessibles sur la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU).

Objectif 1: Pas de pauvreté

Le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés dans l'élimination de la pauvreté extrême et d'autres formes de pauvreté. Dans les années 2000, le groupe des pays de l'OCI comptait environ 30,6 % de sa population vivant avec moins de 1,90 dollars par jour, selon les données disponibles pour 31 pays de l'OCI. En 2021, ce pourcentage a diminué à 12,4 % de la population. Malgré des améliorations significatives, les progrès sont insuffisants pour mettre fin à l'extrême pauvreté pour toutes les populations de l'OCI d'ici 2030.

La proportion de la population bénéficiant d'au moins une prestation de protection sociale dans le groupe des pays de l'OCI a été estimée à 25,1 % en 2020, soit environ la moitié seulement de la moyenne mondiale (46,9 %). Seuls six pays de l'OCI (Guyane, Kazakhstan, Arabie saoudite, Türkiye, Bahreïn et Tunisie) avaient une couverture supérieure à 50 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale.

En 2020, 32 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'eau potable de base à plus de 90% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. Si la tendance actuelle des progrès se poursuit, d'ici 2030, sept autres pays de l'OCI devraient permettre à plus de 90 % de leur population d'avoir accès à des installations d'eau potable de base.

Le groupe des pays de l'OCI a augmenté ses dépenses d'éducation en tant que proportion des dépenses publiques totales de 14% en 2000 à plus de 15% en 2021, et a atteint l'objectif fixé par la déclaration d'Incheon. D'autre part, le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent dans la fourchette de 15 % à 20 % des dépenses publiques totales ou au-dessus était de 28 en 2000, puis a légèrement diminué pour atteindre 25 pays en 2021.

Objectif 2: Faim "zéro"

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2, ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030. Sur la période de 2001 à 2019, la prévalence de la sous-alimentation dans 42 pays de l'OCI en tant que groupe est passée de 15,4% à 11% de la population totale.

La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 39,5% à 28,3% entre 2000 et 2020. Bien que le retard de croissance, l'émaciation et le surpoids chez les enfants aient diminué, les pays de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre les cibles de l'ODD 2, à savoir l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition pour tous d'ici 2030, au rythme actuel des progrès.

Cette lenteur des progrès exige une utilisation et une gestion rationnelles de l'eau, de la terre, de la technologie et des autres ressources naturelles et humaines pour une production suffisante d'aliments sains et nutritifs pour tous. Dans ce contexte, l'augmentation du financement et des investissements dans la productivité agricole contribuerait à atteindre les objectifs connexes des ODD.

Objectif 3: Bonne santé et bien-être

Les pays de l'OCI en général ont montré une progression modérée vers la réalisation de l'ODD 3, néanmoins les progrès observés ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a des conséquences sanitaires dévastatrices pour les individus, les familles et les communautés, et menace de surcharger les systèmes de santé. Ces problèmes compromettront toutefois les progrès réalisés en vue d'atteindre l'ODD 3 d'ici 2030.

Le groupe des pays de l'OCI a réalisé des progrès considérables dans la réduction de la mortalité infantile et néonatale depuis 2000. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans moyen pour le groupe des pays de l'OCI est passé de 98 en 2000 à 55 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2020. En outre, un progrès similaire a été enregistré par le groupe des pays de l'OCI en diminuant le taux de mortalité néonatale de 36 à 23 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2020. Ces progrès doivent toutefois être maintenus et encore améliorés afin d'atteindre les objectifs connexes de l'ODD 3 d'ici 2030.

Les valeurs de la couverture sanitaire universelle (CSU) dans le groupe des pays de l'OCI se sont améliorées entre 2000 et 2019, passant de 37 à 57. Une amélioration considérable des valeurs de l'indice de couverture des services de soins de santé primaires a été observée dans 32 pays de l'OCI au cours des deux dernières décennies, avec des augmentations de 20 points et plus dans leurs valeurs d'indice. Cependant, l'indice de couverture des services de soins de santé primaires dans les pays de l'OCI varie également de manière considérable, avec une fourchette de 52 points.

En 2020, la densité moyenne de médecins pour 10 000 habitants était de 9 médecins. Parmi les pays de l'OCI, les densités de médecins de seulement 15 pays de l'OCI étaient supérieures à la moyenne mondiale (16,4). Dans 28 pays de l'OCI, la densité de médecins pour 10 000 habitants était inférieure à 10 et la situation est alarmante dans 15 pays de l'OCI avec moins de 2 médecins pour 10 000 habitants.

Objectif 4: Éducation de qualité

En dépit de certaines réalisations précieuses à différents niveaux d'éducation, les pays de l'OCI, en tant que groupe, ont globalement fait preuve de taux de progression insuffisants pour atteindre les cibles de l'ODD 4 d'ici 2030. En particulier, en ce qui concerne le taux d'achèvement, alors que 26 des 46 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont atteint ou sont en passe d'atteindre l'objectif d'ici 2030 dans l'enseignement primaire, les réalisateurs ne sont que 15 pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et cinq pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

En 2020, 17 pays de l'OCI sur 29 ont atteint une parité ou une disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. Quatre autres pays devraient atteindre la parité entre les sexes d'ici à 2030. Dans l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, la parité ou la disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement a été atteinte par 13 et 11 pays de l'OCI, respectivement. Six autres pays dans l'enseignement secondaire inférieur et huit autres dans l'enseignement secondaire supérieur devraient également atteindre la parité d'ici 2030.

La participation à l'enseignement pré-primaire a augmenté, passant de 53,9% à 66,8% dans le groupe des pays de l'OCI entre 2000 et 2020, et au niveau national, huit des 34 pays de l'OCI disposant de données suffisantes ont atteint des taux de participation compris entre 90% et 100%. D'autre part, moins d'un quart des enfants étaient inscrits à un apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire dans huit

pays de l'OCI en 2020 (ou l'année la plus récente). À cet égard, de nombreux pays de l'OCI doivent intensifier leurs efforts pour garantir que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une scolarisation et à un développement préscolaire de qualité.

Il existe également un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans le groupe des pays de l'OCI. En 2020, 19 pays de l'OCI sur 37 comptaient plus de 95 % d'enseignants du primaire ayant reçu une formation organisée. D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans 12 pays de l'OCI entre 2000 et 2020. En conséquence, les pays de l'OCI doivent prendre des mesures plus importantes pour atteindre le nombre d'enseignants qualifiés requis d'ici 2030.

Objectif 8: Travail décent et croissance économique

Les PMA de l'OCI ne seront pas en mesure d'atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Au cours de la période 2000-2020, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,1% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,6% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,5%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI doivent redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de 7 % de croissance du PIB par an.

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a ralenti après la crise financière de 2008-2009 dans la région de l'OCI. Le taux moyen était de 1,4% entre 2009 et 2021, contre 2,9% entre 2000 et 2008. En outre, la croissance de la productivité du travail a été supérieure à 5 %, en moyenne, pour seulement trois pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan et Guyana) entre 2000 et 2021. Alors que 20 pays de l'OCI ont connu une croissance moyenne de la productivité du travail comprise entre 2 et 5 %, 18 pays membres ont connu une croissance comprise entre 0 et 2 % au cours de la même période. Cependant, 15 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2021.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI a légèrement diminué de 6,6% en 2000 à 6,5% en 2021 sur la base des données disponibles pour 42 pays de l'OCI. A cet égard, Le groupe des pays de l'OCI semble rater l'objectif du plein-emploi productif et du travail décent pour tous d'ici 2030 en raison des faibles progrès enregistrés entre 2000 et 2021.

Quant à la part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation, elle reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI. Dans 25 des 30 pays pour lesquels des données sont disponibles, plus d'un cinquième des jeunes ne sont pas engagés dans l'emploi, l'éducation ou la formation. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI ne sont pas utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure

Au cours de la période 2000-2020, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB a légèrement diminué de 0,33 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 14,87% à 14,54%. De même, la moyenne mondiale a également diminué de 1,5 points de pourcentage, passant de 17,3% en 2000 à 15,8% en 2020. Il convient de noter que le groupe des PMA de l'OCI ne devrait pas atteindre l'objectif consistant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030, compte tenu de la lenteur des progrès enregistrés jusqu'à présent. Ainsi, des niveaux d'investissement importants sont encore nécessaires dans les PMA de l'OCI pour favoriser le progrès technologique et la croissance économique.

Bien que les dépenses en recherche et développement (R&D) aient augmenté dans les pays de l'OCI en général, tous les pays de l'OCI avec les données disponibles sont encore à la traîne par rapport à la moyenne mondiale. Alors que 0,6 % du PIB était consacré à la R&D par le groupe des pays de l'OCI, les dépenses mondiales de R&D ont atteint 1,7 % du PIB total en 2018.

La part des industries MHT dans la valeur ajoutée manufacturière totale a augmenté de 1,7 points de pourcentage, passant de 31,2% en 2000 à 32,9% en 2019 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 1,6 points de pourcentage, passant de 46,7% en 2000 à 45,1% en 2019. La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Une tendance à la baisse de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du secteur manufacturier a été observée dans les pays de l'OCI. Connaissant une baisse de 0,2 kg par rapport à son niveau de 2000, les émissions par unité de VAM en dollar constant de 2015 ont été estimées à 0,8 kg dans le groupe des pays de l'OCI en 2019. La moyenne mondiale des émissions de CO₂ par unité de VAM a été enregistrée comme étant de 0,4 kg de CO₂ par unité de dollar en 2019 par rapport à sa valeur de 0,5 kg en 2000.

Autres ODD non prioritaires (6-7, 10-12, et 14-17)

Si la région de l'OCI a enregistré des progrès modérés en matière d'eau potable et d'assainissement (ODD 6), d'énergie propre et abordable (ODD 7), de vie sous l'eau (ODD 14) et de paix, de justice et d'institutions fortes (ODD 16), les progrès ne sont pas assez significatifs pour atteindre les objectifs d'ici 2030. Entre-temps, les progrès relatifs aux ODD 10, 11, 15 et 17 au niveau des groupes de pays de l'OCI ont été très lents, ou même stagnants. D'autre part, l'insuffisance des données relatives à l'ODD 12 soulève des difficultés quant à la réalisation d'une analyse complète des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif. Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès par cible pour tous les ODD couverts par le rapport.

Évaluation et méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Cette section évalue le progrès accomplis dans la réalisation des ODD pour le groupe des pays de l'OCI. En utilisant les données depuis 2000, on peut estimer à quelle vitesse le groupe des pays de l'OCI a progressé vers un ODD particulier et si ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD en 2030 ou avant, pour les cibles explicitement quantifiées et mesurables. Dans les autres cas, la tendance de l'indicateur est comparée à l'orientation souhaitée en fonction des seuils prédéfinis.

Le graphique 1 montre comment interpréter l'évaluation des tendances des indicateurs sous la forme d'un système à 4 flèches donné dans le tableau 1. Le sens des flèches indique si les objectifs ou les cibles doivent être atteints d'ici 2030 ou plus tôt, selon les données disponibles.

Graphique 1: Le système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD

↑	↗	→	↓	:
La flèche vers le haut signifie "en bonne voie pour atteindre les ODD" ou indique "des progrès significatifs vers les ODD".	La flèche du nord-est fait état de "progrès modérés vers la réalisation des ODD", mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030	La flèche vers la droite montre une "stagnation des progrès vers les ODD", ce qui rend l'objectif hors de portée d'ici 2030.	La flèche vers le bas indique une tendance de sens défavorable et elle est considérée comme un "mouvement d'éloignement de l'ODD".	Les deux points indiquent que le calcul de la tendance n'est pas possible en raison du manque de données.

L'analyse dépend de la direction souhaitée qui peut être différente de la direction vers laquelle se déplace un indicateur. Par exemple, une réduction du taux de chômage ou de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté serait représentée par une flèche orientée "vers le haut", car la réduction de ces indicateurs signifie des progrès vers la réalisation des objectifs des ODD. La méthodologie d'évaluation des indicateurs est expliquée plus en détail dans la sous-section suivante.

Le rapport de cette année couvre tous les ODD. Les résultats du présent rapport ne sont pas non plus comparables à ceux du rapport de l'année précédente car l'analyse couvre un ensemble croissant d'objectifs et d'indicateurs des ODD à la lumière des nouvelles données disponibles. Cependant, la disponibilité des données est déséquilibrée entre les objectifs et les conclusions peuvent donc ne pas refléter l'image complète des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

Le tableau 1 indique que le groupe des pays de l'OCI ne parviendra à réaliser aucun des ODD pour lesquels des données sont disponibles d'ici 2030 sur la trajectoire actuelle. Bien que des progrès aient été observés en ce qui concerne l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 3 (bonne santé et bien-être), l'ODD 4 (éducation de qualité), l'ODD 6 (eau potable et assainissement), l'ODD 7 (énergie propre et abordable), l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure), l'ODD 14 (vie au-dessous du niveau de l'eau) et l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes), ces améliorations ne sont pas suffisantes pour atteindre les cibles pertinentes des ODD d'ici 2030.

En ce qui concerne l'ODD 2 (Faim "zéro"), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (réduction des inégalités), l'ODD 11 (villes et communautés durables), l'ODD 15 (vie sur terre) et l'ODD 17 (partenariats), des progrès stagnants ont été enregistrés pour le groupe de pays de l'OCI, ce qui les éloigne de la réalisation de ces six ODD.

Le manque de données empêche une analyse complète des ODD 5, 12 et 13. Ainsi, le Rapport garde les estimations agrégées au niveau de l'OCI dans les éditions futures, une fois que les données seront disponibles et accessibles sur la base de données des indicateurs mondiaux des ODD maintenue par la DSNU.

Tableau 1: Visualisation des tendances des ODD

ODD	ODD prioritaire ?	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	Oui	↗
Objectif 2: Faim "zéro"	Oui	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	Oui	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	Oui	↗
Objectif 5: Égalité entre les sexes	Oui	:
Objectif 6: Eau potable et assainissement	Non	↗
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	Non	↗
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	Oui	→
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	Oui	↗
Objectif 10: Réduction des inégalités	Non	→
Objectif 11: Villes et communautés durables	Non	→
Objectif 12: Consommation et production responsables	Non	:
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	Oui	:
Objectif 14: Vie sous l'eau	Non	↗
Objectif 15: Vie sur terre	Non	→
Objectif 16: Paix, justice, et de fortes institutions	Non	↗
Objectif 17: Partenariats	Non	→

Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites entre le 03/08/2022 et le 28/09/2022 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Le tableau 2 présente l'évaluation des progrès réalisés par les objectifs sélectionnés pour l'analyse. Dans l'ensemble, les variations des objectifs et des cibles sont proches les unes des autres. On observe cependant quelques différences importantes. En premier lieu, malgré des progrès significatifs dans la réalisation de l'accès aux services énergétiques, les progrès dans l'utilisation des sources d'énergie renouvelables ne sont pas prometteurs pour l'ODD 7 (énergie propre et abordable) dans le groupe des pays de l'OCI.

Deuxièmement, l'OCI a fait de très bons progrès en matière d'accès aux services financiers. Toutefois, des difficultés subsistent en ce qui concerne la croissance économique, la productivité du travail, le taux de chômage et les jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) dans l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), où les progrès sont très lents. Le groupe recule également en matière d'efficacité des ressources matérielles.

Troisièmement, si les progrès sont insuffisants en ce qui concerne la part de l'industrie dans l'emploi et le PIB, l'accès au financement pour les PME et l'industrie de haute technologie, la proportion de la population couverte par un réseau mobile de troisième génération semble être en bonne voie pour l'ODD 9 (soutenir l'industrie, l'innovation et l'infrastructure). En outre, le risque d'extinction de groupes d'espèces reste une menace dans le groupe des pays de l'OCI pour l'ODD 15 (vie sur terre).

Méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Deux méthodes sont utilisées pour illustrer les progrès des ODD. Ces méthodes d'évaluation se concentrent sur les développements dans le temps et non sur l'état actuel des indicateurs. À cet égard, l'objectif principal de l'évaluation des progrès est de mesurer si un indicateur s'est rapproché ou s'est éloigné de l'ODD.

Le progrès des cibles des ODD est estimé en comparant la valeur de l'indicateur en 2000 ou la première année disponible après 2000 à la valeur de l'indicateur en 2021 ou la dernière année disponible avant 2021 sur la base du taux de croissance annuel exponentiel. On peut donc calculer le progrès global du groupe de pays de l'OCI en tant que moyenne arithmétique de tous les indicateurs pour lesquels le progrès peut être estimé. Dans cette estimation, chaque ODD est couvert par un nombre maximum d'objectifs qui ont des indicateurs avec des données sur plus de 50% des pays et chaque objectif est représenté par au moins un indicateur.

Étant donné que seul un nombre limité d'indicateurs des ODD sont assortis d'objectifs quantifiés et mesurables explicites, deux méthodes sont mises au point pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est comparée à la tendance requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif. Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, le taux annuel de progrès est appliqué pour mesurer les progrès des ODD. Des stratégies similaires sont également employées par Eurostat (2022), la CESAP (2022) et le rapport sur le développement durable (Sachs et al., 2022).

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des cibles

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 1: Pas de pauvreté	↗
Pauvreté extrême	↗
Pauvreté nationale	→
Protection sociale	↗
Accès aux services de base	↗
Résilience aux catastrophes	↗
Mobilisation de ressources pour l'éducation	→
Objectif 2: Faim "zéro"	→
Sous-alimentation	→
Malnutrition	→
Investissements dans l'agriculture	→
Objectif 3: Bon état de santé et de bien-être	↗
Mortalité maternelle	↗
Mortalité infantile	↗
Maladies transmissibles	→
Maladies non transmissibles et santé mentale	→
Consommation d'alcool	→
Décès dus aux accidents de la route	→
Santé en matière de procréation	→
Couverture des soins de santé	↗
Décès par empoisonnement accidentel	↗
Lutte anti-tabac	↗
Couverture vaccinale	↗
Densité des travailleurs de la santé	↗
Objectif 4: Éducation de qualité	↗
Taux d'achèvement	↗
Participation à l'éducation préscolaire	↗
L'égalité d'accès à l'éducation	↑
Écoles ayant accès à l'électricité	↑
Enseignants qualifiés	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs (suite.)

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 5: Égalité entre les sexes	:
Les femmes aux commandes	↗
Objectif 6: Eau potable et assainissement	↗
Eau potable	↗
Accès à l'hygiène	↗
Efficacité de l'utilisation de l'eau	↗
Objectif 7: Énergie non polluante et abordable	↗
Accès aux services énergétiques	↑
Part des énergies renouvelables	↓
Efficacité énergétique	→
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	↗
Objectif 8: Travail décent et croissance économique	→
Croissance économique par habitant	→
Croissance de la productivité du travail	→
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Le taux de chômage	→
NEET chez les jeunes	→
Accès aux services financiers	↑
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure	↗
Part de l'industrie dans l'emploi et le PIB	→
Accès au financement pour les PME	→
Émissions de dioxyde de carbone	↗
Recherche et développement	↗
Fabrication de haute technologie	→
Couverture mobile de troisième génération	↑
Objectif 10: Réduction des inégalités	→
Inclusion économique	→
Inégalité des revenus	→
Réfugiés par pays d'origine	→
Frais de transfert de fonds	↗

Tableau 2: Visualisation des tendances des ODD et des indicateurs (suite.)

ODD	Tendance de l'OCI
Objectif 11: Villes et communautés durables	→
Logement et services de base	→
Résilience aux catastrophes	↗
Qualité de l'air	→
Objectif 12: Consommation et production responsables	:
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	↓
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	↗
Objectif 13: Mesures en faveur du climat	:
Résilience aux catastrophes	↗
Objectif 14: Vie sous l'eau	↗
Pollution marine	↗
Conservation marine	↗
Pêche durable	→
Objectif 15: Vie sur terre	→
Écosystèmes terrestres et d'eaux douces intérieures	→
Gestion durable des forêts	→
Écosystèmes de montagne	→
Risque d'extinction des espèces	↓
Objectif 16: Paix, justice, et de fortes institutions	↗
Homicides intentionnels	↗
Traite des êtres humains	→
Détenus non condamnés	→
Corruption	↗
Dépenses publiques	↗
Objectif 17: Partenariats	→
Budget national financée par les impôts intérieurs	→
Service de la dette	↗
Moyenne tarifaire mondiale pondérée	↗
Entrées d'IDE	↗

Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites entre le 03/08/2022 et le 28/09/2022 de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Méthode 1: Indicateurs ayant des objectifs quantitatifs

Cette méthode se compose de trois étapes. À l'étape 1, la tendance actuelle estimée pour chaque indicateur est calculée sur la base du taux de croissance annuel exponentiel (EAGR) en utilisant la formule suivante :

$$EAGR_a = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

Où t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente.

Étant donné que de nombreuses variables varient de façon continue plutôt que par étapes, *EAGR* on choisit cette méthode pour mesurer les progrès du suivi. *EAGR* évalue non seulement le rythme mais aussi la direction de l'évolution d'un indicateur. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de 5 ans.

À l'étape 2, la valeur tendancielle requise ou théorique nécessaire pour atteindre l'objectif quantitatif est calculée en utilisant la formule suivante :

$$EAGR_r = \frac{\ln(B_{t_1}/A_{t_0})}{t_1 - t_0}$$

Où : t_0 = Année de base, t_1 = année cible, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, B_{t_1} = valeur de l'indicateur dans l'année cible.

Dans l'étape finale, le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est calculé comme suit :

$$R_{a/r} = \frac{EAGR_a}{EAGR_r}$$

Sur la base de ce calcul final, si le rapport entre le taux de croissance réel et le taux de croissance requis est de 100% ou plus, l'indicateur montre des " progrès significatifs vers la réalisation des ODD " et le groupe des pays de l'OCI est sur la voie qui le mènera vers la cible fixée par l'indicateur correspondant pour les ODD. Si le ratio est d'au moins 50 % mais inférieur à 100 %, la tendance montre une "progression modérée vers les ODD", et si le ratio est d'au moins 0 % mais inférieur à 50 %, la tendance montre une "progression stagnante vers les ODD", ce qui rend les objectifs hors de portée d'ici 2030. Des ratios négatifs signifient que la tendance prend le sens inverse et qu'elle est considérée comme un "mouvement s'éloignant de l'ODD". Cette méthodologie est illustrée dans le graphique 2.

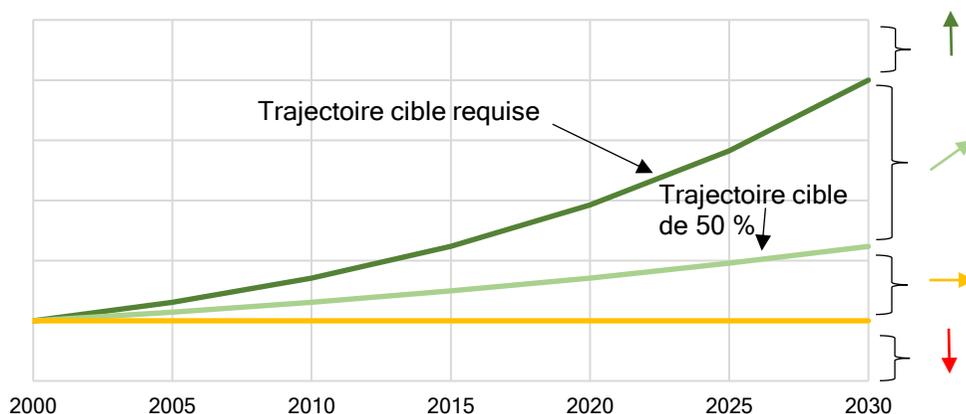
Dans cette méthode, les objectifs quantitatifs sont explicitement mentionnés dans les ODD. La première exception est l'objectif de taux de croissance annuel du PIB réel par

habitant pour les pays de l'OCI qui ne sont pas classés dans le groupe des PMA (non OCI-PMA). Pour les pays non membres de l'OCI-PMA, l'objectif est défini à 5% par an pour obtenir une meilleure comparaison au sein de l'OCI. De plus, comme cet indicateur est déjà mesuré comme taux de croissance annuel, la moyenne arithmétique de 2000-2020 est utilisée comme suit $EAGR_a$. La deuxième exception est l'indicateur du taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée. Les mêmes objectifs et la même méthodologie de taux de croissance annuel du PIB réel par habitant sont appliqués pour cet indicateur. Pour obtenir des résultats raisonnables à partir des calculs effectués, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Si l'objectif est fixé à 0 % pour un indicateur (par exemple, la proportion de la population en dessous du seuil international de pauvreté), on suppose une valeur cible de 1 % car elle permet déjà de maintenir le niveau de réalisation des ODD. De plus, si le premier point de données est 0 dans un indicateur, alors le premier point non nul est choisi comme année de base.

De même, si l'objectif est fixé à 100 %, on suppose une valeur cible de 95 % car elle maintient déjà le niveau de réalisation des ODD.

Graphique 2: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs à objectifs quantitatifs



Méthode 2: Indicateurs sans objectifs quantitatifs

L'évaluation des tendances pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est basée sur le taux de croissance annuel exponentiel (EAGR), en utilisant la formule suivante:

$$EAGR = \frac{\ln(A_t/A_{t_0})}{t - t_0}$$

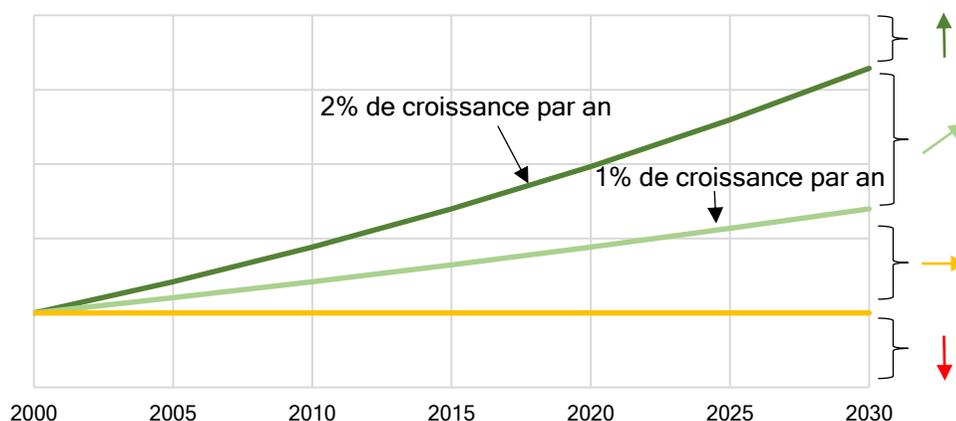
Où : t_0 = Année de base, t = année la plus récente, A_{t_0} = valeur de l'indicateur dans l'année de base, A_t = valeur de l'indicateur au cours de l'année la plus récente. Elle est basée sur les données de la première et de la dernière année de la période analysée, qui doit être d'une durée minimale de cinq ans.

Comparer la tendance des indicateurs avec l'orientation souhaitée est le seul moyen possible d'estimer les progrès vers les ODD pour les indicateurs sans cibles. Le taux de croissance annuel observé est comparé aux seuils suivants :

- Changement de 2 % par an ou plus dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès significatif vers l'ODD" ;
- Changement de plus de 1% mais de moins de 2% (y compris 1%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès modéré vers l'ODD" ;
- Changement de plus de 0% mais de moins de 1% (y compris 0%) par an dans la direction souhaitée est considéré comme un "progrès stagnant vers l'ODD" ;
- Changement dans le sens inverse est considéré comme un "éloignement de l'ODD".

Cette stratégie de seuil fournit des variations suffisantes causant un nombre suffisant de pays se retrouvant dans les quatre catégories. Eurostat (2022) utilise également une stratégie de seuil similaire, mais avec des seuils plus petits. La méthodologie pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs est visualisée dans le Graphique 3.

Graphique 3: Méthodologie des tendances des ODD pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs



Méthode de calcul des scores moyens au niveau des objectifs

Les valeurs de progrès estimées pour les indicateurs sont insérées dans une fonction de scoring afin de calculer le progrès moyen estimé pour les ODD. Les scores moyens au niveau de l'objectif sont calculés entant que moyenne arithmétique des scores individuels des indicateurs choisis pour le suivi de l'objectif respectif. Ces scores au niveau des objectifs vont de 0 (pire score) à 4 (meilleur score) conformément au système à 4 flèches pour indiquer l'évaluation des progrès des ODD. Les fonctions de scoring utilisent des seuils plus larges que les seuils utilisés dans le calcul de *EAGR* et $R_{a/r}$ pour permettre une plus grande variabilité des scores. Les deux points de seuil sont conçus en harmonie pour garantir que les indicateurs avec et sans objectifs quantitatifs ont la même pondération dans le calcul du score moyen au niveau de l'objectif.

Pour les indicateurs assortis d'objectifs quantitatifs, chaque tendance de l'indicateur est d'abord re-normalisée sur une échelle de 0 à 4 de façon linéaire. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où $R_{a/r}$ une valeur de -50% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où $R_{a/r}$ 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où $R_{a/r}$ 50% reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers la réalisation des ODD" ou "sur la bonne voie" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où $R_{a/r}$ de 100% reçoit la note 3 et $R_{a/r}$ de 150% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour les indicateurs sans objectifs quantitatifs, la tendance de chaque indicateur est également normalisée sur une échelle de 0 à 4, conformément au système de 4 flèches pour l'évaluation des progrès des ODD. Les indicateurs décroissants reçoivent une valeur entre 0 et 1, où *EAGR* une valeur de -1% ou moins reçoit un score de 0. Les tendances de l'indicateur qui montrent une "stagnation des progrès vers les ODD" reçoivent une valeur entre 1 et 2, où *EAGR* 0% reçoit un score de 1. Les indicateurs qui montrent une "progression modérée vers les ODD" reçoivent une valeur entre 2 et 3, où *EAGR* 1% reçoit un score de 2. Les indicateurs qui montrent des "progrès significatifs vers les ODD" reçoivent des valeurs comprises entre 3 et 4, où *EAGR* 2% reçoit la note 3 et *EAGR* de 3% ou plus reçoit un score de 4. Les indicateurs qui atteignent déjà les ODD reçoivent un score de 3,5 exactement, ce qui correspond à la moyenne de l'intervalle 3-4. La fonction du score est continuellement linéaire dans son ensemble.

Pour calculer la tendance globale de l'objectif, un score au niveau de l'objectif est d'abord estimé en utilisant la moyenne arithmétique des indicateurs lorsque la progression de l'objectif est mesurée par plusieurs indicateurs. Sinon, le score de l'indicateur est considéré comme le score cible. Les scores globaux des objectifs sont ensuite calculés

comme une moyenne arithmétique des valeurs réévaluées des objectifs. Une moyenne comprise entre 0-1 correspond à un "mouvement s'éloignant des ODD", 1-2 à un "progrès stagnant vers les ODD", 2-3 à un "progrès modéré vers les ODD" et 3-4 à un "progrès significatif vers les ODD". Les tendances sont rapportées au niveau des ODD uniquement si des données de tendance sont disponibles pour au moins trois cibles sous un objectif.

Les indicateurs disponibles se sont révélés insuffisants pour calculer un score moyen significatif pour les ODD 5, 12 et 13. C'est pourquoi leurs tendances sont marquées du signe ":" symbole. Les tableaux de l'annexe 2 fournissent la liste complète des indicateurs utilisés pour calculer les tendances des ODD ainsi que la source des données et les valeurs cibles respectives, le cas échéant.

ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté est une privation marquée de bien-être, et la source principale de problèmes liés à la mauvaise santé, au faible niveau d'éducation et au chômage. En conséquence, la population pauvre perd la possibilité d'exercer pleinement son potentiel, de faire bénéficier la société et d'atteindre le bien-être dans la vie. Dans la littérature sur l'économie du développement, la théorie largement utilisée du "piège de la pauvreté" suppose que les économies à faible revenu, notamment les PMA, sont restés coincés dans le cercle de la pauvreté. À cet égard, les mesures politiques sont essentielles pour une distribution équitable et efficace des ressources disponibles aux gouvernements nationaux/sous-nationaux, ainsi que pour améliorer la coopération entre les secteurs en mettant l'accent sur l'éducation, la protection sociale et les autres besoins primaires universels des populations.

En fait, la lutte contre la pauvreté est un ensemble de mesures comprenant des objectifs sociaux et humanitaires d'une part et des objectifs économiques d'autre part. Les cibles de l'ODD 1 vise à éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. ODD 1 fait appel pour garantir l'égalité des droits et l'accès aux ressources pour tous les groupes de la population. Il comprend la réduction de la pauvreté économique extrême et d'autres formes de pauvreté économique, la mise en œuvre de plans de protection sociale, la promotion d'un accès équitable aux services de base, le renforcement de la résilience, la diminution de l'exposition et de la vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat, et la création de stratégies de développement favorables aux pauvres et tenant compte de l'égalité des sexes.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCI ont fait preuve d'un progrès modéré vers l'élimination de l'extrême pauvreté et des autres formes de pauvreté visées par l'ODD 1, mais ce progrès n'est pas suffisant pour atteindre l'objectif de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. De plus, avec l'émergence de la COVID-19, les réalisations des pays à faible revenu et des PMA ont été sérieusement découragées. Récemment, la pauvreté a repris sa trajectoire descendante pré-pandémique, mais les impacts prolongés de la pandémie, du conflit russo-ukrainien et des taux d'inflation élevés devraient faire basculer entre 75 et 95 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté dans le monde en 2022, par rapport aux projections pré-COVID-19 (Banque mondiale, 2022a).

Des efforts plus intensifs en matière de lutte contre la pauvreté sont essentiels pour mitiger les impacts durables de la pandémie de COVID-19

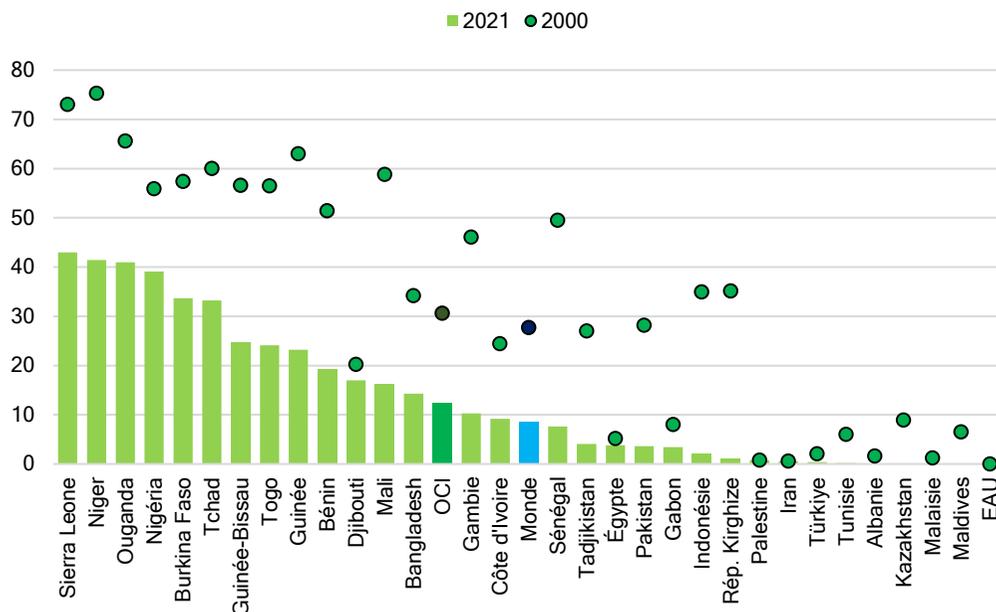
On entend par extrême pauvreté le fait de vivre avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté défini au niveau international. Historiquement, le seuil de pauvreté

international était fixé à un dollar par jour à la parité des pouvoirs d'achat (PPA) de 1985 et ce ratio est utilisé systématiquement depuis 1990. Il est difficile de définir précisément la pauvreté, étant donné que les circonstances économiques changent et évoluent, il faut donc ajuster les mesures de la pauvreté en conséquence. À cet égard, le seuil de pauvreté international a été porté à 1,25 dollars par jour en 2008, à la parité de 2005, et a été utilisé pour le reste de la période des objectifs du Millénaire pour le développement, qui s'est terminée en 2015. Alors que la mesure initiale "un dollar par jour" était basée sur une moyenne des huit pays les plus pauvres, les 1,25 dollars par jour représentent la moyenne des seuils nationaux de pauvreté pour les 15 pays les plus pauvres du monde sur la base de leur niveau de consommation par habitant. En octobre 2015, le seuil de pauvreté international a été actualisé à 1,90 dollars par jour en 2011 (PPA) pour refléter l'évolution du coût de la vie dans le monde (DSNU, métadonnées, ODD).

De 2000 à 2018, la proportion de la population mondiale vivant en dessous du seuil de pauvreté international a diminué de 27,7 % à 8,6 % (Graphique 4). La proportion tomberait à 8,5 % en 2019 et devrait continuer à baisser pour atteindre 8,2 % en 2020 et 7,8 % en 2021, selon les projections pré-pandémiques. Cependant, l'émergence soudaine de la pandémie de COVID-19 a considérablement exacerbé les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté, faisant passer la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté à 9,1 % en 2021 (Banque mondiale, 2022b). La pandémie, le conflit russo-ukrainien et ses répercussions économiques devraient avoir des effets négatifs, qui dureront au moins quelques années, sur la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable en général.

L'objectif 1.1 des ODD prévoit l'élimination totale de l'extrême pauvreté d'ici 2030. Environ 30,6% de la population de l'OCI vivait avec moins de 1,90 dollars par jour dans les années 2000, selon les données disponibles pour 31 pays de l'OCI. En 2021, ce chiffre est tombé à 12,4 % de la population (Graphique 4). Au niveau national, cinq pays de l'OCI (Albanie, Kazakhstan, Malaisie, Maldives et Émirats arabes unis) ont déjà atteint l'ODD 1.1 (zéro extrême pauvreté) en 2021 ou avant. Les progrès ont été notables dans sept pays de l'OCI (Tunisie, République kirghize, Tadjikistan, Indonésie, Gambie, Pakistan et Sénégal), qui ont réussi à atteindre des taux de progrès annuels à deux chiffres dans la réduction de l'extrême pauvreté, compris entre 11 % et 22,7 % pour la période 2000-2021. D'ici 2030, six autres pays de l'OCI, à savoir la Tunisie, la Türkiye, la République kirghize, le Tadjikistan, l'Indonésie et le Pakistan, devraient soit atteindre l'ODD 1.1, soit réduire leur proportion d'extrême pauvreté bien en dessous de 1 %. D'autre part, selon les données les plus récentes, plus de 40 % de la population de la Sierra Leone, du Niger et de l'Ouganda vit dans des conditions d'extrême pauvreté (graphique 4).

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2021

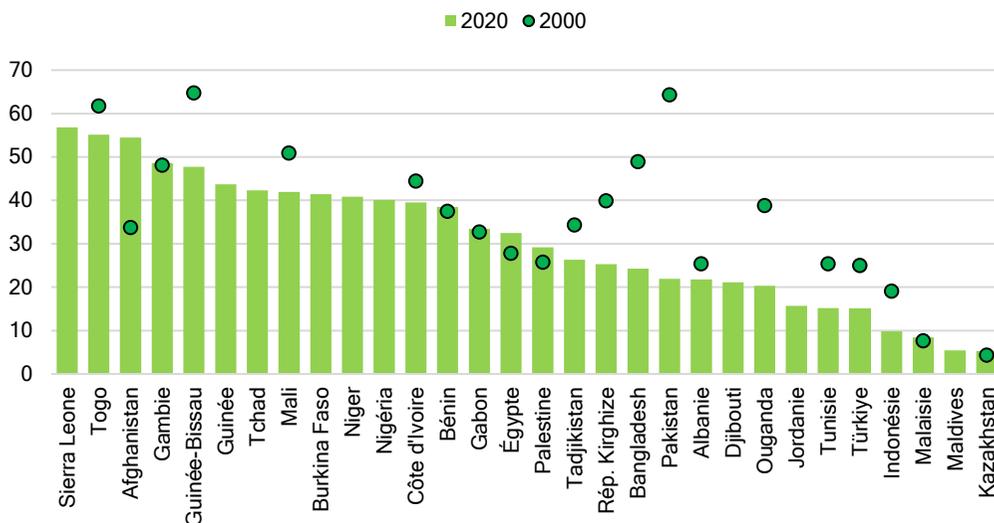


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Le seuil de pauvreté international fournit des outils de mesure homogènes des niveaux d'extrême pauvreté, ce qui est nécessaire pour effectuer une analyse comparative entre les pays et les régions. Cependant, il ne reflète pas de manière précise et complète l'état de la pauvreté dans chaque pays. Les seuils de pauvreté nationaux fournissent plutôt des estimations plus précises de la pauvreté et cohérentes avec les circonstances économiques et sociales spécifiques des pays et ne sont pas destinés à des comparaisons internationales car les seuils de pauvreté nationaux sont différents dans chaque pays. En 2020, plus de 40 % de la population de 11 pays de l'OCI (Sierra Leone, Togo, Afghanistan, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger et Nigeria) ont vécu sous les niveaux de pauvreté nationaux (graphique 5).

En ce qui concerne l'évaluation des progrès réalisés par 21 pays de l'OCI disposant de deux points de données, dans huit pays de l'OCI, la pauvreté s'est aggravée entre 2000 et 2020, tandis que 13 pays de l'OCI ont enregistré certaines améliorations sur la base des données disponibles pour la même période (Graphique 5).

Graphique 5: Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national (%), 2000 vs 2020



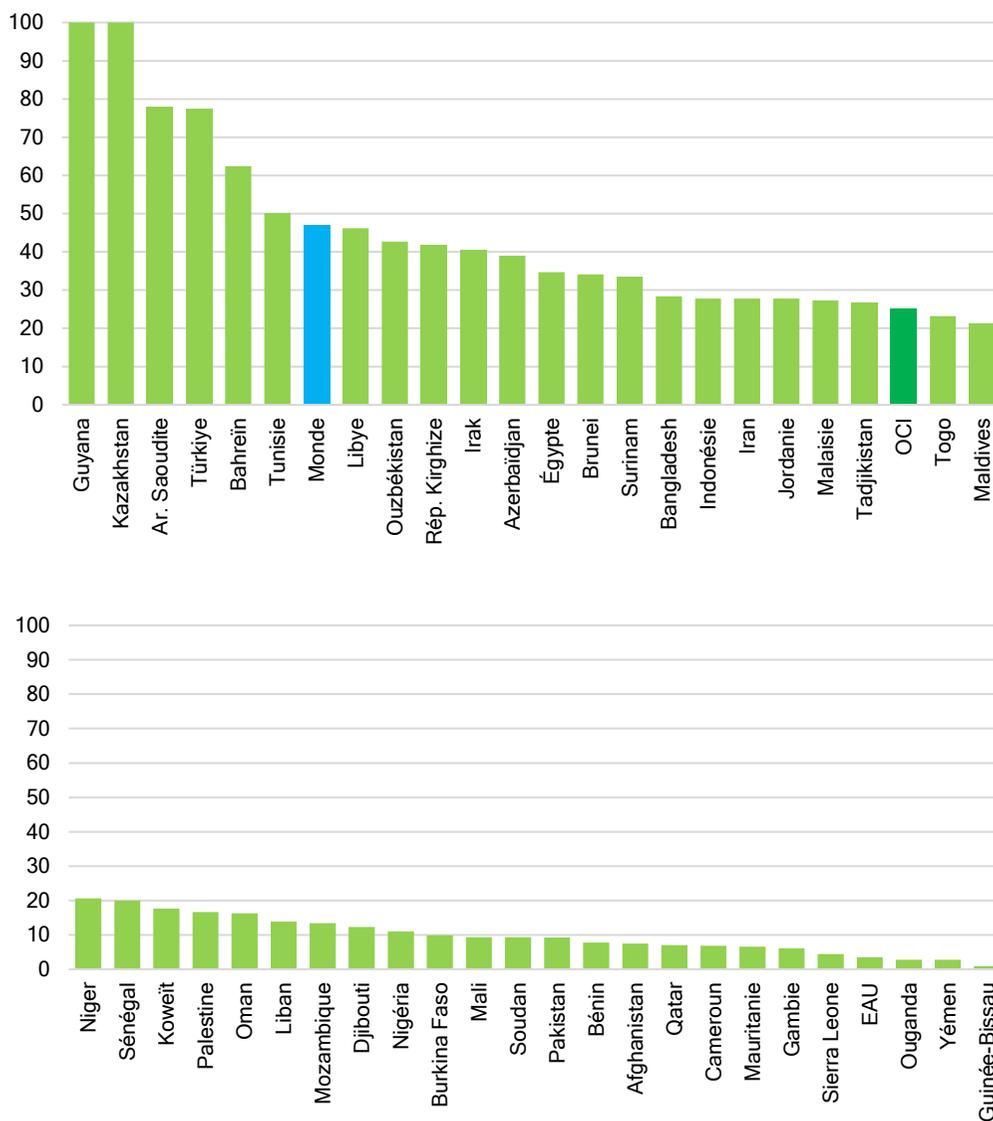
Source : Données extraites le 03/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Les prestations de protection sociale devraient être étendues à une plus grande partie de la population cible.

Les systèmes de protection sociale comprennent des mesures contributives et non contributives pour les enfants, les femmes enceintes et les nouveau-nés, les personnes en âge de travailler, les personnes âgées, les victimes d'accidents du travail et les personnes handicapées. Les niveaux de protection sociale fournissent au moins un niveau de base dans toutes les principales éventualités du cycle de vie, comme défini dans la recommandation 2012 sur les niveaux de protection sociale (n° 202) mentionnée dans l'ODD 1.3 (DSNU, métadonnées des ODD).

Le graphique 6 indique la proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale. Sur la base des données disponibles pour 46 pays de l'OCI, la proportion de la population recevant au moins une prestation de protection sociale dans le groupe des pays de l'OCI a été estimée à 25,1% en 2020. Dans la même année, la moyenne mondiale était de 46,9%. Seuls six pays de l'OCI (Guyane, Kazakhstan, Arabie saoudite, Türkiye, Bahreïn et Tunisie) avaient une couverture supérieure à 50 %, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale. Ils étaient suivis par la Libye (46,2%), l'Ouzbékistan (42,7%), la République kirghize (41,7%) et l'Irak (40,5%) en 2020. Par ailleurs, la proportion de la population recevant des prestations de protection sociale était inférieure à 10 % dans 15 pays de l'OCI (Graphique 6). Pour pouvoir atteindre l'objectif d'ici 2030, les pays de l'OCI doivent faire davantage de progrès en termes de population bénéficiant d'au moins un régime de protection sociale.

Graphique 6: Proportion de la population bénéficiant d'au moins une prestation de protection sociale (%), 2020



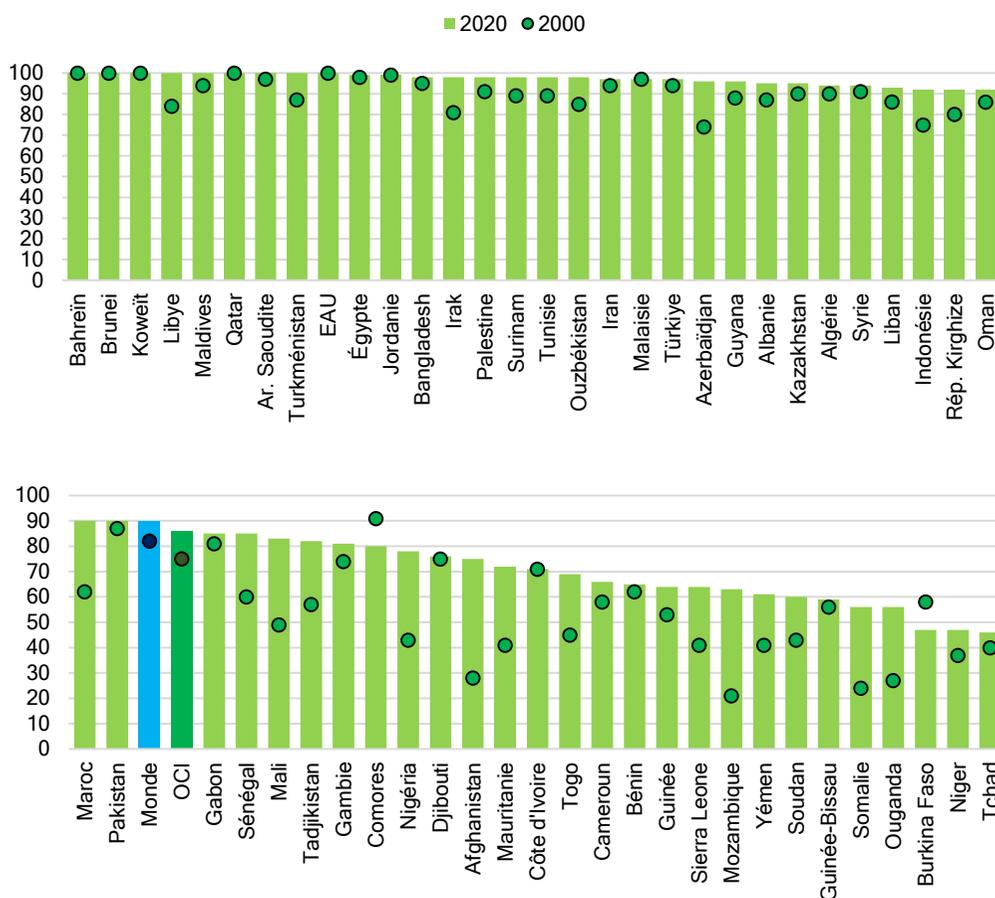
Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

L'accès aux services de base d'eau potable doit être disponible pour toute la population.

En 2020, 32 pays de l'OCI ont fourni un accès aux services d'eau potable de base à plus de 90% de leur population, ce qui était supérieur à la moyenne mondiale. Au niveau des pays membres individuels, neuf pays de l'OCI (Bahreïn, Brunei, Koweït, Libye, Maldives, Qatar, Arabie saoudite, Turkménistan et Émirats arabes unis) ont fourni à l'ensemble de leur population un accès aux services d'eau potable de base en 2020 (graphique 7).

D'ici 2030, 39 pays de l'OCI devraient également fournir un accès aux installations d'eau potable de base à plus de 90 % de leur population si la tendance actuelle se poursuit. En revanche, plus d'un tiers de la population de 13 pays de l'OCI n'avait pas accès aux services d'eau potable de base (Graphique 7).

Graphique 7: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable (%), 2000 vs. 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

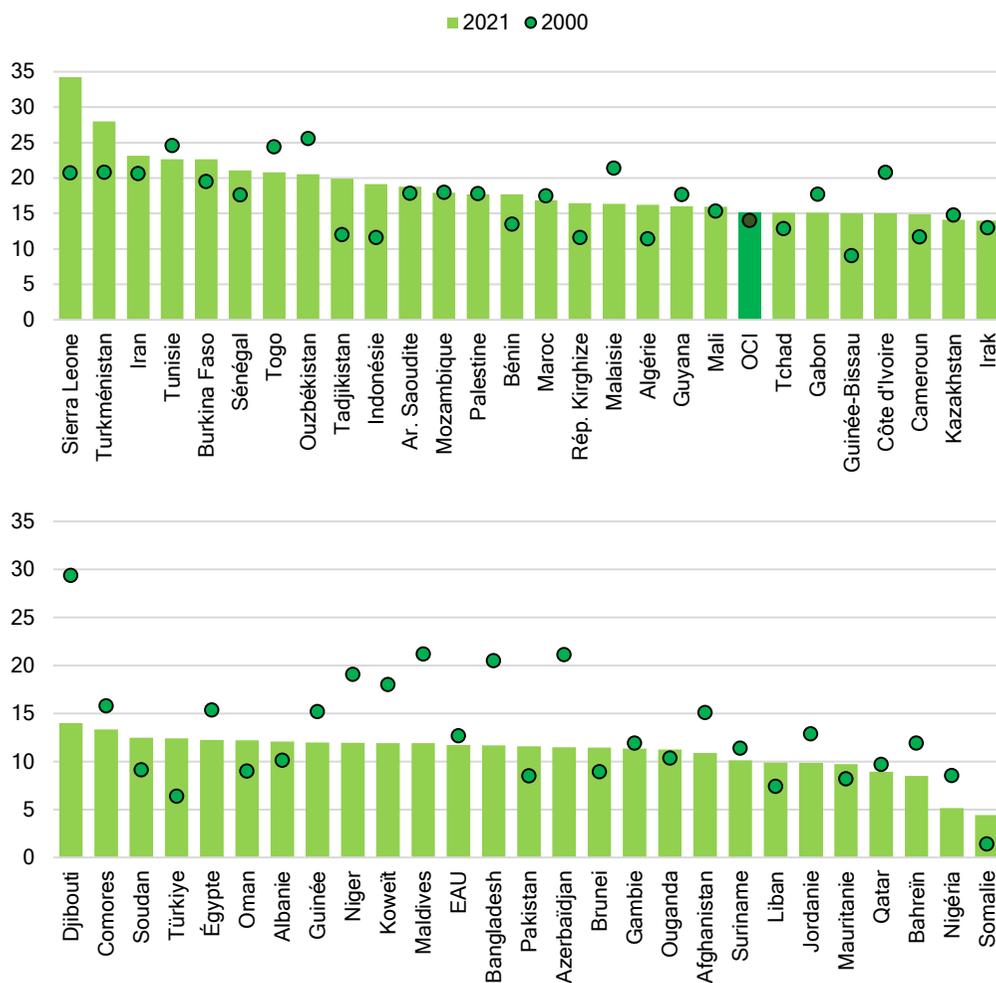
Les pays de l'OCI ont besoin de prendre des actions urgentes pour augmenter l'allocation des dépenses publiques totales pour l'éducation dans une proportion de 15 à 20 %.

La mobilisation efficace des ressources publiques est un élément essentiel des stratégies de lutte contre la pauvreté. L'éducation, la santé et d'autres services sociaux, sont nécessaires au développement durable. Comme l'ODD 1.a.2 ne mentionne pas spécifiquement un objectif quantifiable, les objectifs de référence fixés dans les documents internationaux pertinents ont été utilisés comme objectifs de référence pour

notre analyse. À cet égard, l'initiative Éducation 2030, la déclaration d'Incheon et le cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD 4 préconisent tous l'affectation des dépenses publiques totales consacrées à l'éducation dans une fourchette de 15 à 20 %, ce qui équivaut en moyenne à 4 à 6 % du PIB d'un pays.

Le groupe des pays de l'OCI a augmenté ses dépenses d'éducation en tant que proportion des dépenses publiques totales de 14% en 2000 à plus de 15% en 2021, et a atteint l'objectif fixé par la déclaration d'Incheon. Le nombre de pays de l'OCI dont les dépenses d'éducation se situent entre 15 et 20 % des dépenses publiques totales ou plus était de 28 en 2000, puis a légèrement diminué pour atteindre 25 pays en 2021 (ou l'année la plus récente) (graphique 8).

Graphique 8: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2021



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Parmi les pays de l'OCI présentant une tendance à la baisse sur la période 2000-2021, 11 d'entre eux (Afghanistan, Azerbaïdjan, Bangladesh, Comores, Djibouti, Égypte, Guinée, Kazakhstan, Koweït, Maldives et Niger) avaient déjà atteint la fourchette souhaitée de 15 % à 20 % concernant la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales en 2000, puis sont passés sous le seuil de 15 % (graphique 8) en 2021 ou l'année la plus récente.

D'autre part, la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans 26 pays de l'OCI au cours de la même période. Les progrès ont été les plus notables pour neuf pays de l'OCI (Somalie, Guinée-Bissau, Turkménistan, Türkiye, Algérie, Indonésie, Sierra Leone, Tadjikistan et République kirghize) et sept d'entre eux ont atteint l'objectif de la déclaration d'Incheon d'ici 2021 (graphique 8).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté

La pandémie de COVID-19 a particulièrement affecté certains pays de l'OCI en les enfermant dans le cercle de la pauvreté. Avec la contraction des activités économiques, les pays de l'OCI ayant des capacités financières limitées pour atténuer les effets négatifs de la pandémie continuent de souffrir gravement de ce défi sans précédent. La Banque mondiale (2022b) prévoit qu'à l'échelle mondiale, 656,7 millions de personnes (selon le scénario de base) vivront dans l'extrême pauvreté en 2022. Cela correspond à une augmentation de la proportion de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté international, qui passe d'environ 8,5 % en 2019 avant la crise à 9,1 % en 2021 (projections post COVID-19), contre 7,8 % (projections pré COVID-19). En particulier, en raison de la COVID-19 et du conflit en Ukraine, 75 millions de personnes supplémentaires dans le scénario de base seraient contraintes de vivre avec des niveaux de revenus inférieurs au seuil de pauvreté international.

Si l'on observe les influences économiques, financières et sociales actuelles, les perspectives de surmonter les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté ne sont pas immédiatement prometteuses. Environ 80 % des pays ont connu une inflation plus élevée des prix des denrées alimentaires, en particulier ; elle est deux fois supérieure à l'inflation des produits non alimentaires en Afrique subsaharienne, selon les estimations de la Banque mondiale (2022a). Non seulement les pays d'Afrique subsaharienne, mais aussi de nombreux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont susceptibles de devenir plus vulnérables à la pauvreté. À cet égard, seuls des investissements substantiels à long terme dans des programmes de protection sociale et de développement (y compris l'éducation et la R&D) peuvent permettre à ces pays membres vulnérables de franchir les prochaines étapes du développement économique et durable.

ODD 2 Éliminer la faim, assurer une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable

De nombreuses personnes partout dans le monde souffrent de la faim, qui est l'une des principales causes de décès dans les pays à faible revenu. En raison de la sous-alimentation, les enfants à travers le monde sont exposés à de graves problèmes de santé, en particulier, leur développement physique et cognitif est affecté négativement. C'est également un facteur qui entrave le développement socio-économique des pays les moins avancés de l'OCI. L'ODD 2 comprend des objectifs qui appellent à la réduction ou à l'élimination des impacts négatifs de la faim en se concentrant sur la promotion de l'accès universel à des aliments nutritifs, l'augmentation de la productivité des producteurs alimentaires, la promotion de pratiques agricoles résistantes et durables, l'investissement dans la recherche et le développement technologique dans l'agriculture, entre autres.

Les pays de l'OCI ont montré une stagnation des progrès vers l'ODD 2 et ces progrès sont trop lents pour que l'objectif soit atteint d'ici 2030. Étant donné qu'un nombre important de personnes et d'enfants sous-alimentés souffrent encore des retards de croissance et de l'émaciation, il est indispensable d'utiliser et de gérer de façon rationnelle les ressources naturelles et humaines en eau, terre, technologie et autres, afin de produire la nourriture suffisante pour la réalisation de l'ODD 2 d'ici 2030. Il est devenu plus difficile d'atteindre ces objectifs compte tenu des impacts négatifs de la COVID-19 et du conflit Russie-Ukraine sur la production et l'approvisionnement alimentaires. Dans ce contexte, l'augmentation des niveaux de financement et d'investissement, notamment par le biais des fonds publics et de la coopération internationale, devrait permettre de rationaliser la productivité de la production alimentaire. À cet égard, les petites entreprises agroalimentaires et les agriculteurs méritent une attention urgente.

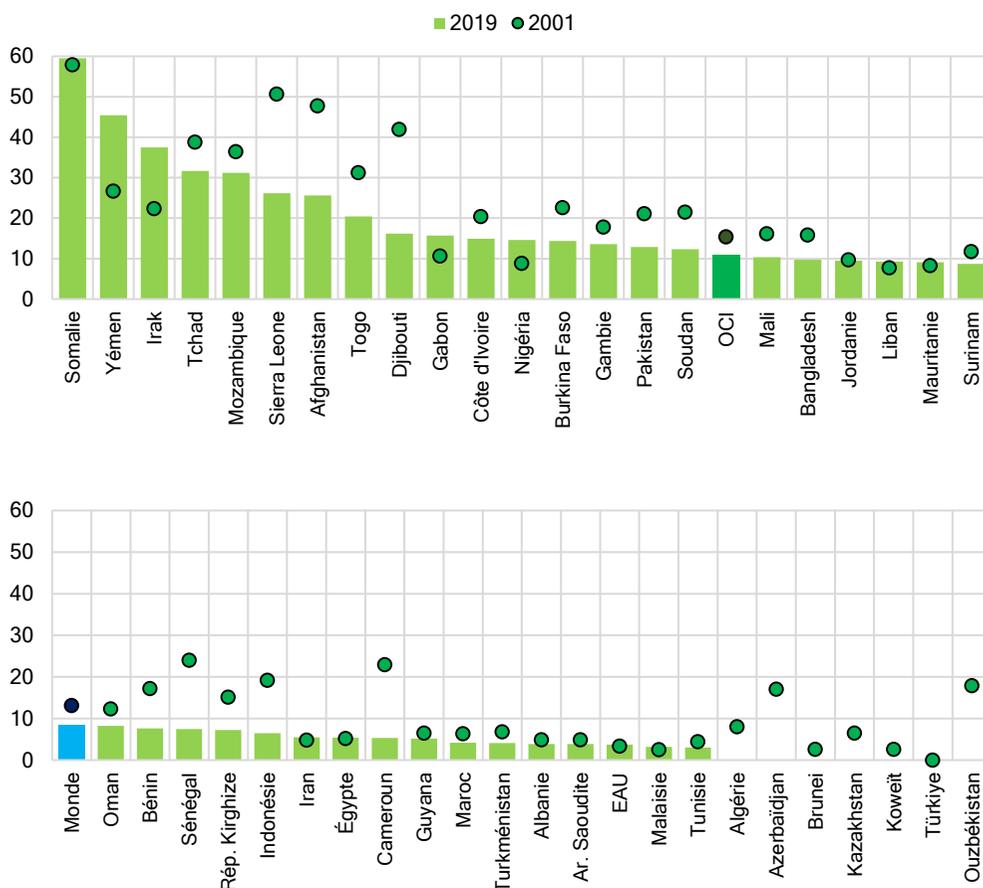
Des progrès supplémentaires sont nécessaires pour éliminer la sous-alimentation.

L'objectif 2.1 des ODD prévoit l'élimination totale de la prévalence de la sous-alimentation d'ici 2030. Pour mesurer les progrès à cet égard, la proportion de personnes sous-alimentées dans la population totale est un indicateur largement utilisé. Elle définit la proportion de la population qui consomme régulièrement une quantité insuffisante de nourriture pour mener une vie normale et saine, mesurée par l'apport calorique. L'âge, le poids, la taille, le niveau d'activité et les caractéristiques démographiques de la population d'un pays donné peuvent définir les besoins caloriques de base.

Sur la période de 2001 à 2019, la prévalence de la sous-alimentation dans 42 pays de l'OCI en tant que groupe est passée de 15,4% à 11% de la population totale. La moyenne mondiale est passée de 13,1 % à 8,4 % au cours de la même période ; toutefois, on estime qu'elle passera à 9,9 % en 2020 grâce à la COVID-19. De même, la moyenne du groupe de l'OCI devrait également augmenter, car l'effet négatif de la COVID-19 devrait durer au moins deux ans (Graphique 9).

Parmi les pays de l'OCI qui communiquent leurs données, sept d'entre eux (Algérie, Azerbaïdjan, Brunei, Kazakhstan, Koweït, Türkiye et Ouzbékistan) ont atteint l'objectif " zéro sous-alimentation d'ici 2030 " avec une proportion de population sous-alimentée bien inférieure à 2,5 % de leur population totale en 2019. D'autre part, la prévalence de la sous-alimentation était supérieure à la moyenne mondiale dans 22 pays de l'OCI. En ce qui concerne les progrès, deux autres pays de l'OCI (le Cameroun et la Tunisie) devraient atteindre l'objectif fixé avec un taux de prévalence de la sous-alimentation inférieur à 2,5 % d'ici 2030. En dehors de ces pays, les progrès de tous les autres pays de l'OCI ne seront pas suffisants pour atteindre l'objectif s'ils veulent continuer à progresser au même rythme dans l'éradication de la sous-alimentation (Graphique 9). Entre-temps, 11 pays de l'OCI sur les 45 pour lesquels des données sont disponibles ont fait preuve de régression dans la lutte contre la prévalence de la sous-alimentation. Parmi eux, la Somalie (59,5 %), le Yémen (45,4 %) et l'Irak (37,5 %) présentaient des taux de prévalence de la sous-alimentation extrêmement élevés en 2019 (Graphique 9).

Graphique 9: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs 2019



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 16/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants sont en baisse.

La prévalence de la malnutrition (sous forme de surcharge pondérale, d'émaciation et de retard de croissance) mesure la part de résultat de la faim par opposition à la sous-alimentation qui en détermine la cause. Il est important d'étudier le retard de croissance car c'est l'une des causes sous-jacentes de la mortalité infantile. Les enfants souffrant d'un retard de croissance risquent de ne jamais atteindre leur taille maximale et leur cerveau ne pourra jamais développer tout son potentiel cognitif (OMS, 2017). Si l'objectif intermédiaire des ODD consiste à réduire d'ici 2025 la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 40 % par rapport à son niveau de 2012, l'objectif à long terme consiste à éliminer le retard de croissance, le surpoids et toutes les autres formes de malnutrition chez les enfants d'ici 2030.

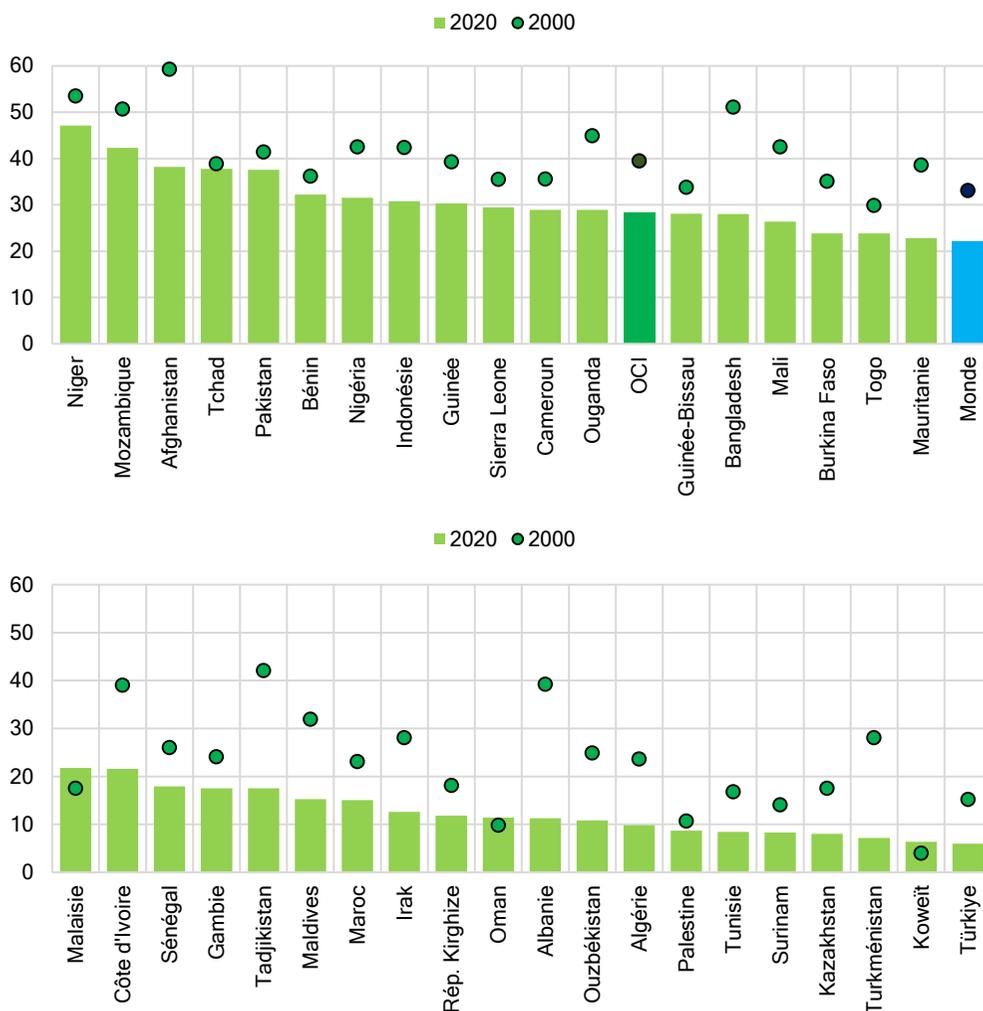
La proportion d'enfants modérément ou sévèrement retardés dans le groupe des pays de l'OCI a diminué de 39,5% à 28,3% entre 2000 et 2020. Les estimations sont basées sur les données de 38 pays membres. De même, la moyenne mondiale est passée de 33,1 % à 22 % au cours de la même période. Au niveau de chaque pays, seuls le Kazakhstan et la Türkiye ont démontré des niveaux de progrès suffisants qui pourraient les conduire à l'élimination complète du retard de croissance chez l'enfant d'ici 2030. En ce qui concerne l'objectif le plus immédiat, à savoir réduire la proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance de 40 % en 2025 par rapport à leur niveau de 2012, sept pays de l'OCI (Kazakhstan, Côte d'Ivoire, Iraq, Tadjikistan, République kirghize, Bangladesh et Burkina Faso) sont en passe d'atteindre l'objectif de l'ODD. Ils sont suivis par quatre pays de l'OCI (Algérie, Tunisie, Ouganda et Indonésie) qui devraient réduire leurs émissions de plus de 30 % par rapport à leurs niveaux de 2012 d'ici 2025. En revanche, cinq pays de l'OCI ont vu leur situation se détériorer depuis 2012. En raison du manque de données de 2012 dans certains pays membres, l'estimation des progrès aurait pu être possible pour 29 pays de l'OCI¹ (Graphique 10).

Si le poids par rapport à la taille d'un enfant est inférieur de plus de deux écarts-types à la médiane des normes de croissance de l'OMS, l'enfant peut être considéré comme "émacié". En 2020, la proportion d'enfants victimes de gaspillage était inférieure à la moyenne mondiale de 6,7 % dans 24 pays de l'OCI. Parmi eux, l'Albanie, l'Ouzbékistan et le Maroc ont enregistré les progrès les plus rapides - taux de progression annuel à deux chiffres - dans la diminution des proportions d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave. Ces trois pays devraient atteindre ou seront très proches d'atteindre l'objectif pertinent des ODD d'ici 2030. En outre, huit pays de l'OCI (la Palestine, la République kirghize, le Kazakhstan, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, l'Irak, le Mozambique et l'Algérie)

¹ Des estimations de points de données pour l'année de base 2012 ont été effectuées pour 14 pays de l'OCI. 15 pays de l'OCI (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Koweït, République kirghize, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tadjikistan, Togo, Tunisie et Ouganda) disposaient déjà de données 2012 fournies par la principale source de données.

devraient également être proches de l'objectif d'ici à 2030, compte tenu des progrès considérables qu'ils ont accomplis.

Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2020



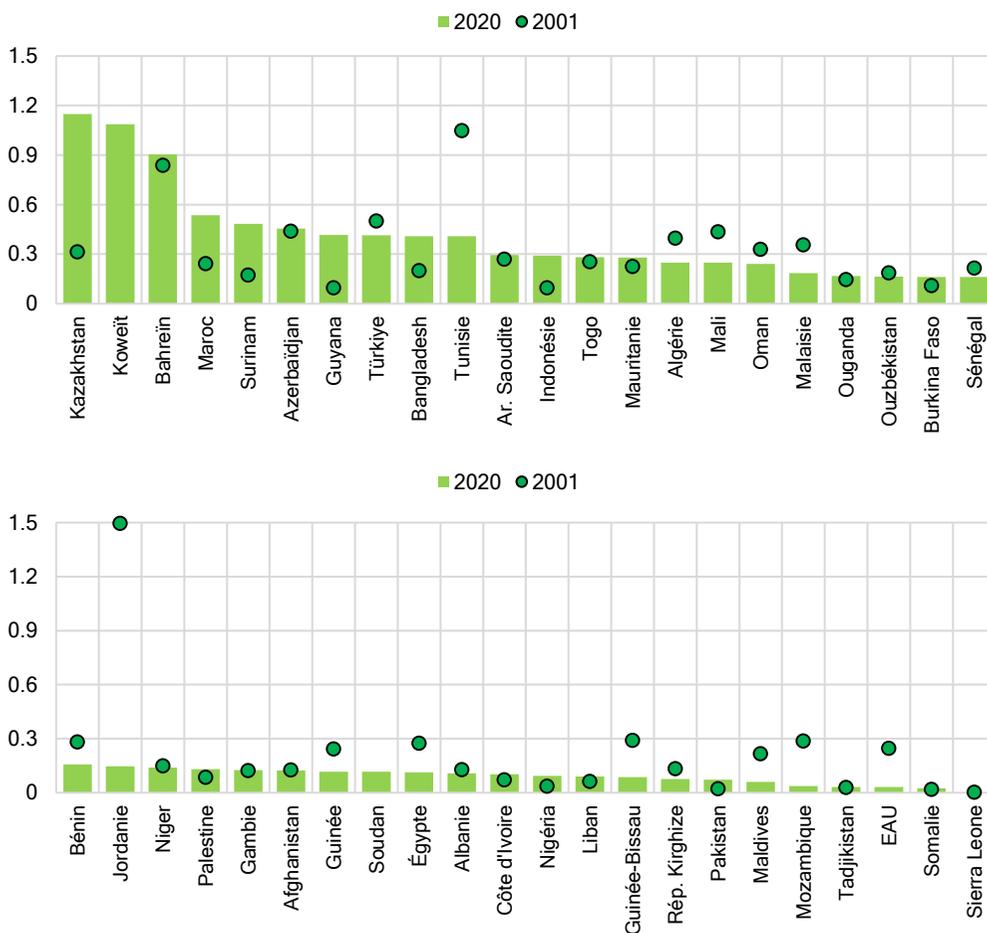
Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 16/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Parallèlement, la proportion d'enfants en surpoids a augmenté dans 11 pays de l'OCI (Tunisie, Indonésie, Oman, Cameroun, Bangladesh, Maldives, Suriname, Irak, Togo, Guinée et Palestine) sur les 38 pays membres disposant de données suffisantes pour les estimations. En revanche, les réductions les plus significatives des proportions d'enfants en surpoids ont été observées en Côte d'Ivoire, au Mali et au Nigeria, sur la base de leurs taux de progrès annuels. En plus de ces trois pays, la proportion d'enfants en surpoids devrait être inférieure à 1 % d'ici à 2030 en Mauritanie et au Burkina Faso.

Les pays de l'OCI devraient accroître le financement des projets de recherche pour promouvoir l'agriculture durable

La cible 2.a des ODD préconise d'accroître les investissements dans le secteur agricole, notamment dans la recherche et le développement technologique, le développement des infrastructures et les banques de gènes des plantes et du bétail, en particulier dans les PMA, d'ici 2030. À cet égard, l'indice d'orientation de l'agriculture (AOI) est défini comme la proportion des dépenses publiques consacrées à l'agriculture divisée par la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB. Si la valeur de l'AOI est supérieure à 1, cela signifie que le secteur agricole reçoit une part plus importante des dépenses publiques par rapport à sa valeur économique. En revanche, une valeur AOI inférieure à 1 indique une orientation moindre vers l'agriculture et une valeur AOI égale à 1 signifie la neutralité dans l'orientation d'un gouvernement vers le secteur agricole (DSNU), métadonnées des ODD).

Graphique 11: Indice d'orientation de l'agriculture, 2001 vs. 2020



Source : Données extraites le 16/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

En 2020, sur les 44 pays de l'OCI dont les données sont disponibles, seuls le Kazakhstan et le Koweït avaient des valeurs d'AOI supérieures à 1 (1,15 et 1,09, respectivement). Ils étaient suivis par le Bahreïn, l'Azerbaïdjan et le Maroc avec des valeurs d'AOI égales à 0,91 et 0,54, respectivement. D'autre part, 22 pays de l'OCI ont montré des diminutions de l'AOI au cours de la même période entre 2001-2020 (Graphique 11).

Les exploitations agricoles et les petites entreprises agroalimentaires devraient avoir le droit d'accéder à un soutien public suffisant pour lutter contre les effets négatifs de la pandémie de COVID-19

La sécurité alimentaire et le développement du secteur agricole sont essentiels pour atteindre la faim "zéro" et lutter contre la pauvreté. La COVID-19 et la guerre en Ukraine ont posé des défis considérables à la sécurité alimentaire au niveau mondial. Parmi de nombreuses autres économies en développement, certains pays de l'OCI souffrent gravement car la part importante des dépenses des ménages dans les pays de l'OCI est consacrée à l'alimentation. Les restrictions à la mobilité des travailleurs dans les exploitations agricoles et dans les entreprises agroalimentaires ont causé de graves problèmes sociaux et économiques pour les populations (Banque Mondiale, 2020a). Bien que les restrictions à la mobilité pratiquées pendant la quarantaine aient été largement levées, leurs effets négatifs ont persisté tout au long de la pandémie. En tant que réponse spécifique, le soutien aux petites entreprises agroalimentaires qui ont perdu des revenus et la protection des emplois dans le secteur seraient essentiels dans de nombreux pays de l'OCI où une proportion importante de la main-d'œuvre est impliquée dans l'agriculture et la production alimentaire.

ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

La santé est un droit humain fondamental, une condition préalable et un moteur pour les autres objectifs de développement durable en raison de ses liens étroits avec les autres aspects du développement durable, à savoir l'eau et l'assainissement, l'égalité des sexes, le changement climatique, ainsi que la paix et la stabilité. En résumé, la bonne santé et le bien-être des personnes constituent le fondement du progrès social et de la croissance économique à long terme.

Les pays de l'OCI en général ont montré une progression modérée vers la réalisation de l'ODD 3, néanmoins les progrès observés ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. La majorité des pays de l'OCI présentent d'énormes écarts par rapport aux objectifs fixés, sans compter l'émergence de la pandémie de COVID-19 et ses effets dévastateurs sur les systèmes de santé.

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans reste supérieur à l'objectif fixé dans la majorité des pays de l'OCI à l'horizon 2020.

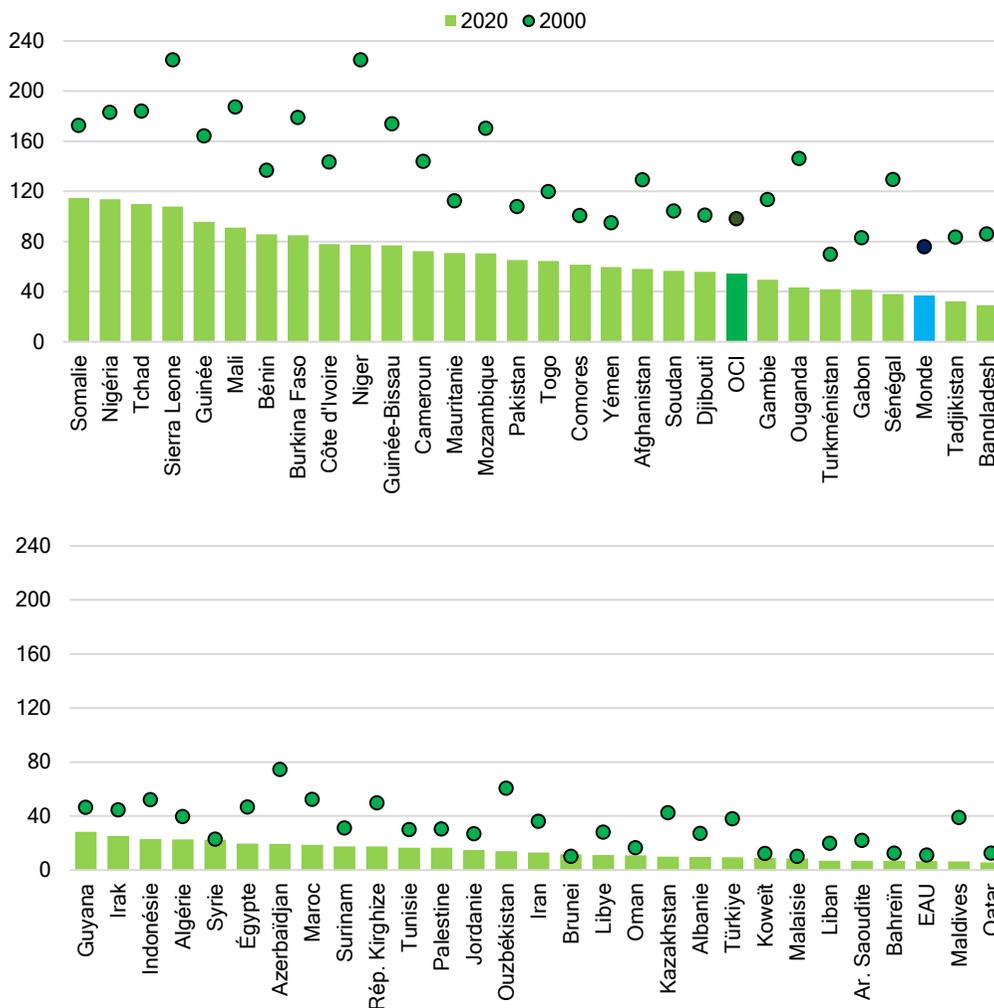
Le taux de mortalité des moins de cinq ans (TMM5) explique la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique meure avant d'atteindre l'âge de cinq ans, exprimée pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées des ODD).

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est un indicateur de sortie essentiel pour la santé et le bien-être des enfants. Il est suivi de près dans le domaine de la santé publique car il démontre l'accès des enfants et des communautés aux interventions sanitaires de base telles que la vaccination, le traitement médical des maladies infectieuses et une nutrition adéquate. L'Agenda 2030 pour le développement durable prévoit de mettre fin aux décès évitables d'enfants de moins de 5 ans d'ici à 2030 et tous les pays ont également pour objectif de les ramener à un niveau au moins aussi bas que 25 pour 1 000 naissances vivantes.

Malgré les interventions mises en place par les pays pour réduire la mortalité infantile, le taux de mortalité des moins de 5 ans était de 55 décès pour 1 000 naissances vivantes, soit plus du double de l'objectif fixé, en 2020 dans le groupe des pays de l'OCI et de 37 décès pour 1 000 naissances vivantes dans le monde la même année. Cependant, le TMM5 a diminué dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde, passant respectivement de 98 à 55 et de 76 à 37 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2020 (Graphique 12).

Individuellement, 27 pays de l'OCI ont déjà atteint cet objectif à l'horizon 2020 et parmi eux (Qatar, Maldives, Émirats arabes unis, Bahreïn, Arabie saoudite, Liban, Malaisie, Koweït, Türkiye, Albanie et Kazakhstan) comptent au moins 10 décès pour 1 000 naissances vivantes chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, les cas sont encore plus de trois fois supérieurs à l'objectif fixé dans 11 pays de l'OCI (Somalie, Nigeria, Tchad, Sierra Leone, Guinée, Mali, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Guinée-Bissau).

Graphique 12: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020



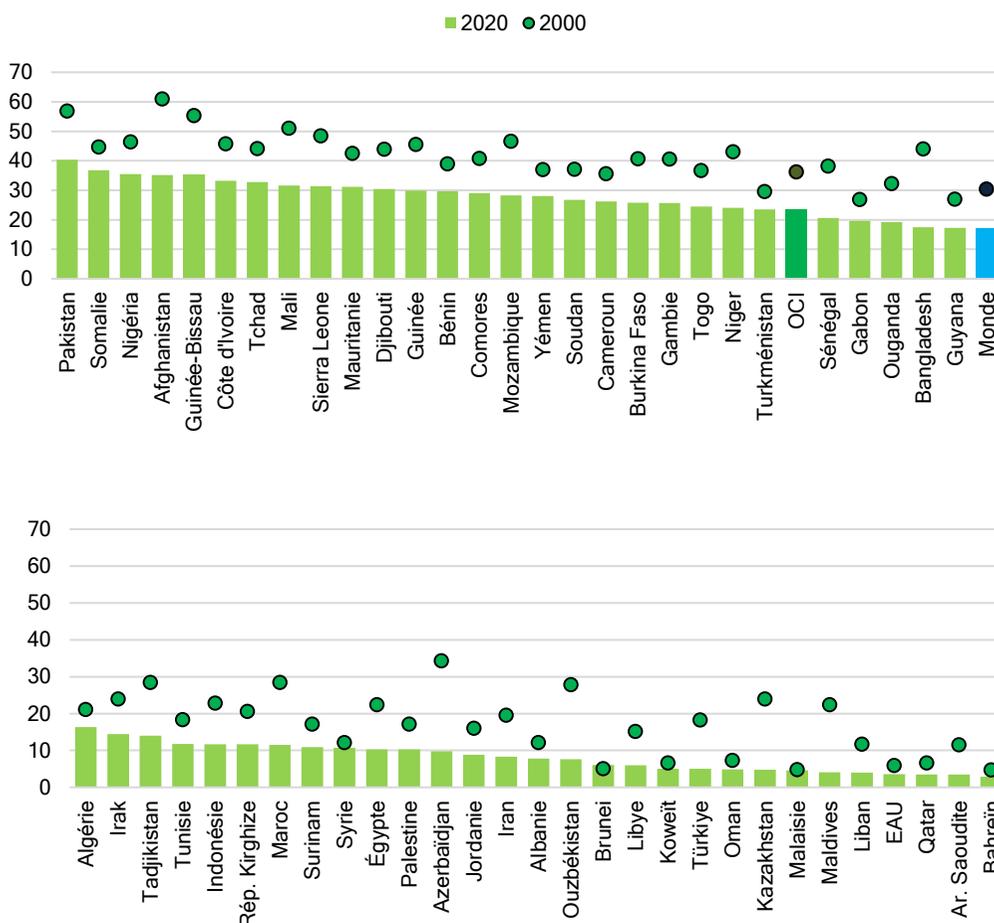
Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Les taux de mortalité néonatale sont en baisse dans les pays de l'OCI

Le taux de mortalité néonatale (TMN) est la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période spécifique meure avant d'atteindre 28 jours complets de vie, exprimée pour 1 000 naissances vivantes (DSNU, métadonnées des ODD). À cet égard, les 28 premiers jours de la vie d'un nouveau-né, considérés comme la période néonatale, sont probablement la période la plus vulnérable pour un enfant, au cours de laquelle ils courent le plus grand risque de mort. Les pays s'efforcent de mettre fin aux décès évitables de nouveau-nés et de réduire le taux de mortalité néonatale à au moins 12 pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030.

Au cours des deux dernières décennies, le taux moyen de mortalité néonatale dans le monde est passé de 30 à 17 décès pour 1 000 naissances vivantes. Des progrès similaires ont également été observés dans le groupe des pays de l'OCI, où le NMR est passé de 36 à 23 décès pour 1 000 naissances vivantes. Toutefois, les progrès enregistrés dans les différents pays de l'OCI n'ont pas été uniformes. Alors que 26 pays de l'OCI ont atteint cet objectif en 2020, 23 pays de l'OCI avaient des chiffres de RMN deux fois plus élevés que le chiffre cible déterminé (Graphique 13).

Graphique 13: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

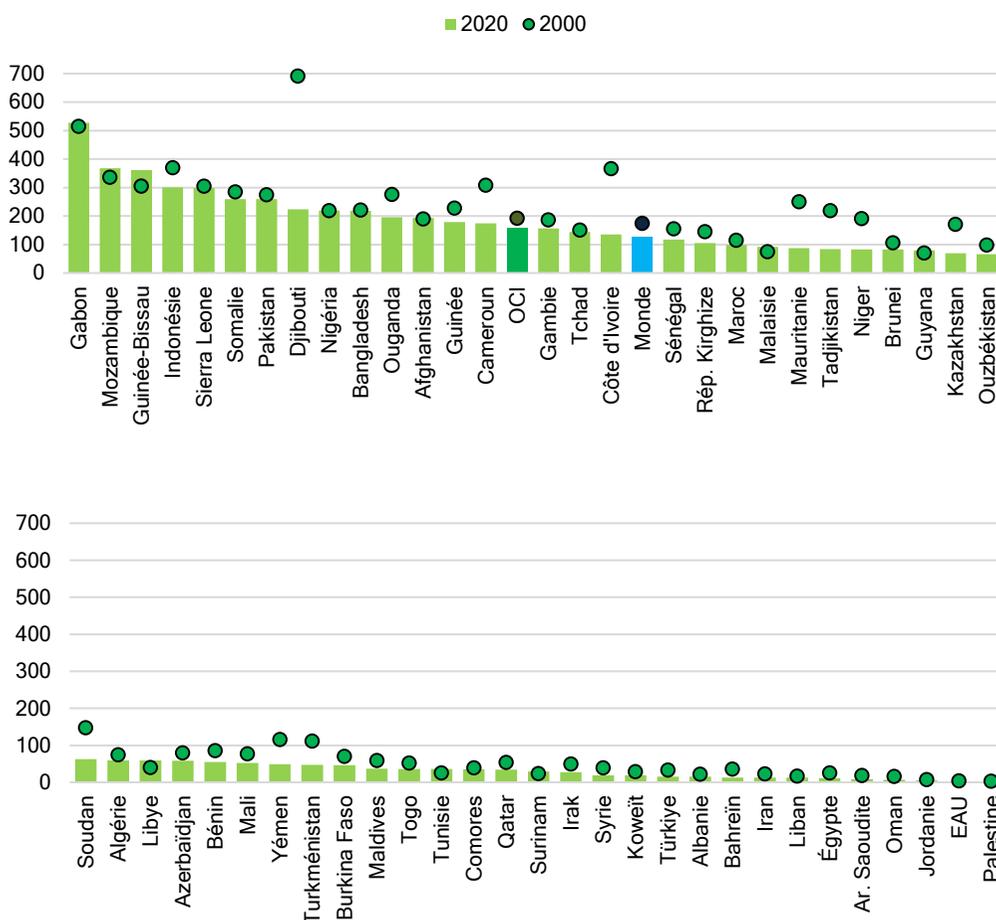
Les cas de tuberculose dans le groupe de pays de l'OCI restent élevés à partir de 2020

L'incidence de la tuberculose (TB) pour 100 000 habitants est le nombre estimé de nouveaux cas et de cas de rechute de TB (toutes les formes de TB, y compris les cas des personnes séropositives) sur une année donnée, représenté en taux pour 100 000

habitants (DSNU, ODD métadonnées). La tuberculose est l'une des maladies transmissibles que les pays visent à éradiquer d'ici 2030. Grâce aux efforts déployés, la moyenne mondiale des cas de tuberculose par population a diminué, passant de 174 en 2000 à 127 cas pour 100 000 personnes en 2020. De même, le nombre de cas de tuberculose dans le groupe des pays de l'OCI est passé de 192 à 158 entre les années considérées (Graphique 14).

En 2020, aucun des pays de l'OCI n'a réussi à afficher un taux de tuberculose nul pour 100 000 habitants. Bien que deux pays de l'OCI, à savoir la Palestine et les Émirats arabes unis, présentent les moyennes de tuberculose les plus faibles, soit moins de 1 pour 100 000 personnes en 2020, les cas de tuberculose se comptaient par centaines dans 19 pays de l'OCI. Dans l'ensemble, les cas de tuberculose ont diminué dans 47 pays de l'OCI, augmenté dans neuf d'entre eux et sont restés constants dans un pays entre 2000 et 2020 (Graphique 14).

Graphique 14: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2020

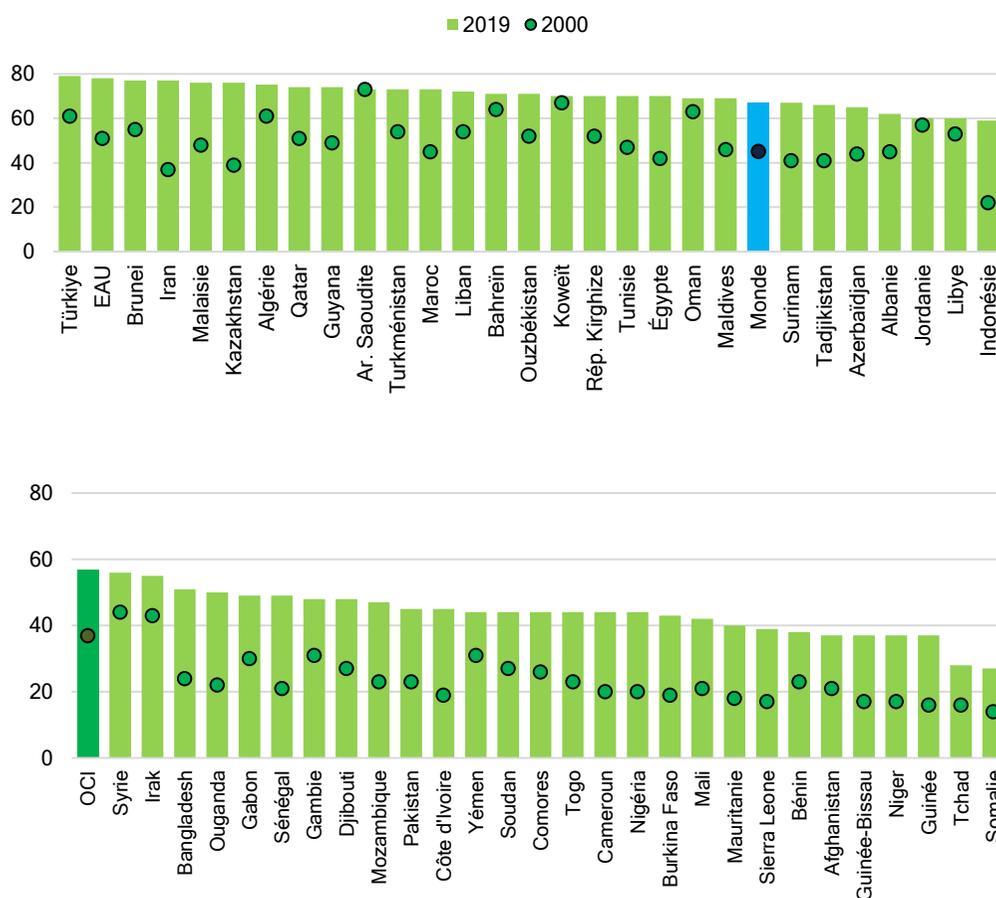


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Des progrès inégaux ont été observés en matière de couverture sanitaire dans les différents pays de l'OCI.

La couverture sanitaire universelle (CSU) est un indice rapporté sur une échelle sans unité de 0 à 100, qui est calculé comme la moyenne géométrique de 14 indicateurs traceurs de la couverture des services de santé classés dans les quatre grandes catégories suivantes, à savoir " la Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ", " les maladies infectieuses ", " les maladies non transmissibles " et " la capacité et l'accès aux services " (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 15: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle, 2000 vs. 2019



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

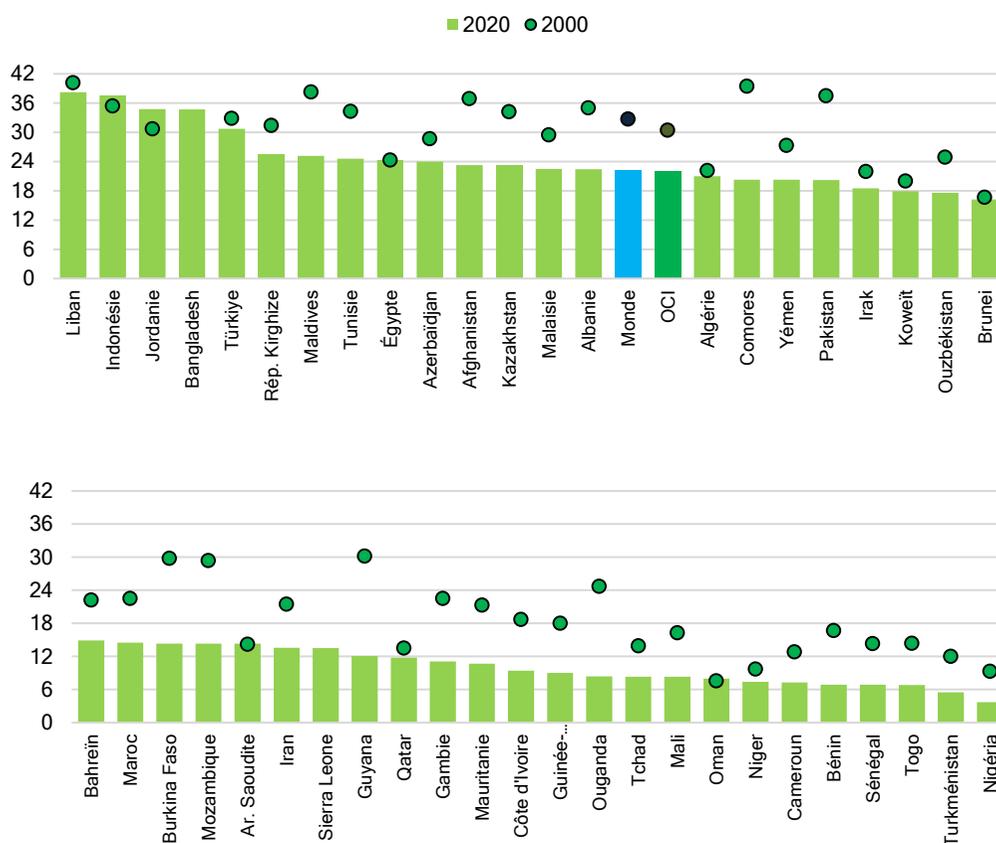
Les valeurs de couverture des services de soins de santé primaires dans le monde et dans le groupe des pays de l'OCI se sont améliorées entre 2000 et 2019, passant respectivement de 45 à 67 et de 37 à 57. Une amélioration considérable des valeurs de

l'indice de couverture des services de soins de santé primaires a été observée dans 32 pays de l'OCI au cours des deux dernières décennies, avec des augmentations de 20 points et plus dans leurs valeurs d'indice. Cependant, l'indice de couverture des services de soins de santé primaires dans les pays de l'OCI varie aussi considérablement, avec un écart de 52 points entre la Türkiye (avec la valeur la plus élevée de 79) et la Somalie (avec la valeur la plus faible de 27) (Graphique 15).

Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour contrôler le tabagisme chez les adultes dans les pays de l'OCI.

La prévalence normalisée par âge de la consommation actuelle de tabac chez les personnes âgées de 15 ans et plus indique le pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus qui consomme actuellement un produit du tabac (fumé et/ou sans fumée) sur une base quotidienne ou non quotidienne (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 16: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, (%), 2000 vs. 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Adoptée en 2003, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) reconnaît que le tabagisme est une épidémie mondiale qui nécessite une réponse internationale. Dans le cadre de cette campagne, la moyenne mondiale de la prévalence standardisée par âge du tabagisme actuel chez les personnes âgées de 15 ans et plus a diminué de 10,4 points de pourcentage, passant de 32,7 % à 22,3 %, et elle a diminué de 8,4 points de pourcentage, passant de 30,4 % à 22,0 % dans le groupe des pays de l'OCI (Graphique 16).

Il convient également de noter que la prévalence du tabagisme actuel a diminué de plus de 10 points de pourcentage au cours des deux dernières décennies dans 14 pays de l'OCI (Sierra Leone, Bangladesh, Comores, Guyane, Pakistan, Ouganda, Burkina Faso, Mozambique, Afghanistan, Maldives, Albanie, Gambie, Kazakhstan et Mauritanie). Cependant, le taux de prévalence était encore supérieur à 20 % dans 18 pays de l'OCI en 2020.

La couverture vaccinale DTC3 a chuté en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19

La proportion de la population cible ayant accès aux trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) correspond au pourcentage de nourrissons survivants ayant reçu les trois doses de l'anatoxine diphtérique et tétanique avec coqueluche contenant le vaccin au cours d'une année donnée (DSNU, métadonnées des ODD).

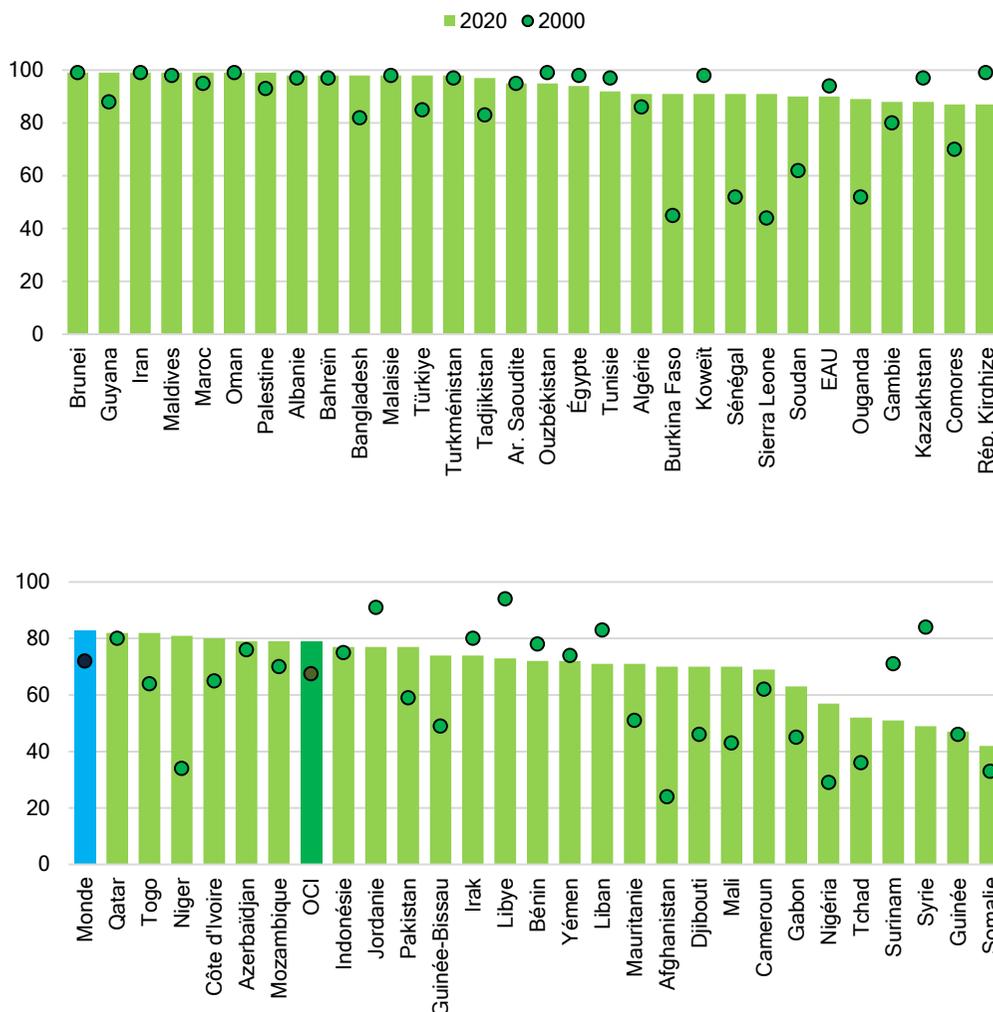
En 2020, environ 83% de la population enfantine mondiale a reçu le vaccin DTC3 ; de même, 79% de la population enfantine du groupe des pays de l'OCI a eu accès au vaccin DTC3. La couverture vaccinale DTC3 dans 30 pays individuels de l'OCI était supérieure à la moyenne mondiale et dans 25 d'entre eux, elle a même atteint au moins 90% de couverture (Graphique 17).

D'autre part, par rapport à la période de pandémie pré COVID-19, l'accès au vaccin DTC3 dans le groupe des pays de l'OCI et dans le monde a connu une baisse de 3,8 et 3,0 points de pourcentage respectivement entre 2019 et 2020. Dans les différents pays de l'OCI, l'accès au vaccin a diminué dans 35 pays pendant la pandémie et parmi eux, des baisses notables de plus de 10 points de pourcentage ont été observées dans sept pays de l'OCI, à savoir le Suriname, le Qatar, l'Azerbaïdjan, Djibouti, la Jordanie, le Liban et l'Irak. La pandémie a causé un sérieux revers aux programmes de vaccination des enfants, car les réponses et les programmes de vaccination de nombreux pays étaient axés sur la lutte contre la COVID-19.

Les pays de l'OCI ont une faible répartition des médecins dans la population

La densité des médecins montre le nombre de médecins, y compris les généralistes et les médecins spécialistes pour 10 000 habitants dans une zone nationale et/ou sous-nationale donnée. L'Agenda 2030 prévoit une augmentation des dépenses de santé et l'embauche, la formation et la fidélisation des professionnels de la santé dans les pays en développement, en particulier dans les PMA et les PEID.

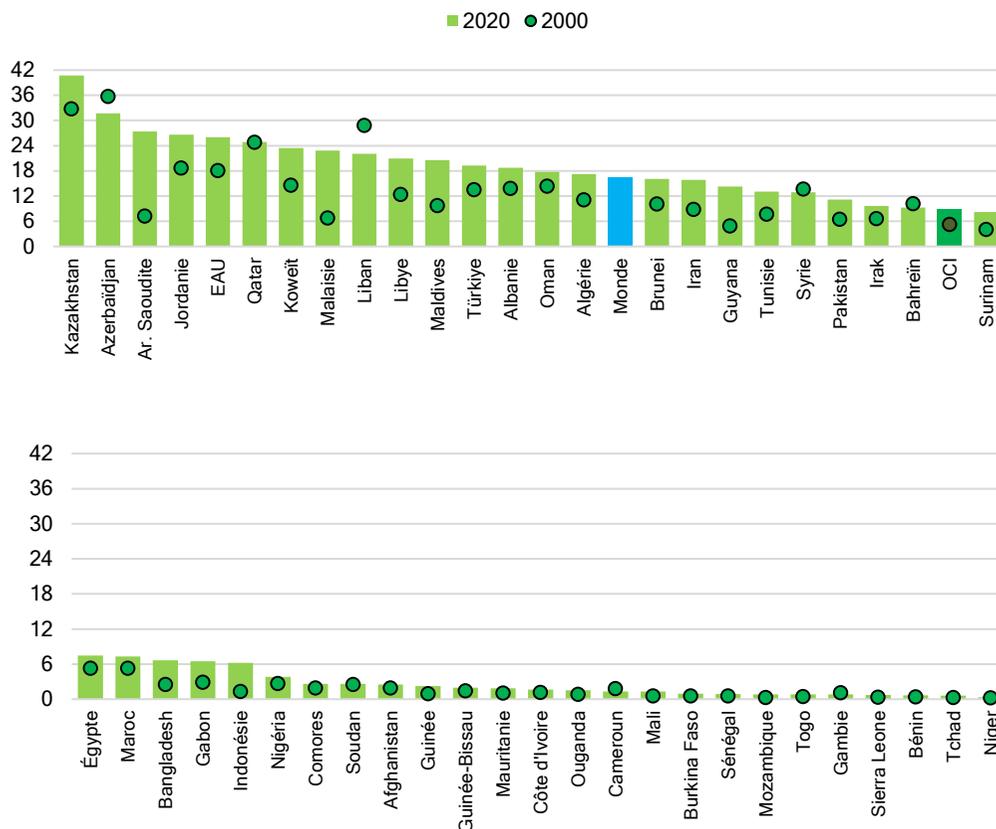
Graphique 17: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3, (%), 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

En 2020, la moyenne mondiale de la densité de médecins pour 10 000 habitants était de 16,4, tandis que la moyenne du groupe des pays de l'OCI, basée sur les données disponibles de la dernière année pour 49 pays depuis 2015, était de 9 médecins pour 10 000 habitants. Parmi les pays de l'OCI, les densités de médecins de seulement 15 pays de l'OCI étaient supérieures à la moyenne mondiale. Dans 28 pays de l'OCI, la densité de médecins pour 10 000 habitants était inférieure à 10 et la situation est alarmante dans 15 pays de l'OCI, à savoir le Niger, le Tchad, le Bénin, la Sierra Leone, la Gambie, le Togo, le Mozambique, le Sénégal, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et la Guinée-Bissau, avec moins de 2 médecins pour 10 000 habitants (Graphique 18).

Graphique 18: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

La pandémie de COVID-19 perturbe gravement les services de santé essentiels

Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être à tout âge est essentiel au développement durable. Cependant, au début de l'année 2019, le monde s'est retrouvé plongé dans une crise sanitaire sans précédent due à la COVID-19, qui, contrairement à toute autre crise, répand la souffrance humaine depuis lors, déstabilisant l'économie mondiale et bouleversant la vie de milliards de personnes dans le monde. La base de données SESRIC sur la pandémie de COVID-19 pour les pays membres de l'OCI (2022b) révèle que le nombre total mondial de cas de la COVID-19 était déjà supérieur à 600 millions et que parmi ceux-ci environ 58 millions de personnes se trouvaient dans les pays de l'OCI au début du mois de septembre 2022. Les réponses et les campagnes visant à enrayer une crise d'une telle ampleur ont gravement perturbé les services de santé vitaux et continuent de poser de nouveaux défis à la santé et au bien-être des personnes et d'inverser les progrès déjà accomplis vers la réalisation de certains objectifs de l'ODD 3.

ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation est l'un des principaux moteurs de l'amélioration de la vie et du bien-être de la population. Les nouveaux développements dans le secteur de l'éducation aujourd'hui peuvent permettre de fournir une éducation de qualité aux communautés les plus défavorisées ainsi que des connaissances techniques et pratiques avec les méthodes les plus rentables. En particulier, il faut bien souligner les pratiques modernes d'échange de savoir-faire et de renforcement des capacités techniques par la formation professionnelle, les programmes d'enseignement en ligne, les projets de renforcement des capacités et de coopération technique et d'autres. À cet égard, l'ODD 4 se concentre sur la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, l'égalité d'accès à un enseignement pré-primaire de qualité, l'élimination de toute discrimination dans l'éducation, l'alphabétisation et la numératie universelles, et l'augmentation de l'offre d'enseignants qualifiés, entre autres.

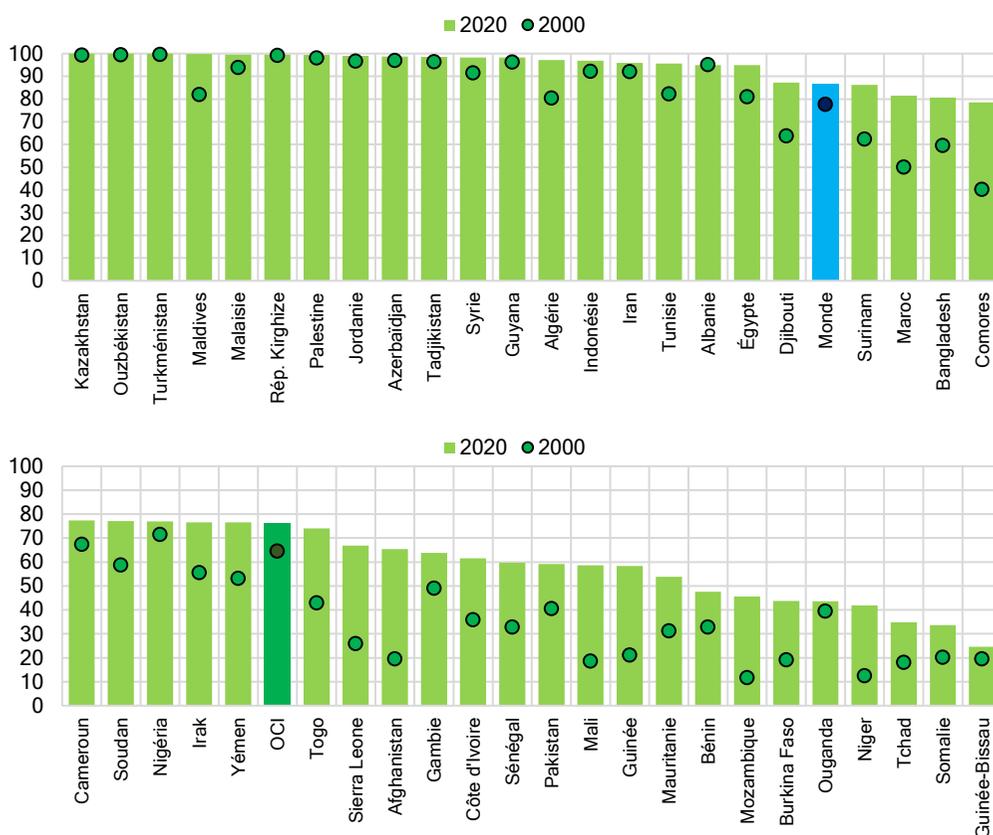
Dans l'ensemble, le groupe des pays de l'OCI a fait preuve de progrès modérés vers l'ODD 4, mais ces progrès ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif d'ici 2030. Malgré les progrès enregistrés dans les différents niveaux d'éducation des pays de l'OCI, il existe une grande disparité entre eux. D'une part, des réalisations importantes ont été observées dans la majorité des pays de l'OCI, concernant la participation des élèves à l'enseignement préscolaire et scolaire. D'autre part, certains pays de l'OCI ont dû faire face à de sérieux défis concernant les taux d'inscription et d'achèvement des différentes classes, et l'augmentation du nombre d'enseignants qualifiés. En particulier, la situation s'aggrave en ce qui concerne les objectifs montrant le résultat des activités éducatives. Si le rythme actuel des progrès ne change pas, de nombreux pays de l'OCI devraient manquer les cibles de l'ODD 4 d'ici 2030.

La situation s'est encore aggravée avec l'apparition de la COVID-19. Les fermetures d'écoles visant à limiter la propagation de la pandémie entraînent des perturbations dans l'enseignement, en particulier dans les communautés défavorisées où les résultats scolaires ont été affectés. Entre février 2020 et octobre 2021, les pays de l'OCI ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en raison de la pandémie de COVID-19 pour une durée de 27 semaines et ont mis en place un enseignement partiellement ouvert pendant 20 semaines en moyenne, ce qui a affecté environ 432 millions d'élèves du primaire et du secondaire (SESRIC, 2022c). Dans ce contexte, il est nécessaire d'entreprendre des actions concertées impliquant les pays de l'OCI, les donateurs et les organisations internationales pour promouvoir des possibilités d'éducation de qualité pour tous et s'assurer que personne n'est laissé pour compte en réponse à la pandémie de COVID-19.

Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire ont globalement augmenté dans les pays de l'OCI.

Certains pays de l'OCI ont été confrontés à des difficultés pour atteindre les objectifs les plus fondamentaux en matière d'éducation, tels que l'inscription et la participation des enfants à l'école, en particulier pour les filles et les autres groupes vulnérables de la population, et l'accès à des matériaux d'étude de base et à un nombre suffisant d'enseignants pour les élèves. En particulier, le taux d'achèvement est un indicateur important qui fournit des informations essentielles concernant le pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes qui ont terminé cette année.

Graphique 19: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes, 2000 vs 2020



Source : Données extraites le 24/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Au niveau primaire, le taux d'achèvement moyen mondial est passé de 77,6 % en 2000 à 86,6 % en 2020. De même, il est passé de 64,5% en 2000 à 76,3% en 2020 dans le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données disponibles pour 46 pays de l'OCI. En ce qui concerne la situation au niveau national, les taux d'achèvement étaient d'au moins 95% dans 18 pays membres en 2020 (ou l'année la plus récente). En revanche, ils étaient inférieurs à 50 % dans huit pays de l'OCI (Guinée-Bissau, Somalie, Tchad, Niger, Ouganda,

Burkina Faso, Mozambique et Bénin) (Graphique 19). En ce qui concerne les progrès enregistrés entre 2000 et 2020, on observe qu'environ 26 pays de l'OCI sont sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de garantir que tous les enfants terminent l'enseignement primaire d'ici 2030, si le taux de progression se maintient au même niveau ou au-dessus. (Graphique 19)

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, sur les 47 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les taux de scolarisation étaient supérieurs à 95 % dans sept pays membres (Kazakhstan, Turkménistan, République kirghize, Ouzbékistan, Malaisie, Maldives et Azerbaïdjan) en 2020. En outre, la Jordanie, l'Albanie, le Tadjikistan et la Palestine étaient proches de l'objectif avec des taux d'achèvement compris entre 92% et 94% au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Si le taux de progression actuel observé entre 2000 et 2020 est maintenu au même niveau ou à un niveau supérieur, cinq autres pays de l'OCI devraient atteindre ou être très proches d'atteindre l'objectif d'ici 2030. Les autres pays n'ont pas fait preuve d'une amélioration suffisante des taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire pour être considérés comme étant sur la bonne voie pour atteindre l'objectif d'ici 2030.

La situation s'aggrave toutefois au niveau de l'enseignement secondaire supérieur. Parmi les 46 pays de l'OCI disposant de données suffisantes en 2020 (ou année la plus récente), seul le Kazakhstan a atteint l'objectif avec un taux d'achèvement de 95,5%. En outre, quatre pays de l'OCI (l'Albanie, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan) sont en passe d'atteindre l'objectif d'ici 2030, selon les estimations basées sur les taux de progression de ces pays observés entre 2000 et 2020. Trois autres pays de l'OCI (Malaisie, République kirghize et Iran) ont enregistré des progrès prometteurs en matière de taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ils devraient atteindre l'objectif en 2030 avec des efforts légèrement plus intenses mais continus.

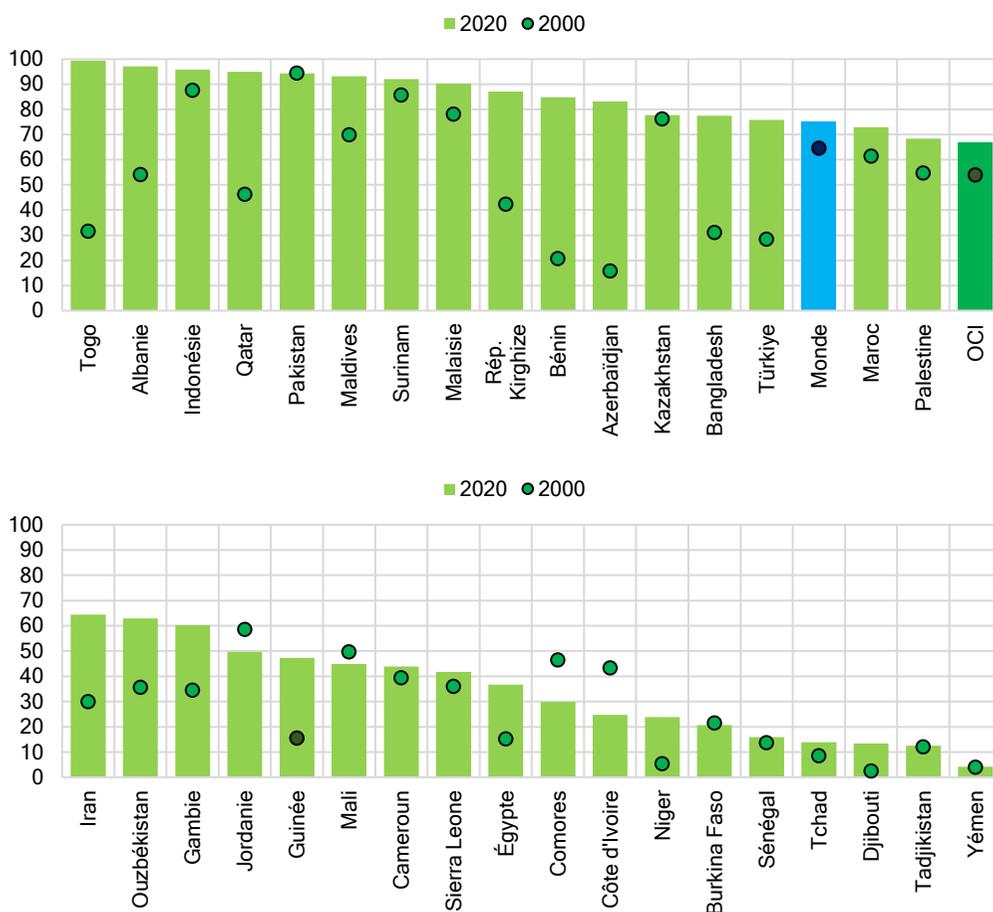
Malgré les progrès réalisés en matière de scolarisation, l'accès à l'éducation préscolaire pour tous les enfants d'ici 2030 reste préoccupant.

Le taux de participation à l'apprentissage organisé montre la proportion d'enfants d'un groupe d'âge donné inscrits dans au moins un programme d'apprentissage organisé qui comprend à la fois l'éducation et la protection. En ce qui concerne les programmes d'apprentissage organisé dans l'enseignement préprimaire, l'objectif principal est de permettre à tous les enfants d'accéder à cet enseignement. Au cours de la période allant de 2000 à 2020, le taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire a légèrement augmenté, passant de 53,9% à 66,8% dans le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données de 34 pays membres, tandis que la moyenne mondiale a également augmenté de manière substantielle de 64,6 % à 75,3 % (Graphique 20).

En ce qui concerne la situation au niveau national, huit des 34 pays de l'OCI disposant de données suffisantes (Togo, Albanie, Indonésie, Qatar, Pakistan, Maldives, Suriname et Malaisie) ont atteint des taux de participation compris entre 90% et 100%. En outre, neuf autres pays (le Bénin, le Bangladesh, l'Azerbaïdjan, la Türkiye, la République kirghize,

l'Iran, l'Ouzbékistan, la Guinée et la Gambie) sont en passe d'atteindre les mêmes résultats élevés d'ici à 2030 sur la base de leurs taux de progression démontrés entre 2000 et 2020. D'autre part, moins d'un quart des enfants étaient inscrits à un apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire dans huit pays de l'OCI en 2020 (ou l'année la plus récente) (Graphique 20).

Graphique 20: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 24/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

La majorité des pays de l'OCI ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement scolaire.

L'objectif 4.5 des ODD prévoit d'éliminer les disparités et d'assurer pour tous l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle d'ici 2030, en particulier pour les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les populations autochtones et les femmes. Dans ce contexte, la valeur ajustée de l'indice de parité entre les sexes (limitée à une fourchette entre 0 et 2) pour le taux d'achèvement avec "1" indique une parité entre les filles et les garçons. En général, une valeur inférieure à 1 est

le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et une valeur supérieure à 1 reflète une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

En 2020, 17 pays de l'OCI sur 29 (dont les données répondent aux critères de mesure des progrès) ont enregistré une parité ou une disparité en faveur des filles dans le taux d'achèvement de l'enseignement primaire. Le Tadjikistan, le Cameroun et l'Irak étaient également très proches de la réalisation de la parité entre les sexes en 2020 (ou année la plus récente). En outre, sur la base de leurs taux de progression démontrés entre 2000 et 2020, quatre autres pays de l'OCI devraient atteindre la parité entre les sexes d'ici 2030 (Graphique 21).

Graphique 21: Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire, 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 24/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

La parité ajustée entre les sexes dans le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire inférieur de 13 des 29 pays de l'OCI disposant de données en 2020 (ou l'année la plus

récente) montre une disparité en faveur des filles, tandis que 3 pays membres (République kirghize, Kazakhstan et Tadjikistan) étaient très proches d'atteindre la parité entre les sexes. En outre, six pays (le Togo, la Mauritanie, la Guinée, l'Ouganda, la Sierra Leone et le Tadjikistan) sont en passe d'atteindre cet objectif d'ici à 2030. En revanche, les niveaux de parité entre les sexes sont alarmants et les taux de progression insuffisants dans sept pays de l'OCI.

Quant aux taux d'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur, une disparité en faveur des filles a été observée dans 11 pays de l'OCI sur 29 disposant de données suffisantes. En outre, trois pays de l'OCI (Indonésie, Pakistan et République kirghize) étaient très proches de la parité entre les sexes. Sur la base des progrès réalisés, huit autres pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Mauritanie, Sénégal, Pakistan, Ouganda, Bangladesh et Cameroun) atteindront la parité ou la disparité entre les sexes en faveur des filles d'ici 2030. Toutefois, sept pays membres ne sont pas en mesure d'atteindre cet objectif d'ici à 2030.

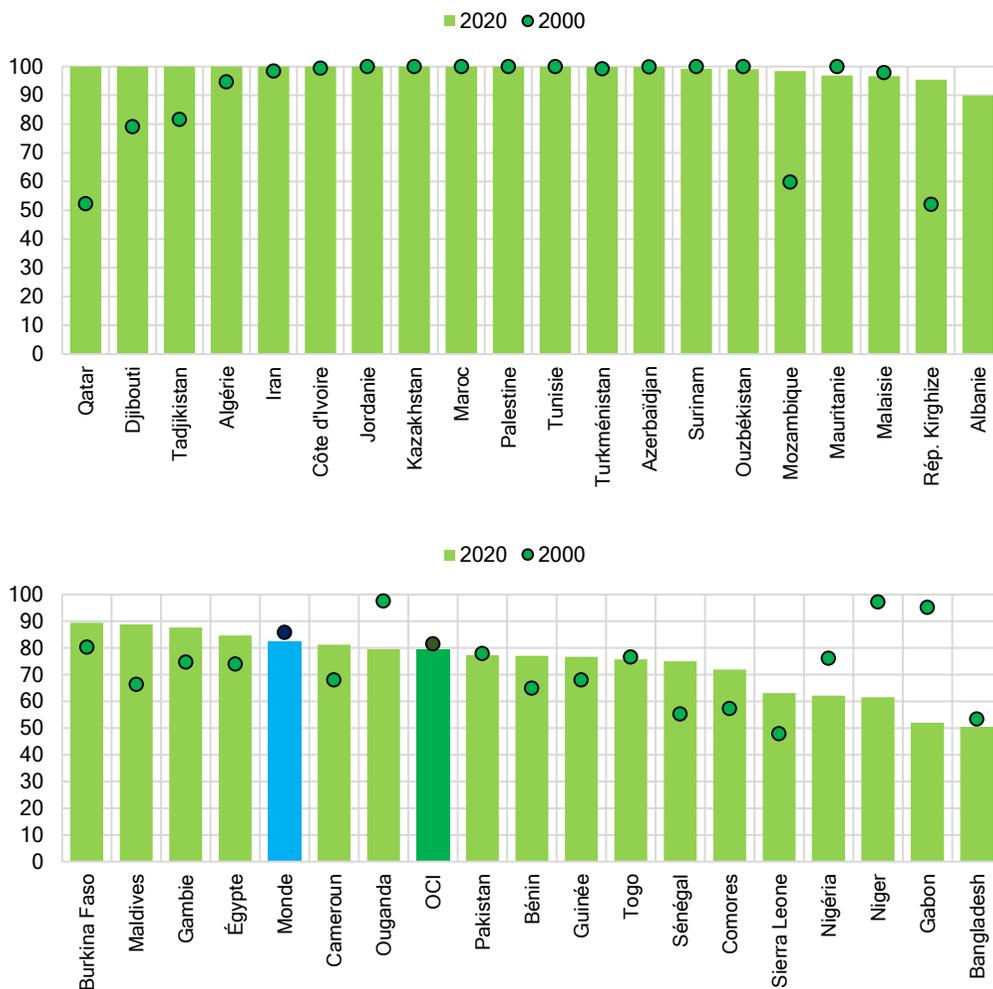
Il y a un besoin croissant d'enseignants qualifiés dans les pays de l'OCI

Des spécialistes qualifiés, des professionnels et l'ensemble des ressources humaines jouent un rôle crucial dans le développement et la prospérité de tout pays. L'absence d'une éducation adéquate pour les jeunes entrave la croissance économique future de tout pays. À cet égard, la formation adéquate des enseignants est considérée comme étant importante pour le progrès d'un pays à long terme.

Au niveau mondial, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins une formation minimale était de 82,5% en 2020. En comparaison, il était de 79,4% pour le groupe des pays de l'OCI, sur la base des données les plus récentes de 37 pays membres. En 2020, 19 pays de l'OCI comptaient plus de 95 % d'enseignants du primaire ayant reçu une formation organisée. En outre, dans trois pays de l'OCI (Albanie, Burkina Faso et Maldives), la proportion d'enseignants formés dans l'enseignement primaire était proche de 90 %. Au rythme des progrès réalisés au cours de la période 2000-2020, 95 % (ou plus) des enseignants du primaire dans trois autres pays de l'OCI auront également reçu au moins la formation minimale requise pour enseigner dans le primaire d'ici 2030 (Graphique 22).

D'autre part, la proportion des enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu la formation minimum requise a diminué dans 12 pays de l'OCI entre 2000 et 2020. Parmi ces pays, une dégradation visible, tant en termes de taux de changement annuel que de changement total entre les deux années, peut être observée dans quatre pays de l'OCI (Ouganda, Gabon, Niger et Nigeria) (Graphique 22).

Graphique 22: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes, (%), 2000 vs. 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 24/08/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Les progrès en matière d'accès à l'éducation ont été entravés par la fermeture des écoles en raison de la COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a affecté les institutions et les systèmes éducatifs à tous les niveaux dans le monde entier. L'inégalité d'accès à l'éducation s'est encore aggravée pour les communautés vulnérables, pauvres et défavorisées. En particulier, il a été observé de manière très nette dans les pays membres d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud qui avaient déjà de sérieux problèmes pour atteindre les cibles de l'ODD 4 avant même la pandémie par rapport aux autres pays membres.

On estime qu'au cours des deux dernières années, depuis que les fermetures massives d'écoles ont été mises en pratique en raison de la propagation rapide de la COVID-19, environ 147 millions d'enfants ont manqué plus de la moitié de leur instruction en personne (ONU, 2022). Entre février 2020 et octobre 2021, les pays de l'OCI ont imposé des fermetures d'écoles à l'échelle nationale en raison de la pandémie de COVID-19 pour une durée de 27 semaines et ont mis en place un enseignement partiellement ouvert pendant 20 semaines en moyenne, ce qui a affecté environ 432 millions d'élèves du primaire et du secondaire (SESRIC, 2022c). Bien que l'enseignement à distance ait été immédiatement proposé et mis en pratique dans la plupart des pays, de nombreux enfants dans le monde n'ont toujours pas cette possibilité.

ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'ODD 5 met profondément l'accent sur les aspects de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les aspects de cet objectif sont considérés comme des droits humains fondamentaux et des éléments importants pour un monde pacifique, prospère et durable. L'égalité entre les sexes est transversale à de nombreux ODD et constitue donc une nécessité pour atteindre plusieurs autres cibles dans le cadre de différents ODD, comme l'éradication de la pauvreté, l'inégalité, la bonne santé et le bien-être pour tous, le travail décent et la croissance économique, entre autres.

L'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable par les pays de l'OCI implique que les pays s'engagent à atteindre l'objectif d'égalité entre tous leurs citoyens. Pour atteindre cet objectif, les pays doivent s'attaquer aux questions liées à la violence et à la discrimination à l'égard des femmes, au mariage des enfants, à la santé reproductive et sexuelle des femmes, à la participation effective des femmes sur le lieu de travail, à leur rôle politique, du parlement aux organes locaux, ainsi qu'à la vie publique, à la propriété foncière, et créer des lois et des politiques pour garantir la mise en œuvre effective de ces questions. La collecte de données précises sur tous ces aspects permettra de mesurer plus facilement les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de toutes les femmes et filles.

Pourtant, à moins de dix ans de l'échéance de 2030, il n'est pas possible de déterminer si les pays de l'OCI et le monde en général sont sur la bonne voie, car de nombreux indicateurs relevant de cet objectif présentent des lacunes et des limitations en matière de données, ce qui constitue un sérieux obstacle à l'évaluation des progrès des objectifs spécifiques en matière de genre.

La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté dans le groupe des pays de l'OCI.

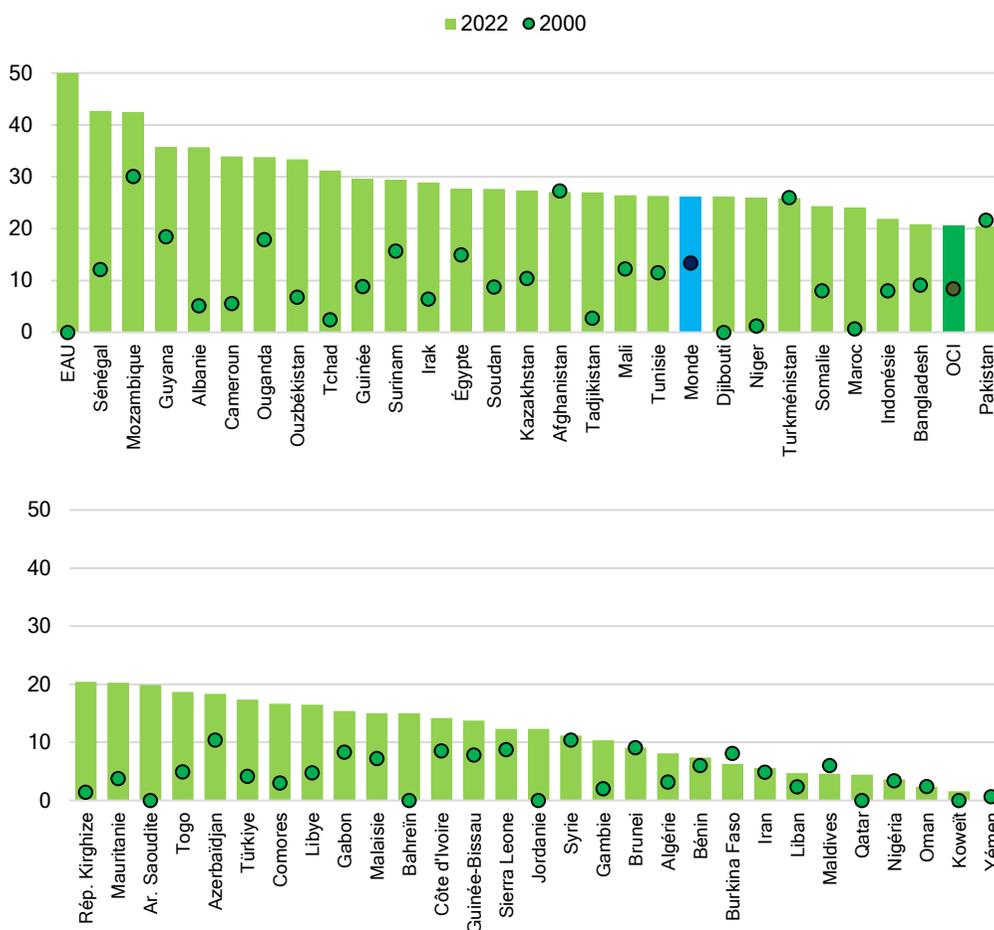
La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux, au 1er janvier de l'Année de base, est mesurée comme le nombre de sièges occupés par des femmes membres des chambres uniques ou des chambres basses des parlements nationaux, exprimé en pourcentage du total des sièges occupés (DSNU, métadonnées des ODD).

Les femmes ont historiquement été sous-représentées dans les postes de direction politique. Toutefois, la situation a commencé à changer ces dernières années. La proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté, même si les hommes restent surreprésentés. Au niveau mondial, la proportion de femmes représentées dans les parlements est passée de 13,3 % à 26,2% au cours des deux dernières décennies et elle est passée de 8,4 % à 20,6 % dans le groupe des pays de l'OCI au cours de la même période. Les augmentations enregistrées au niveau mondial et

dans le groupe des pays de l'OCI indiquent que les pays progressent vers une représentation équilibrée des sexes dans leurs parlements nationaux. Malgré ces augmentations, l'écrasante majorité des parlementaires demeure masculine.

À partir de 2022, les Émirats arabes unis auront une représentation égale des femmes et des hommes au parlement national. En outre, les femmes occupent au moins un tiers des sièges dans les parlements nationaux de sept autres pays de l'OCI, à savoir le Sénégal (42,7%), le Mozambique (42,4%), la Guyane (35,7%), l'Albanie (35,7%), le Cameroun (33,9%), l'Ouganda (33,8%) et l'Ouzbékistan (33,3%). D'autre part, 12 pays de l'OCI ont signalé des proportions marginalement faibles de sièges occupés par des femmes dans leurs parlements nationaux, avec moins de 10% (Graphique 23).

Graphique 23: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs. 2022

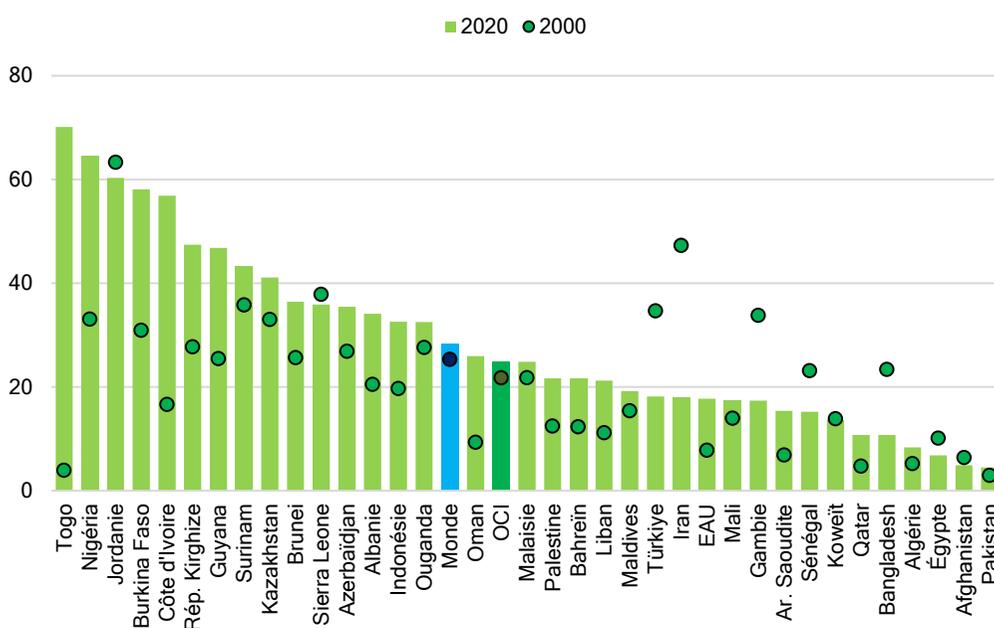


Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

La proportion de femmes occupant des postes de direction et de gestion dans les pays de l'OCI varie considérablement.

Les proportions de femmes dans les postes de direction se réfèrent à la proportion de femmes dans le nombre total de personnes employées dans des postes de direction (DSNU, métadonnées des ODD). La participation pleine et effective des femmes aux postes de direction est l'un des moyens de débloquer les progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes ; cependant, les femmes sont toujours largement distancées par les hommes en termes de postes de direction. En 2020, les femmes n'occupaient que 28,3 % des postes de direction dans le monde. De même, sur la base des données disponibles sur 35 pays de l'OCI, les femmes n'occupent que 24,9% des postes de direction dans le groupe des pays de l'OCI (Graphique 24).

Graphique 24: Proportion de femmes occupant des postes de direction (%), 2000 vs 2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Malgré les faibles proportions de femmes occupant des postes de direction dans le monde et dans le groupe des pays de l'OCI, cinq pays de l'OCI, à savoir le Togo (70,1%), le Nigeria (64,4%), la Jordanie (60,3%), le Burkina Faso (58,1%) et la Côte d'Ivoire (56,9%) ont obtenu de meilleurs résultats en termes de femmes occupant des postes de direction. Cela démontre que ces pays ont dépassé la barre de l'égalité des chances de 50 % nécessaire aux hommes et aux femmes pour occuper des postes de direction, comme le prévoit l'Agenda 2030 (Graphique 24).

Les femmes et les filles ont dû faire face à une charge accrue de soins non rémunérés et de travail domestique pendant la pandémie.

La pandémie de COVID-19 a frappé plus durement les femmes de différentes manières, notamment par la perte d'emploi, la réduction des heures de travail rémunéré, la perte de revenus et l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces retombées dues à la crise ont un impact sérieux sur des décennies de progrès fragiles réalisés pour réduire l'écart d'inégalité entre les sexes. La pandémie a entraîné des fermetures d'écoles et d'entreprises, ainsi que des restrictions à la mobilité et à d'autres services. De nombreuses personnes ont été piégées dans leurs foyers, ce qui a augmenté les demandes de soins et le travail domestique dans les ménages partout dans le monde. Les femmes et les jeunes filles ont sans aucun doute assumé la plus grande partie de ces soins et de ce travail domestique, et ont donc assumé davantage de soins et de travail domestique non rémunérés pendant la pandémie, ce qui a affecté leur carrière (UN Women, 2021; PARIS21, 2022).

Dans la lutte contre la pandémie, les femmes ont joué un rôle de premier plan à de nombreux titres, en tant qu'éducatrices, professionnelles de la santé et soignantes non rémunérées ; cependant, lorsque les gouvernements ont créé des mécanismes spéciaux de gouvernance et de conseil pour aider à lutter contre la pandémie, les proportions de femmes auxquelles ont été confiés des postes de direction au sein des groupes de travail COVID-19 dans de nombreux pays du monde étaient insignifiantes (UN Women and UNDP, 2021). Cela implique que la pandémie de COVID-19 a exposé davantage la vulnérabilité particulière des femmes et montre le nombre croissant de preuves de l'inégalité entre les sexes. Il est donc important que chaque plan d'intervention de la COVID-19, chaque plan de redressement et chaque budgétisation des ressources s'efforcent de prendre en compte l'égalité des sexes.

ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD 8 reconnaît l'importance d'une croissance économique durable et inclusive, qui peut créer de nouvelles et meilleures possibilités d'emploi sans nuire à l'environnement. Il appelle des possibilités d'emploi et des conditions de travail décentes qui devraient être offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler. En outre, une croissance économique rapide peut en particulier aider les pays de l'OCI à combler l'écart de développement économique qui les sépare des pays développés. La pandémie de COVID-19 et l'arrêt de l'activité économique entraînent des contractions de la production et des pertes d'emploi dans les pays de l'OCI. En raison de la pandémie, l'économie mondiale s'est contractée de 3,5 % en 2020. Bien que la croissance économique mondiale ait été de 5,7 % en 2021, cette reprise devrait malheureusement ralentir à 2,9 % en 2022 et rester à 3 % en 2023-24 en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine (Banque mondiale, 2022c).

Sans efforts supplémentaires, les PMA de l'OCI ne parviendront pas à atteindre l'objectif de croissance annuelle du PIB de 7 % d'ici à 2030.

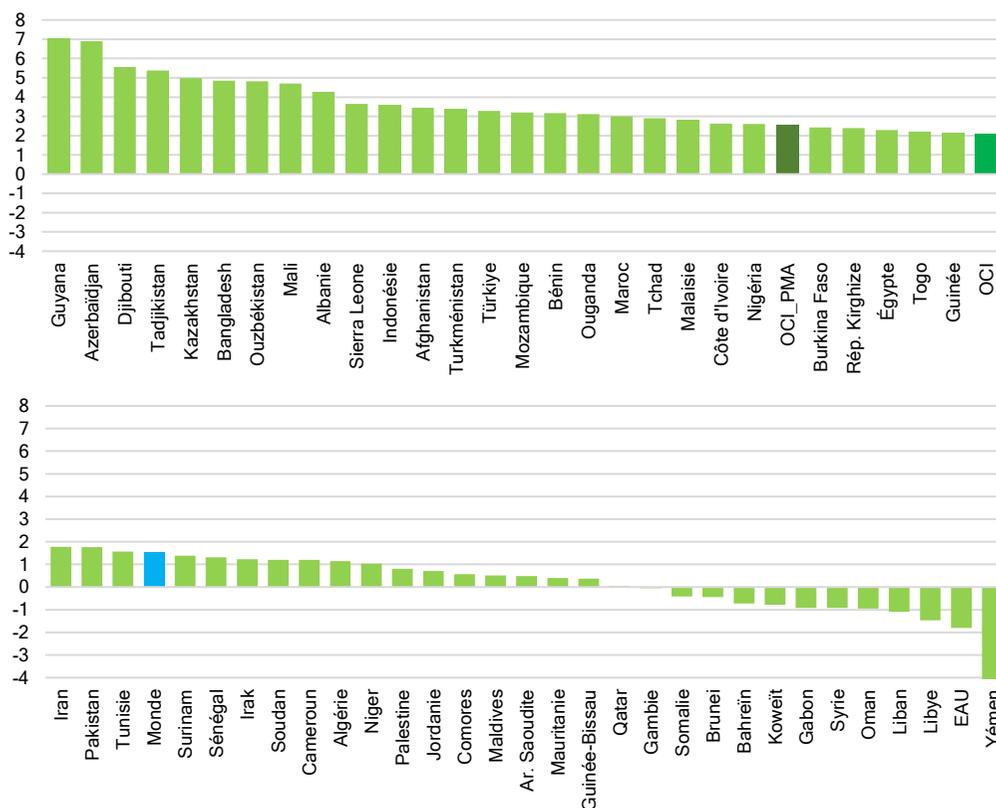
Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant est calculé comme une variation en pourcentage du PIB réel par habitant entre deux années consécutives. Les données relatives au PIB réel sont mesurées en dollars constants afin de faciliter à la fois le calcul des taux de croissance des pays et la production de données agrégées régionales et mondiales. Le PIB réel par habitant est une approximation du niveau de vie moyen des résidents d'un pays ou d'une région. Une variation positive en pourcentage de cet indicateur peut être interprétée comme une augmentation du niveau de vie moyen des résidents (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2020, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant a été de 2,1% pour l'ensemble du groupe des pays de l'OCI et de 2,6% pour les 21 pays du groupe des PMA de l'OCI. Bien que ces taux soient légèrement supérieurs à celui du monde (1,5%), il est inférieur à la moitié du taux cible de 7 % par an. Par conséquent, les PMA de l'OCI ne vont pas atteindre l'objectif d'une croissance du PIB de 7 % par an si le rythme de leur développement ne s'accélère pas sensiblement. Cela suggère également qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif d'une croissance économique durable, en particulier pour les PMA membres de l'OCI. Dans ces pays, il est très important de promouvoir la diversification économique, non seulement pour protéger les pays contre les crises économiques mondiales et nationales imprévues, mais aussi pour assurer leur viabilité à long terme ainsi qu'une croissance plus inclusive.

Au niveau de chaque pays, seuls la Guyane et l'Azerbaïdjan ont atteint un taux de croissance annuel moyen d'environ 7 % du PIB réel par habitant pour la période 2000-2020. Outre la Guyane et l'Azerbaïdjan, trois autres pays de l'OCI (Djibouti, Tadjikistan et

Kazakhstan) ont été observés comme ayant un taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant de 5 % et plus entre 2000 et 2020. Dans le même intervalle de temps, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant était négatif pour 12 pays de l'OCI (Graphique 25).

Graphique 25: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2020



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/09/2022 de la Division Statistique des Nations Unies (DSNU), Base de données des agrégats principaux des comptes nationaux. Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Malgré des améliorations, la productivité du travail dans les pays de l'OCI présente de grandes disparités

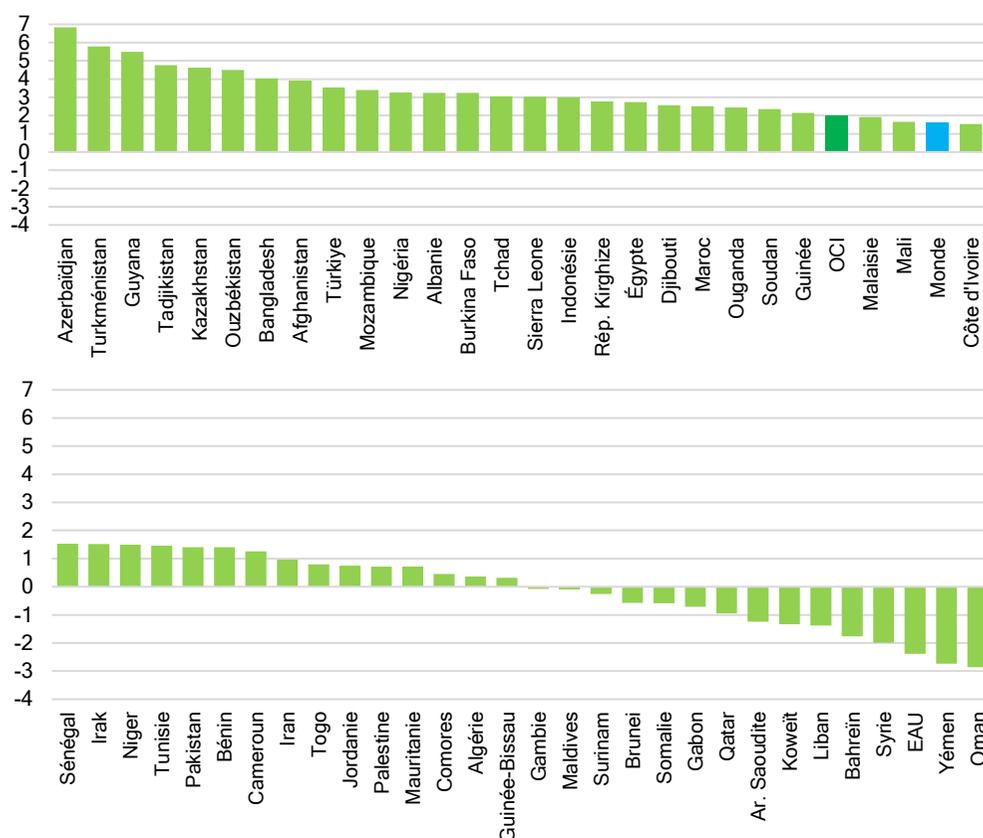
Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi indique la variation annuelle en pourcentage du PIB réel par personne pourvue d'un emploi. Il est une mesure de la croissance de la productivité du travail, il fournit donc des informations sur l'évolution, l'efficacité et la qualité du capital humain dans le processus de production.

Entre autres, la croissance économique d'un pays peut être obtenue soit en augmentant l'emploi, soit en augmentant la productivité totale des facteurs grâce à un travail plus efficace de la part de ceux qui sont employés. Cet indicateur met en lumière l'effet de productivité, ce qui en fait une mesure clé de la performance économique. Les

estimations de la productivité (et de la croissance) du travail peuvent faciliter la formulation des politiques du marché du travail et en surveiller les effets pour les décideurs politiques. Elles peuvent également contribuer à la compréhension de la manière dont les performances du marché du travail affectent le niveau de vie des personnes employées (DSNU, métadonnées des ODD).

La croissance de la productivité du travail - mesurée par le PIB par personne employée - a été estimée à 2% pour le groupe des pays de l'OCI sur la période 2000-2021, ce qui est légèrement supérieur à celle du monde (1,6%) (Graphique 26). Cependant, le taux moyen de croissance de la productivité du travail pour le groupe des pays de l'OCI a ralenti après la crise financière de 2008-2009. Le taux moyen était de 1,4% entre 2009 et 2021, contre 2,9% entre 2000 et 2008. La croissance de la productivité du travail entraîne une hausse durable des revenus et du niveau de vie. Le ralentissement de la croissance de la productivité suggère donc un effet négatif sur le groupe des pays de l'OCI vers la réalisation de niveaux de développement plus élevés.

Graphique 26: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2021



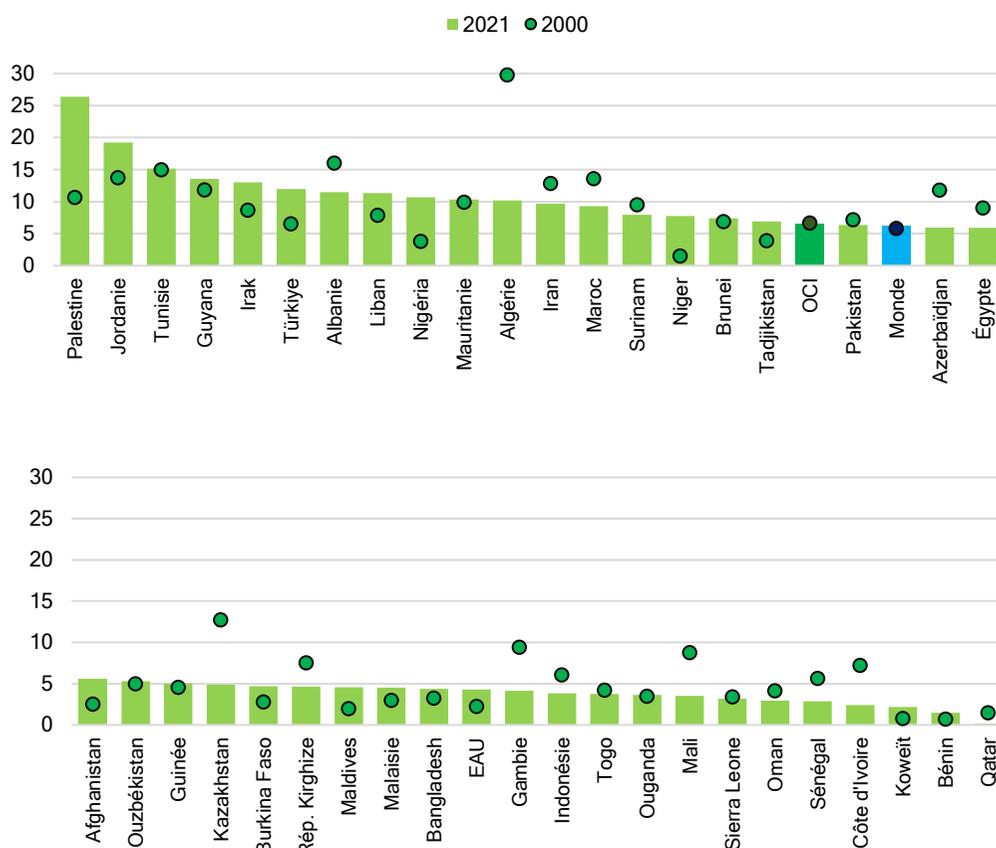
Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/09/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Le groupe des pays de l'OCI a montré une variation considérable dans la croissance de la productivité du travail. Elle a été en moyenne supérieure à 5% pour seulement trois pays de l'OCI (Azerbaïdjan, Turkménistan et Guyana) de 2000 à 2021. Alors que les taux moyens de croissance de la productivité du travail de 20 pays de l'OCI se situaient entre 2 et 5 %, ils se situaient entre 0 et 2 % pour 18 pays de l'OCI au cours de la même période. Toutefois, 15 pays de l'OCI ont affiché une croissance moyenne négative de la productivité du travail pour la période 2000-2021 (Graphique 26).

Les taux de chômage croissants constituent un problème grave pour certains pays de l'OCI

Le taux de chômage indique le pourcentage de la population active qui est sans emploi. C'est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de travail. Elle reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour ceux et celles qui cherchent activement du travail. Par conséquent, elle peut montrer l'efficacité et l'efficacité d'une économie pour absorber sa main-d'œuvre et la performance du marché du travail (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 27: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2021



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/09/2022 de l'Organisation internationale du travail (OIT), base de données ILOSTAT. Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Le taux de chômage moyen du groupe des pays de l'OCI n'a que légèrement diminué de 6,6% en 2000 à 6,5% en 2021 sur la base des données disponibles pour 42 pays de l'OCI. À cet égard, le groupe des pays de l'OCI n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de plein emploi productif et de travail décent pour tous d'ici 2030, si l'on se base sur le rythme des progrès réalisés entre 2000 et 2021 (Graphique 27).

Le chômage de longue durée peut avoir des effets négatifs durables sur les individus et la société en mettant en danger la cohésion sociale et en augmentant le risque de pauvreté et de conflit social. De grandes disparités existent entre les pays de l'OCI en termes de taux de chômage. Au cours de la période 2000-2021, sur les 42 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, le taux de chômage a augmenté dans 23 d'entre eux et diminué dans 19 d'entre eux (Graphique 27).

Le taux de chômage était inférieur à 5% dans 19 pays de l'OCI (Qatar, Bénin, Koweït, Côte d'Ivoire, Sénégal, Oman, Sierra Leone, Mali, Ouganda, Togo, Indonésie, Gambie, Émirats arabes unis, Bangladesh, Malaisie, Maldives, République kirghize, Burkina Faso et Kazakhstan). Cependant, il était alarmant dans 11 pays de l'OCI avec plus de 10% sur la base des dernières données disponibles (de 2016 à 2021) (Graphique 27).

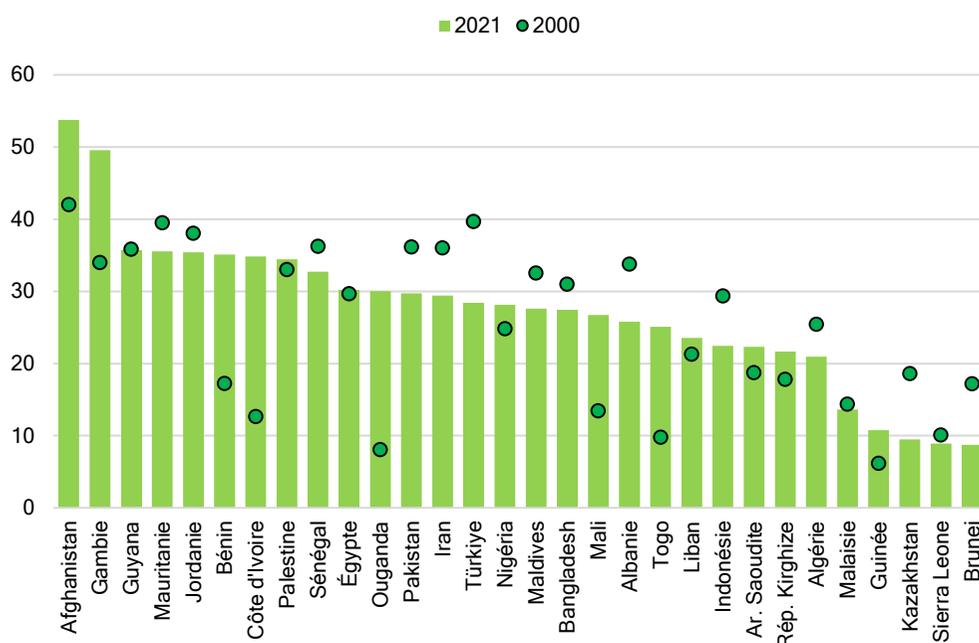
La part des jeunes qui n'ont pas d'emploi, d'éducation ou de formation reste encore élevée dans la majorité des pays de l'OCI

La part des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont pas dans l'emploi, l'éducation ou la formation représente une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne sont pas en formation et qui ne sont pas dans l'emploi. Elle est également connue sous le nom de "taux NEET". Il s'agit d'une mesure plus large de l'entrée potentielle des jeunes sur le marché du travail que le chômage des jeunes, car elle inclut également les jeunes qui ne font pas partie de la population active, tels que les jeunes travailleurs découragés, ainsi que ceux qui sont en dehors de la population active en raison d'un handicap ou d'un engagement dans les tâches ménagères, entre autres raisons. Le taux NEET des jeunes est également une meilleure mesure de l'univers actuel des jeunes entrant potentiellement sur le marché du travail par rapport au taux d'inactivité des jeunes car le taux NEET des jeunes inclut les jeunes qui ne sont pas dans l'éducation ou la formation mais qui sont actuellement disponibles pour travailler et cherchent du travail (DSNU, métadonnées des ODD).

La performance des pays de l'OCI concernant le taux de NEET des jeunes a été assez hétérogène. Sur les 30 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, le taux de jeunes NEET a diminué dans 16 d'entre eux et augmenté dans 14 d'entre eux entre 2000 et 2021. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Türkiye, au Kazakhstan, au Brunei, en Albanie, en Indonésie, en Iran et au Pakistan, de plus de 5 points de pourcentage. Cependant, le taux de jeunes NEET a augmenté de plus de 5 points de pourcentage dans sept pays de l'OCI, surtout en Afrique subsaharienne (Graphique 28).

Comme le montrent les données les plus récentes de chaque pays, la situation est généralement moins favorable. Plus d'un cinquième des jeunes n'étaient pas engagés dans l'emploi, l'éducation ou la formation dans 25 des 30 pays de l'OCI pour lesquels des données étaient disponibles en 2021. En d'autres termes, les talents et l'énergie d'un cinquième des jeunes de la région de l'OCI n'ont pas été utilisés efficacement pour contribuer au développement de leur pays.

Graphique 28: Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, des deux sexes (%), 2000 vs. 2021



Source : Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 06/09/2022 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

La COVID-19 aura de graves répercussions économiques négatives sur les pays de l'OCI

Les économies des pays de l'OCI étaient déjà fragiles avant la pandémie de COVID-19. La chute des taux de croissance économique, les niveaux d'endettement record et la fragilité des finances publiques dans les pays de l'OCI limitent encore la capacité à mettre en œuvre une politique anticyclique en réponse à des évolutions défavorables (Banque mondiale, 2020b). Compte tenu de cette perspective fragile, les capacités de production des économies de l'OCI sont aggravées par la dernière crise mondiale déclenchée par l'épidémie de COVID-19. Bien que l'économie mondiale ait commencé à se redresser, cette reprise sera malheureusement inégale en raison de l'accès particulièrement inégal aux vaccins entre les pays ainsi que du conflit entre la Russie et l'Ukraine (Banque mondiale, 2022c).

ODD 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Les investissements dans les infrastructures physiques et numériques, notamment les transports, l'irrigation, l'énergie et les technologies de l'information et de la communication (TIC), sont essentiels pour parvenir à un développement durable et inclusif. Les études empiriques indiquent que les investissements dans les infrastructures ont une forte relation avec la croissance de la productivité et des revenus, ainsi qu'avec les améliorations en matière de santé et d'éducation. À cet égard, l'ODD 9 préconise la construction d'infrastructures résilientes, la promotion d'une industrialisation inclusive et durable et la promotion de la recherche et de l'innovation.

Pour stimuler le niveau de développement des pays de l'OCI et rattraper les autres dans différents domaines, il est essentiel de faire progresser l'infrastructure des pays membres. Bien que des progrès aient été enregistrés au niveau de l'OCI sur certains des indicateurs de l'ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart à des niveaux modérés et ne devraient pas atteindre les cibles d'ici 2030.

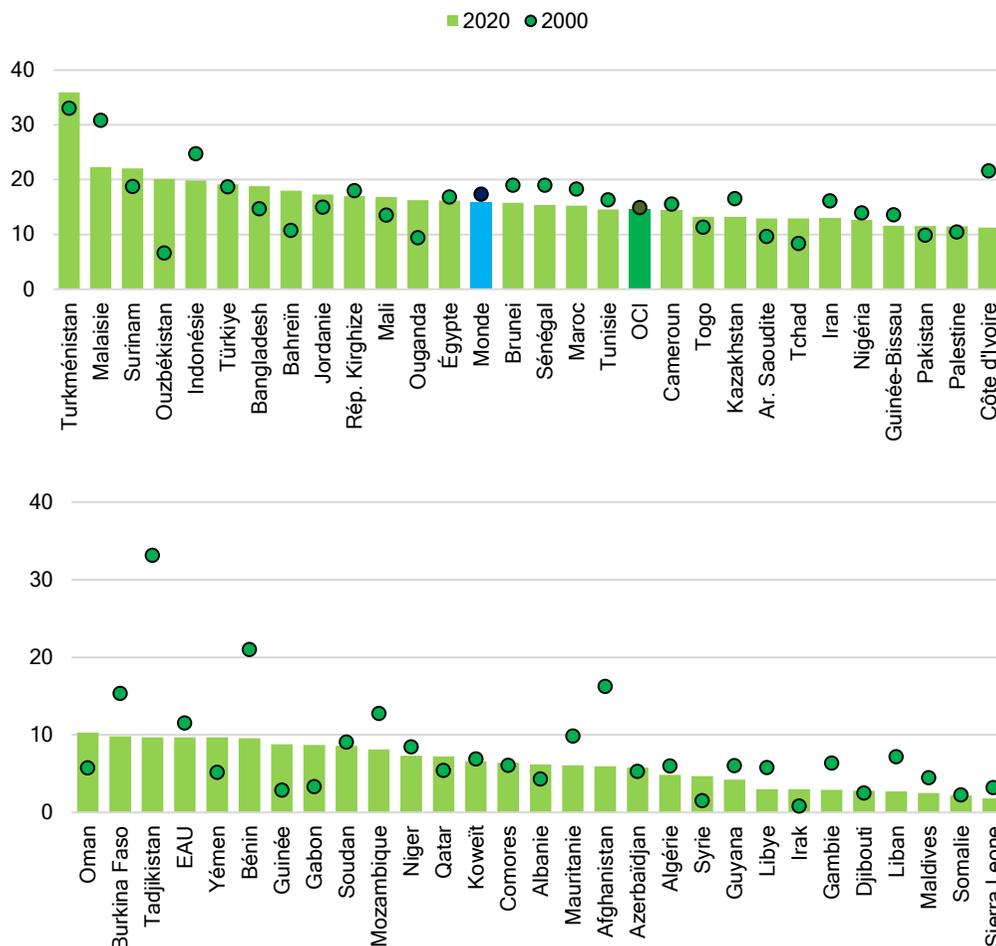
Bien qu'un progrès ait été enregistré au niveau de l'OCI sur quelques indicateurs des ODD 9, ceux-ci restent pour la plupart stagnants ou à des niveaux modérés de sorte à ce que les objectifs ne semblent pas pouvoir être atteints d'ici 2030. En outre, il est essentiel de faciliter le soutien financier aux petites entreprises, en particulier aux secteurs spécifiques récemment touchés de manière substantielle par la pandémie, afin de gérer leurs besoins financiers en ces temps difficiles.

Un investissement important est nécessaire dans les pays de l'OCI pour stimuler le progrès technologique et la croissance économique.

La valeur ajoutée manufacturière (VAM) en proportion du PIB est un rapport entre la VAM et le PIB. Les chercheurs et les décideurs politiques utilisent largement la VAM pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. La part de la VAM dans le PIB reflète le niveau de développement national d'un pays en général, car l'industrie manufacturière est l'un des principaux moteurs du développement économique (DSNU, métadonnées des ODD).

Au cours de la période 2000-2020, la VAM en proportion du PIB a légèrement diminué de 0,33 point de pourcentage dans le groupe des pays de l'OCI, passant de 14,87 % à 14,54 %. En revanche, la moyenne mondiale a diminué de 1,5 point de pourcentage, passant de 17,3 % en 2000 à 15,8 % en 2020. Dans cette perspective, le groupe des pays de l'OCI-PMA ne devrait pas atteindre l'objectif consistant à doubler la part de l'industrie dans leur PIB d'ici 2030, compte tenu du rythme des progrès enregistrés jusqu'à présent. En effet, la part de la VAM dans le PIB a augmenté dans neuf PMA de l'OCI alors qu'elle a diminué dans 12 PMA de l'OCI depuis 2000. Par conséquent, les PMA de l'OCI ont besoin de niveaux d'investissement importants pour stimuler leur progrès technologique et leur croissance économique. En outre, ce ratio était supérieur à 20 % dans quatre pays seulement et inférieur à 5 % dans 11 pays parmi les 57 pays de l'OCI en 2020 (Graphique 29).

Graphique 29: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (Prix actuels en dollars américains) (%), 2000 vs 2020



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

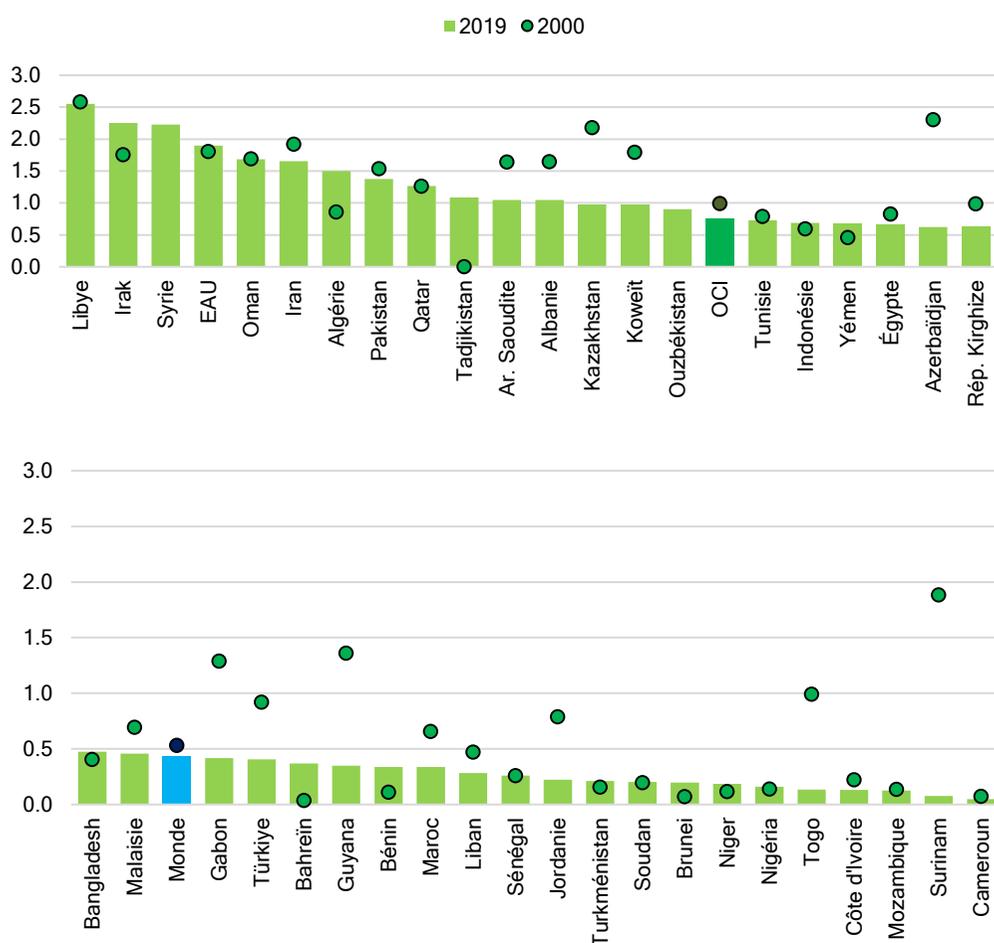
L'intensité des émissions de CO₂ du secteur manufacturier dans le groupe des pays de l'OCI affiche une tendance à la baisse

Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par unité de la VAM montrent le rapport entre les émissions de CO₂ provenant de la combustion des combustibles et la VAM. Il est mesuré en kilogrammes (kg) d'équivalent CO₂ par unité de VAM en dollars constants de 2015. Les émissions de CO₂ par unité de VAM mesurent l'intensité carbone de la production économique manufacturière et ses tendances. Même si les industries manufacturières améliorent généralement l'intensité de leurs émissions à mesure que les pays s'industrialisent, l'intensité des émissions peut également être réduite par des changements structurels et une diversification des produits dans le secteur manufacturier (DSNU, métadonnées, ODD).

Les émissions de CO₂ par unité de VAM en dollar constant 2015 ont été estimées à 0,8 kg de CO₂ par dollar dans le groupe des pays de l'OCI en 2019, avec une baisse de 0,2 kg par rapport à 2000. D'autre part, la moyenne mondiale des émissions de CO₂ par unité de VAM a été enregistrée comme étant de 0,4 kg de CO₂ par unité de dollar en 2019 par rapport à sa valeur de 0,5 kg en 2000 (Graphique 30).

Entre 2000 et 2019, la majorité des pays de l'OCI ont diminué leurs émissions de CO₂ par unité de la VAM. Sur les 42 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, les émissions de CO₂ par unité de VAM ont diminué dans 26 pays. En 2019, alors que 12 pays de l'OCI avaient plus de 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, neuf d'entre eux se situaient entre 0,5 et 1 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM, et 21 pays de l'OCI avaient moins de 0,5 kg d'émission de CO₂ par unité de VAM (Graphique 30).

Graphique 30: Émissions de CO₂ par unité de VAM, en kg de CO₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

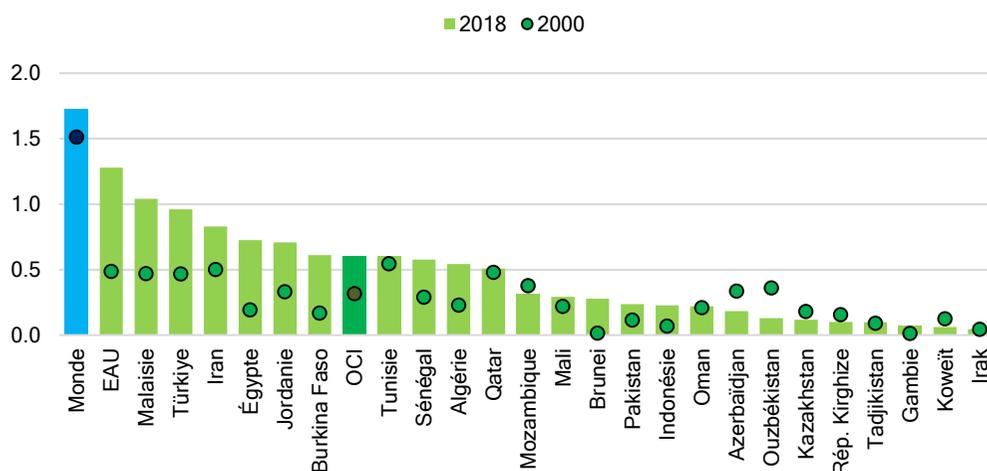
Bien que les dépenses de recherche et développement (R&D) soient en hausse, tous les pays de l'OCI sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale

Les dépenses de recherche et développement (R&D) en proportion du PIB sont le montant des dépenses intérieures brutes en R&D divisé par la production totale de l'économie. En tant que facteur clé pour une croissance durable et inclusive, elle contribue de manière essentielle au développement du capital humain en créant des connaissances et en améliorant les compétences pour concevoir des solutions de pointe (DSNU, métadonnées des ODD)

Les économies de l'OCI peuvent accroître leur compétitivité face aux autres pays et régions en renforçant leur infrastructure scientifique et technologique. Cependant, les dépenses en R&D du groupe de pays de l'OCI par rapport à leur PIB ont légèrement augmenté d'environ 0,3 point de pourcentage entre 2000 et 2018. Alors que la moyenne mondiale était de 1,7 %, seulement 0,6 % du PIB était consacré à la R&D dans le groupe des pays de l'OCI en 2018 (Graphique 31).

Au niveau de chaque pays, 18 des 25 pays de l'OCI disposant de données disponibles ont augmenté leur part de dépenses de R&D dans le PIB entre 2000 et 2018. En outre, quatre pays de l'OCI (Émirats arabes unis, Malaisie, Égypte et Türkiye) ont enregistré une augmentation d'environ 0,5 point de pourcentage et plus de leurs valeurs entre 2000 et 2018. Cependant, tous les pays de l'OCI dont les données sont disponibles sont à la traîne par rapport à la moyenne mondiale en matière de dépenses de R&D dans le PIB en 2018 (Graphique 31). Ainsi, des efforts plus concertés en matière de R&D sont nécessaires de toute urgence pour renforcer les capacités de recherche des pays de l'OCI.

Graphique 31: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018



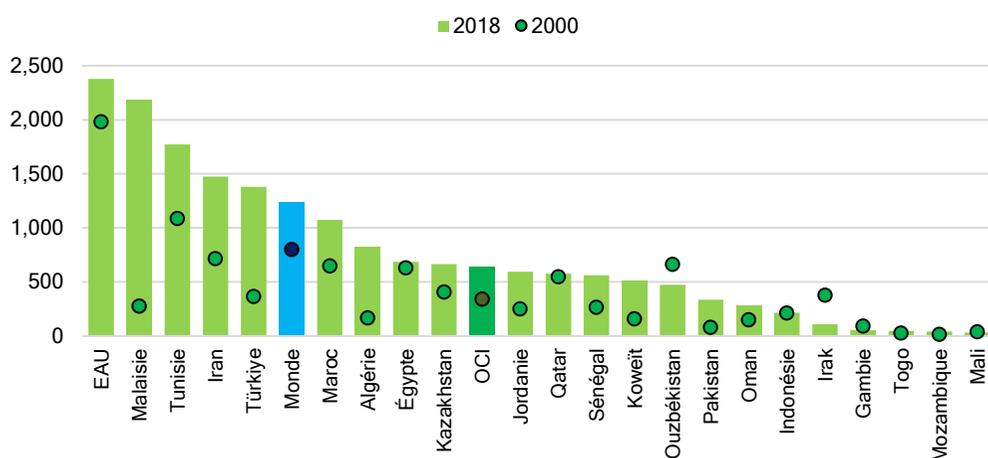
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Il y a eu une augmentation générale du nombre de chercheurs dans les pays de l'OCI.

Les chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants sont calculés comme le nombre de travailleurs en R&D pour un million de personnes. Les chercheurs sont définis comme des professionnels s'engageant dans le développement de compétences et d'expertise avec des concepts et des techniques en utilisant les connaissances disponibles et la recherche basée sur (DSNU, métadonnées des ODD).

Sur la base des données disponibles pour 22 pays de l'OCI, on constate une augmentation globale du nombre de chercheurs par million d'habitants entre 2000 et 2018. Plus précisément, 14 pays de l'OCI ont augmenté de plus de 50 % le nombre de travailleurs en R&D pour un million d'habitants. Cependant, seuls cinq pays de l'OCI (Émirats arabes unis, Malaisie, Tunisie, Iran et Türkiye) ont dépassé la moyenne mondiale en 2018 (Graphique 32).

Graphique 32: Chercheurs (en équivalent temps plein), par million d'habitants, 2000 vs. 2018



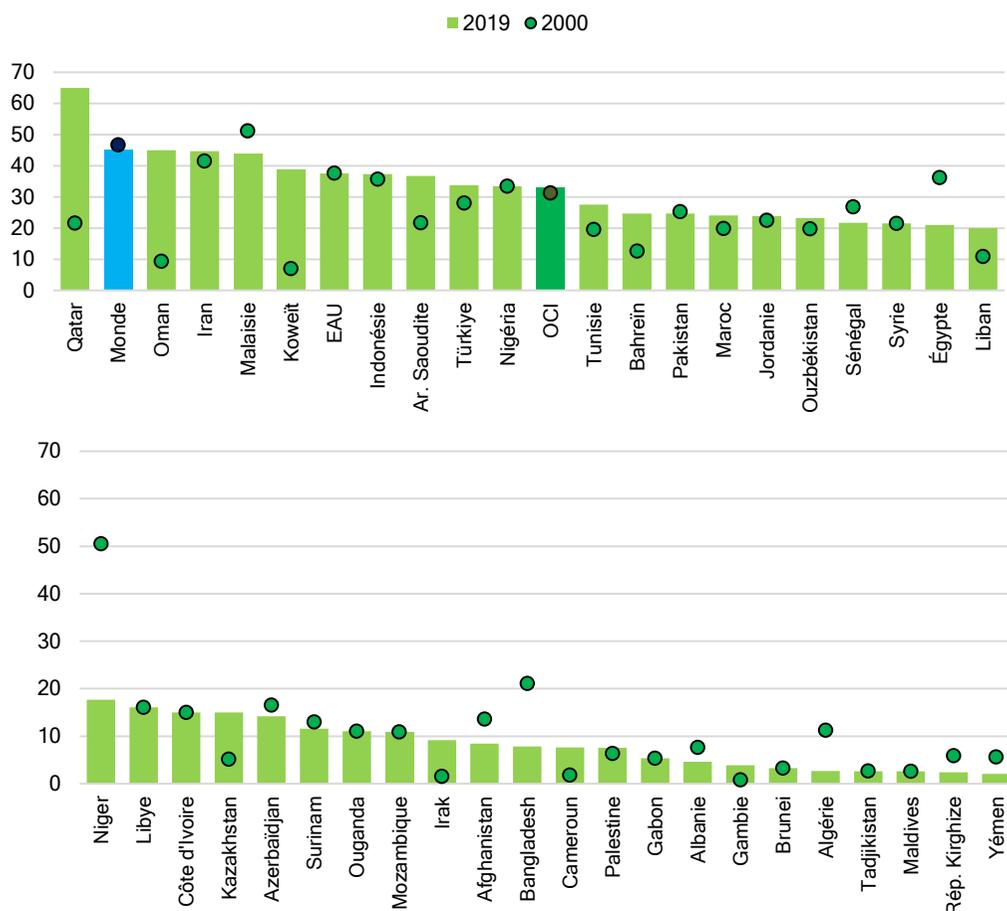
Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Malgré les améliorations, les pays de l'OCI ont montré des variations considérables dans le secteur manufacturier de haute technologie

La proportion de la valeur ajoutée de l'industrie de moyenne-haute et haute technologie (MHT) dans la VAM totale est une valeur de rapport entre la valeur ajoutée de l'industrie MHT et la VAM. Le développement industriel exige une transition structurelle des activités axées sur les ressources et les technologies de faible intensité vers les activités de MHT. Une structure de production moderne et très complexe, axée sur la R&D et l'innovation, offre de meilleures possibilités de développement des compétences et de croissance économique. À cet égard, les activités MHT sont les industries manufacturières à forte valeur ajoutée. L'augmentation de la part des secteurs de MHT reflète à la fois l'impact des activités d'innovation et de R-D (DSNU, métadonnées des ODD).

La part des TMA dans la VMA totale a augmenté de 1,7 point de pourcentage, passant de 31,2% en 2000 à 32,9% en 2019 dans le groupe des pays de l'OCI. En revanche, le monde a connu une baisse d'environ 1,6 points de pourcentage, passant de 46,7% en 2000 à 45,1% en 2019 (Graphique 33) La moyenne mondiale étant beaucoup plus élevée que la moyenne de l'OCI, il est nécessaire d'apporter un soutien politique fort et efficace aux activités de R&D et d'innovation dans les pays de l'OCI afin de réduire les disparités de développement entre les pays de l'OCI et le reste du monde.

Graphique 33: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2019



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

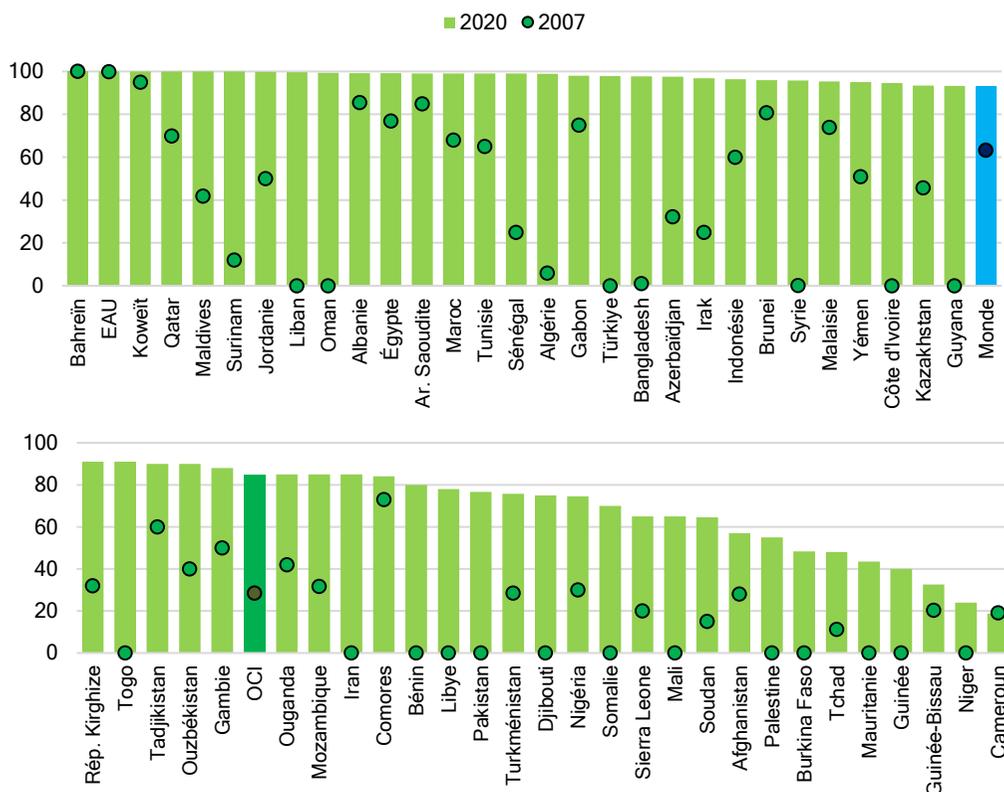
Au niveau de chaque pays, la proportion des industries MHT dans la VAM totale a augmenté de 10 points de pourcentage ou plus dans six pays de l'OCI (Qatar, Oman, Koweït, Arabie Saoudite, Bahreïn et Kazakhstan). En général, alors que la part de l'industrie manufacturière MHT a augmenté dans 18 pays de l'OCI, elle a stagné dans neuf pays et diminué dans 15 pays de l'OCI au cours de la période 2000-2019 sur la base des

données disponibles pour 42 pays de l'OCI. Seul le Qatar avait une part de fabrication de MHT supérieure à la moyenne mondiale en 2019. Comme le révèlent ces chiffres, des mesures accélérées doivent être prises par les pays de l'OCI pour soutenir les industries MHT pour un progrès technologique durable.

La couverture par le signal cellulaire mobile est devenue presque universelle dans de nombreux pays de l'OCI

La proportion de la population couverte par un réseau mobile correspond au pourcentage des personnes vivant à portée d'un signal mobile-cellulaire, qu'ils soient ou non abonnés / utilisateurs de téléphones mobiles. La technologie mobile de troisième génération (3G) fournit un accès de plus en plus rapide, fiable et de haute qualité à Internet et à sa quantité croissante d'informations, de contenus, de services et d'applications. À cet égard, les réseaux mobiles à haut débit sont essentiels pour surmonter les obstacles liés aux infrastructures, aider les gens à s'intégrer dans la société de l'information et tirer parti du potentiel des TIC, en particulier dans les zones les moins développées et rurales (DSNU, métadonnées des ODD).

Graphique 34: Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%), 2000 vs. 2020



Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les données extraites le 03/08/2021 de la base de données de statistiques de l'OCI (OICStat). Veuillez consulter l'annexe 1 pour voir les exceptions et les détails.

Les services cellulaires mobiles se sont répandus beaucoup plus rapidement que prévus. Entre 2007 et 2020, la couverture du réseau 3G a presque triplé pour atteindre 85 % de la population totale de l'OCI. Toutefois, en 2020, environ 93 % de la population mondiale sera couverte par un réseau mobile 3G.

Au niveau national, au moins 90 % des habitants de 33 pays de l'OCI ont accédé à l'internet à travers un réseau 3G d'ici 2020. En outre, la proportion de la population couverte par un réseau 3G se situait entre 50% et 90% dans 17 pays de l'OCI, et elle était inférieure à 50% dans sept pays de l'OCI (Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau, Niger et Cameroun) (Graphique 34).

Cependant, le fait de vivre à portée des réseaux mobiles-cellulaires dans les pays de l'OCI ne signifie pas que tout le monde puisse en tirer profit. Des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour étendre, en particulier, la couverture des réseaux 3G ou de qualité supérieure aux zones rurales et lointaines de tous les pays membres. En outre, ces services doivent être fournis à des prix abordables aux groupes de population les plus défavorisés et ceux qui sont à risque.

Les pays de l'OCI doivent augmenter leurs investissements dans l'infrastructure, la fabrication et la technologie pour accélérer la reprise après la pandémie de COVID-19.

Malgré les défis actuels pour surmonter la pandémie de COVID-19, il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les infrastructures pour stimuler le progrès technologique et l'innovation où les TIC sont devenues indispensables et un must pour toutes les communautés pour répondre aux nouveaux besoins de numérisation et atténuer les impacts négatifs de cette crise. Les économies dotées d'un secteur industriel diversifié et d'infrastructures solides (p. ex. technologies de l'information et de la communication, transports et services publics) ont subi moins de dommages et se remettent plus rapidement des chocs négatifs de la pandémie (ONU, 2022).

ODD 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La crise climatique mondiale se poursuit, car la communauté internationale ne s'engage pas à inverser la tendance à l'aggravation de la situation. L'échec des efforts mondiaux pour atténuer les nombreuses activités humaines allant de la pollution, la déforestation et d'autres activités anti-écologiques continue d'intensifier la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles entraînant des pertes en vies humaines, la perturbation des moyens de subsistance et des pertes économiques.

Afin de prendre des mesures urgentes, l'ODD 13 met l'accent sur la lutte contre le changement climatique et ses impacts d'ici 2030. L'adoption de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 en 2015 par les pays poursuit cet objectif et envisage un environnement durable et des économies et sociétés résilientes au climat d'ici 2030.

L'Accord de Cancun en 2010 a été le premier document de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à évoquer une limite du réchauffement climatique de 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels (CCNUCC, 2010). Le Sommet Action Climat de l'ONU reconnaît également que la stabilisation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels est la limite jugée sûre des côtés sociale, économique, politique et scientifique par rapport au réchauffement climatique (ONU, 2019). Dans ce contexte, tous les pays doivent intensifier leurs efforts de réduction des émissions dans tous les secteurs pour éviter une catastrophe climatique sur notre planète.

Le nombre de personnes directement affectées par les catastrophes varie considérablement dans les pays de l'OCI.

Chaque année, des catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, les tsunamis, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain, les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les sécheresses sont observées dans le monde entier. Leur apparition entraîne souvent la destruction de l'environnement physique, biologique et social, ce qui a un impact considérable sur la survie, le bien-être et la santé des personnes touchées.

L'un des indicateurs importants pour étudier ce phénomène est le nombre de personnes directement touchées par les catastrophes pour 100 000 habitants. Il s'agit du nombre de personnes qui ont souffert de blessures, de maladies ou d'autres effets sur la santé, qui ont été évacuées, déplacées, réinstallées ou qui ont subi des dommages directs à leurs

moyens de subsistance, à leurs biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux en raison de catastrophes, exprimé pour 100 000 habitants (DSNU, métadonnées sur les ODD).

Le nombre de personnes directement touchées par les catastrophes pour 100 000 habitants a considérablement varié dans les pays de l'OCI entre 2005 et 2020. Sur la base des données disponibles de l'année dernière pour 41 pays de l'OCI, le nombre de personnes touchées par des catastrophes est resté considérablement élevé, dépassant 1 000 pour 100 000 personnes dans neuf pays de l'OCI. Viennent ensuite neuf pays de l'OCI dont les chiffres se comptent en centaines et 23 pays de l'OCI dont les chiffres sont inférieurs à 100 pour 100 000 personnes.

La plus grande diminution jamais enregistrée des émissions de CO₂ l'a été pendant la pandémie de COVID-19

Les perturbations sociales et économiques dues à la pandémie de COVID-19 en 2020 ont réduit la demande mondiale d'énergie, ce qui a entraîné une diminution de 5,2 % (environ 2 milliards de tonnes métriques) des émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) en 2020. Cette diminution des émissions de CO₂ est la plus importante jamais enregistrée et près de cinq fois supérieure à la baisse enregistrée en 2009 à la suite de la crise financière mondiale. Toutefois, cette réussite a été de courte durée, car la suppression progressive des restrictions liées à la COVID-19 et l'escalade du conflit entre l'Ukraine et la Russie ont entraîné une augmentation de la demande de sources d'énergie à base d'hydrocarbures. En conséquence, les émissions de CO₂ liées à l'énergie ont augmenté de 6 % en 2021, ce qui constitue leur plus haut niveau jamais atteint et annule complètement la réduction liée à la pandémie observée en 2020 (ONU, 2022).

Références

ESCAP (Economic and Social Commission for Asia and the Pacific). (2022). *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2022: Widening disparities amid COVID-19*. <https://www.unescap.org/knowledge-products-series/sdg-progress-assessment-report>

Eurostat. (2022). *Sustainable development in the European Union — Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context — 2022 edition*. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-books/-/ks-09-22-019>

PARIS21. (2022). *Gender Statistics Module of the National Strategy for the Development of Statistics Guidelines*. <https://paris21.org/NSDS-gender-module-english>

Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G., Woelm, F. (2022). *From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond*. *Sustainable Development Report 2022*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://www.sustainabledevelopment.report/>

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2022a). *OIC Statistics (OICStat) Database*. <https://www.sesric.org/oicstat.php>

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2022b). *SESRIC COVID-19 Pandemic Database for OIC Member Countries*. Ankara. <https://www.sesric.org/oicstat.php>

SESRIC (Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries). (2022c). *Impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 dans les pays de l'OCI : Pathways for Sustainable and Resilient Recovery*. <https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=545>

UN (United Nations). (2019). *UN Climate Action Summit 2019*. <https://www.un.org/en/climatechange/2019-climate-action-summit>

UN (United Nations). (2022). *The Sustainable Development Goals Report 2022*. <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022.pdf>

UN Women and UNDP. (2021). *Covid-19 Global Gender Response Tracker* [https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/Global%20Factsheet Version%203 Nov%202021 final.pdf](https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/Global%20Factsheet%20Version%203%20Nov%202021%20final.pdf)

UN Women. (2021). *Women and Girls Left Behind; Glaring Gaps in Pandemic Responses* <https://data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Publications/glaring-gaps-response-RGA.pdf>

UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change). (2010). *Cancun Agreements*. <https://unfccc.int/process/conferences/pastconferences/cancun-climate-change-conference-november-2010/statements-and-resources/Agreements>

UNSD (United Nations Statistics Division). (2022). *Global SDG Indicators Database*. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

UNSD (United Nations Statistics Division). *SDG Indicators Metadata Repository*. <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/>

WHO (World Health Organization). (2017). *Levels and Trends in Child Malnutrition*. https://www.who.int/nutgrowthdb/jme_brochure2017.pdf

World Bank. (2020a, May 1). *Hunger amid plenty: How to reduce the impact of COVID-19 on the world's most vulnerable people*. <https://blogs.worldbank.org/voices/hunger-amid-plenty-how-reduce-impact-covid-19-worlds-most-vulnerable-people>

World Bank. (2020b). *Global Economic Prospects, January 2020: Slow Growth, Policy Challenges*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-1468-6. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

World Bank. (2022a). *Pandemic, prices, and poverty*. <https://blogs.worldbank.org/opendata/pandemic-prices-and-poverty>

World Bank. (2022b). *Understanding Poverty. Open Data: Free and Open Access to Global Development Data*. <https://www.worldbank.org/en/understanding-poverty#a>

World Bank. (2022c). *Global Economic Prospects, June 2022*. Washington, DC: World Bank. doi: 10.1596/978-1-4648-1843-1. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Appendices

Annexe 1: Notes techniques

Les estimations figurant dans le présent rapport sont fondées sur les données tirées de la Base de données mondiale d'indicateurs des ODD de l'ONU et sont dûment prises en compte dans le Référentiel de métadonnées des indicateurs ODD.

Les valeurs globales pondérées des indicateurs sont préférées au niveau de l'OCI pour fournir des estimations plus solides, bien que lorsque les estimations pondérées ne sont pas possibles, des moyennes arithmétiques soient utilisées pour fournir une image significative.

Lorsque les données sur un indicateur défini des ODD ne sont pas suffisamment disponibles, nous avons sélectionné deux points de référence, les plus éloignés l'un de l'autre sur la période 2000-2021, afin d'estimer les progrès vers les ODD.

Deux points de référence sont l'année de base qui est généralement 2000 et la dernière année 2021. Pour l'année de base, dans les cas où les données de 2000 ne sont pas disponibles, nous avons utilisé les données les plus anciennes de 2001 et des années suivantes. Pour la production des données de l'année de référence 2021, dans les cas où les données de 2021 ne sont pas disponibles, les données de la dernière année à partir de 2020 à 2015 ont été utilisées. L'ensemble de données généré par la méthode susmentionnée a également été utilisé pour calculer les valeurs agrégées de l'OCI.

Choix des indicateurs

Les indicateurs pour chaque ODD ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Les données devraient être disponibles pour 28 pays membres de l'OCI sur 57, dans la mesure du possible.
- Les données doivent être disponibles pour au moins deux périodes, l'année de base et la dernière année.
- Chaque cible est représentée par au moins un indicateur.
- Chaque objectif est représenté par au moins trois cibles, à l'exception des ODD 5, 12 et 13 (en raison du nombre insuffisant d'indicateurs).
- Il devrait faire partie des indicateurs suggérés par la DSNU et être disponible dans la base de données mondiale des indicateurs des ODD de la DSNU.
- Les métadonnées doivent être claires et concises.

Notes et exceptions concernant des objectifs spécifiques

ODD 1

Graphique 4: Proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%), 2000 vs 2021

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la population sous le seuil de pauvreté international" a été estimée en utilisant la "Population, totale" comme valeur pondérale extraite de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 6: Proportion de la population bénéficiant d'au moins une prestation de protection sociale (%), 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale" a été estimée en utilisant la "Population, Total" comme valeur pondérale extraite de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 7: Proportion de la population utilisant les services de base de l'eau potable (%), 2000 vs. 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 8: Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation (%), 2000 vs 2021

La moyenne de l'OCI pour la " Proportion des dépenses totales du gouvernement sur les services essentiels, l'éducation " a été estimée en utilisant les " Dépenses générales de consommation finale du gouvernement, prix constants de 2015 " en tant que valeur pondérale, obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat). Les données de l'année de base étant différentes pour certains pays de l'OCI, les dépenses publiques à prix constants ont été préférées aux prix courants comme facteur de pondération.

ODD 2

Graphique 9: Prévalence de la sous-alimentation (%), 2001 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour la "Prévalence de la sous-alimentation" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale extraite de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 10: Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave" a été estimée en utilisant en tant que valeur pondérale de la "Population, âgée de 0 à 4 ans", obtenue auprès de la Division de la population des Nations Unies.

ODD 3

Graphique 12: Taux de mortalité des moins de cinq ans, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour le "taux de mortalité des moins de cinq ans, les deux sexes" a été estimée en utilisant la "population, âgée de 0 à 4 ans" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 13: Taux de mortalité néonatale, pour les deux sexes, (pour 1 000 naissances vivantes), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour le "Taux de mortalité néonatale, les deux sexes" a été estimée en utilisant la "population, âgée de 0 à 4 ans" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 14: Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour l'"Incidence de la tuberculose" a été estimée en utilisant les données de la "Population, Total" en tant que valeur pondérale accédée de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 15: Indice de couverture des services de la couverture sanitaire universelle, 2000 vs. 2019

La moyenne de l'OCI pour "l'indice de couverture des services de la couverture universelle de la santé" était la moyenne arithmétique des valeurs des pays ayant des données disponibles.

Graphique 16: Prévalence de la consommation actuelle de tabac, standardisée par âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes, (%), 2000 vs. 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Prévalence standardisée par âge du tabagisme actuel chez les personnes âgées de 15 ans et plus, des deux sexes" a été estimée en utilisant la "Population âgée de 15 ans et plus" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 17: Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3, (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la population cible ayant accès au vaccin DTC3" a été estimée en utilisant la "Population, âgée de 0 à 4 ans" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

Graphique 18: Densité des travailleurs de la santé, médecins (pour 10 000 habitants), 2000 vs 2020

Les moyennes de l'OCI pour la "Densité des travailleurs de la santé, médecins" ont été estimées en utilisant les données de la "Population, totale" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 4

Graphique 19: Taux d'achèvement, primaire, deux sexes (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour le "taux d'achèvement, primaire, deux sexes" a été estimée en utilisant la "population d'âge scolaire, enseignement primaire, deux sexes" en tant que valeur pondérale obtenue à partir de la base de données UIS.Stat de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Graphique 20: Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour le "Taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel de commencement de l'enseignement primaire), les deux sexes" a été estimée en utilisant la "Population d'âge scolaire, un an avant l'âge officiel de commencement de l'enseignement primaire, les deux sexes" en tant que valeur pondérale obtenue à partir de la base de données UIS.Stat de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Graphique 22: Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire ayant reçu au moins la formation minimale organisée pour les enseignants, les deux sexes (%), 2000 vs. 2020

Les moyennes de l'OCI pour la "Proportion d'enseignants de l'enseignement primaire qui ont reçu au moins le minimum de formation organisée pour les enseignants, les deux sexes" a été estimées en utilisant les "Enseignants, enseignement primaire, les deux sexes" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

ODD 5

Graphique 23: Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges), 2000 vs. 2022

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux" a été estimée en utilisant le "Nombre total de sièges dans les parlements nationaux" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 24: Proportion de femmes occupant des postes de direction (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de femmes occupant des postes de direction" a été estimée en utilisant la "Population, âgée de 15 ans et plus, de sexe féminin" en tant que valeur pondérale obtenue de la Division de la population des Nations Unies.

ODD 8

Graphique 25: Taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant (%), 2000-2020

La moyenne de l'OCI pour le "PIB réel par habitant" a été estimée en utilisant la "Population, Total" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant au cours de l'année t+1 est ensuite calculé selon la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par habitant en USD de 2015 pour l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par habitant en dollar de 2015 pour l'année t. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant pour le Soudan s'étend pour la période 2009-2019. Par conséquent, le taux de croissance annuel de 2008 pour le groupe des PMA de l'OCI est exclu du calcul du "taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant" car l'inclusion du Soudan affecte de manière significative la valeur moyenne du groupe.

Graphique 26: Taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée (%), 2000-2021

La moyenne de l'OCI pour le "PIB réel par personne employée" a été estimée en utilisant "l'emploi total, âge : de 15 ans et plus -- Estimations modélisées de l'OIT" extraites de la base de données ILOSTAT. Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée au cours de l'année t+1 est ensuite calculé à l'aide de la formule suivante : $[(G(t+1) - G(t))/G(t)] \times 100$, où G(t+1) est le PIB réel par personne occupée en 2010 USD pour l'année t+1 et G(t) est le PIB réel par personne employée en dollar en 2010 pour l'année t. Les données pour la Libye ne sont pas incluses en raison des valeurs aberrantes.

Graphique 27: Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%), 2000 vs 2021

La moyenne de l'OCI pour le "taux de chômage" a été estimée en utilisant la "population active totale, âge : 15 ans et plus - estimations modélisées de l'OIT" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données ILOSTAT.

ODD 9

Graphique 29: Valeur ajoutée manufacturière en proportion du PIB et par habitant (Prix actuels en dollars américains) (%), 2000 vs 2020

La moyenne de l'OCI pour la "valeur ajoutée manufacturière en tant que proportion du PIB" a été estimée en utilisant le "PIB, prix courants (Dollars Américains)" en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 30: Émissions de CO₂ par unité de VAM, en kg de CO₂ par constante 2015 en dollars des États-Unis, 2000 vs 2019

La moyenne de l'OCI pour les " Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée manufacturière " a été estimée en utilisant " Fabrication, valeur ajoutée, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). Les données concernant la Syrie pour 2000 (17,1) ne sont pas indiquées dans le graphique en raison de sa nature aberrante.

Graphique 31: Dépenses de recherche et développement en proportion du PIB (%), 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour les "dépenses de recherche et de développement en tant que proportion du PIB " a été estimée en utilisant le " PIB, prix constants de 2015 (en dollars) " en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 32: Chercheurs (en équivalent temps plein), par million d'habitants, 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour les "Chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants" a été estimée en utilisant les données de la "Population, Total" en tant que valeur pondérale accédée de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 33: Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la VAM totale (%), 2000 vs 2018

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la valeur ajoutée de l'industrie MHT dans la valeur ajoutée totale" a été estimée en utilisant "Fabrication, valeur ajoutée, prix courants (Dollars Américains) »en tant que valeur pondérale obtenue de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat).

Graphique 34: Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G (%), 2000 vs. 2020

La moyenne de l'OCI pour la "Proportion de la population couverte par au moins un réseau mobile 3G" a été estimée en utilisant les données de la "Population, Total" en tant que valeur pondérale extraite de la base de données des statistiques de l'OCI (OICStat). La première année pour laquelle des données sont disponibles pour la moyenne mondiale est 2014.

Annexe 2: Liste des indicateurs choisis pour l'évaluation et la méthodologie des progrès accomplis dans la réalisation des ODD

Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Sous-thème	Source.	Indicateur	Valeur de la cible
Pauvreté extrême	ODD	Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international (%)	0
Pauvreté nationale	ODD	Proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté (%)	Réduisant au minimum par moitié
Protection sociale	ODD	Proportion de la population au-dessus de l'âge légal de la retraite recevant une pension, les deux sexes (%)	100
Accès aux services de base	ODD	Proportion de la population utilisant les services de base d'eau potable (%)	100
	ODD	Proportion de la population ayant accès aux services d'assainissement de base (%)	100
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Mobilisation de ressources pour l'éducation	ODD	Proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, à l'éducation et à la santé (%)	Aucune

Objectif 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Sous-thème	Source.	Indicateur	Valeur de la cible
Sous-alimentation	ODD	Prévalence de la sous-alimentation (%)	2.5
Malnutrition	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'un retard de croissance modéré ou grave. âges <5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants en surpoids modéré ou élevé, âgés de moins de 5 ans (%)	0
	ODD	Proportion d'enfants souffrant d'émaciation modérée ou grave, âgés de moins de 5 ans (%)	0
Investissements dans l'agriculture	ODD	Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	Aucune

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Mortalité maternelle	ODD	Taux de mortalité maternelle (par 100 000 naissances vivantes)	70
Mortalité infantile	ODD	Taux de mortalité de moins de 5 ans, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	25
	ODD	Taux de mortalité néonatale, les deux sexes (pour 1 000 naissances vivantes)	12
Maladies transmissibles	ODD	Nouvelles infections à VIH, tous âges, deux sexes (pour 1 000 habitants)	0
	ODD	Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	0
	ODD	Incidence du paludisme, population à risque (pour 1 000 habitants)	0
Maladies non transmissibles et santé mentale	ODD	Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques (probabilité), âgés de 30 à 70 ans, les deux sexes (%)	Réduction d'au moins un tiers
	ODD	Taux de mortalité par suicide, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Consommation d'alcool	ODD	Consommation d'alcool par habitant, âgé de 15 ans ou plus, au cours d'une année civile, les deux sexes (litres d'alcool pur)	Aucune
Décès dus aux accidents de la route	ODD	Taux de décès dus aux accidents de la route (pour 100 000 habitants)	Réduisant au minimum par moitié
Santé en matière de procréation	ODD	Proportion de femmes en âge de procréer dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par les méthodes modernes, âgées de 15 à 49 ans (%)	100
Couverture des soins de santé	ODD	Indice de couverture des services de la Couverture sanitaire universelle (CSU)	100

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Décès par empoisonnement accidentel	ODD	Taux de mortalité attribuable à des empoisonnements accidentel, les deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Lutte anti-tabac	ODD	Prévalence de la consommation actuelle de tabac, normalisée selon l'âge, chez les personnes de 15 ans et plus, des deux sexes (%)	Aucune
Couverture vaccinale	ODD	Proportion de la population cible ayant reçu tous les trois doses de vaccins diphtérie tétanos coqueluche (%)	100
	ODD	Proportion de la population cible ayant accès à la deuxième dose du vaccin contre la rougeole (%)	100
	ODD	Proportion de la population cible ayant accès à la 3ème dose de vaccin antipneumococcique conjugué (%)	100
Densité des travailleurs de la santé	ODD	Densité du personnel de santé, dentistes (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité des travailleurs de la santé, Médecins (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité des travailleurs de la santé, personnel infirmier et de sages-femmes (pour 10 000 habitants)	Aucune
	ODD	Densité du personnel de santé, pharmaciens (pour 10 000 habitants)	Aucune

Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Taux d'achèvement	ODD	Taux d'achèvement, primaire, les deux sexes (%)	100
	ODD	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100
	ODD	Taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	100
Participation à l'éducation préscolaire	ODD	Taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire), les deux sexes (%)	100
L'égalité d'accès à l'éducation	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux de participation à l'apprentissage organisé (une année avant l'âge officiel d'entrée dans le primaire)	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, primaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, premier cycle de l'enseignement secondaire	1
	ODD	Indice de parité entre les sexes ajusté pour le taux d'achèvement, deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1
Écoles ayant accès à l'électricité	ODD	Proportion des établissements scolaires ayant accès à l'électricité, primaire (%)	100
	ODD	Proportion des établissements scolaires ayant accès à l'électricité, premier cycle de l'enseignement secondaire (%)	100
	ODD	Proportion des établissements scolaires ayant accès à l'électricité, deuxième cycle de l'enseignement secondaire (%)	100
Enseignants qualifiés	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, pré-primaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, primaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, premier cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	Aucune
	ODD	Proportion d'enseignants ayant les qualifications minimales requises, deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les deux sexes (%)	Aucune

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Les femmes aux commandes	ODD	Pourcentage de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)	Aucune
	ODD	Proportion de femmes occupant des postes de direction (%)	Aucune

Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Eau potable	ODD	Proportion de la population qui a recours aux services de traitement de l'eau potable (%)	100
Accès à l'hygiène	ODD	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés de manière sûre (%)	100
	ODD	Proportion de la population disposant d'installations de base de lavage des mains dans les locaux (%)	100
	ODD	Proportion de la population pratiquant la défécation en plein air (%)	0
Efficacité de l'utilisation de l'eau	ODD	Efficacité de l'utilisation de l'eau (en dollars par m ³)	Aucune
	ODD	Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources disponibles en eau douce (%)	Aucune

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Accès aux services énergétiques	ODD	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	100
Part des énergies renouvelables	ODD	Part de l'énergie renouvelable dans le total final de la consommation d'énergie (%)	Aucune
Efficacité énergétique	ODD	Niveau d'intensité énergétique de l'énergie primaire (mégajoules par PPA constante du PIB en 2017)	Réduisant au minimum par moitié
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	ODD	Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production, toutes les énergies renouvelables (watts)	Aucune

Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Croissance économique par habitant	ODD	Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Croissance de la productivité du travail	ODD	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (%)	OCI-PMA: 7 Non OCI-PMA: 5
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune
Le taux de chômage	ODD	Taux de chômage, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	Aucune
NEET chez les jeunes	ODD	Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation, âgés de 15 à 24 ans, les deux sexes (%)	Aucune
Accès aux services financiers	ODD	Proportion d'adultes possédant un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services d'argent mobile, 15 ans et plus, les deux sexes (%)	100

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Part de l'industrie dans l'emploi et le PIB	ODD	Valeur ajoutée manufacturière (Prix courants en dollars) en proportion du PIB (%)	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
	ODD	Emploi dans le secteur manufacturier en proportion de l'emploi total (%)	OCI-PMA: Doublement de la part Non OCI-PMA: Aucune
Accès au financement pour les PME	ODD	Proportion de petites industries ayant un prêt ou une marge de crédit (%)	Aucune
Émissions de dioxyde de carbone	ODD	Émissions de dioxyde de carbone par unité de valeur ajoutée de fabrication (Kilogrammes de CO ₂ par dollar constant 2015)	Aucune
Recherche et développement	ODD	Dépenses en recherche et en développement en pourcentage du PIB (%)	Aucune
	ODD	Chercheurs (en équivalent temps plein) par million d'habitants	Aucune
Fabrication de haute technologie	ODD	Proportion de l'industrie de la haute et moyenne technologie en totale valeur ajoutée (%)	Aucune
Couverture mobile de troisième génération (3G)	ODD	Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 3G (%)	Aucune

Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Inclusion économique	ODD	Proportion de personnes vivant sous 50 % du revenu médian (%)	Aucune
Inégalité des revenus	ODD	Part du travail dans le PIB (%)	Aucune
Réfugiés par pays d'origine	ODD	Réfugiés par pays d'origine (pour 100.000 habitants)	Aucune
Frais de transfert de fonds	ODD	Frais moyens de transfert de fonds pour l'envoi de 200 dollars dans un pays d'accueil, en proportion du montant transféré (%)	3

Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Logement et services de base	ODD	Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles (%)	0
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune
Qualité de l'air	ODD	Niveaux annuels moyens de particules fines, totales (microgrammes par m ³)	Aucune

Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Efficacité des ressources au niveau de la consommation	ODD	Consommation matérielle nationale par habitant, toutes les matières premières (tonnes)	Aucune
Investir dans les infrastructures d'énergie renouvelable	ODD	Électricité renouvelable installée par habitant, capacité de production, toutes les énergies renouvelables (watts)	Aucune

Objectif 13: Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Résilience aux catastrophes	ODD	Personnes directement affectées par les catastrophes (pour 100 000 habitants)	Aucune
	ODD	Pertes économiques directes attribuables aux catastrophes par rapport au PIB (%)	Aucune

Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Pollution marine	ODD	Écarts de la chlorophylle-a, télédétection (%)	Aucune
Conservation marine	ODD	Proportion moyenne de zones marines clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
Pêche durable	ODD	Pêche durable en proportion du PIB (%)	Aucune

Objectif 15: Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et mettre fin à la perte de la biodiversité

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Écosystèmes terrestres et d'eaux douces intérieures	ODD	Superficie forestière en proportion de la superficie terrestre totale (%).	Aucune
	ODD	Proportion moyenne de zones clés pour la biodiversité en eau douce couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
	ODD	Proportion moyenne de zones terrestres clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
Gestion durable des forêts	ODD	Biomasse aérienne dans les forêts par hectare	Aucune
	ODD	Proportion de la superficie forestière faisant l'objet d'un plan de gestion à long terme (%)	Aucune
	ODD	Proportion de la superficie forestière dans les zones protégées légalement établies (%)	Aucune
Écosystèmes de montagne	ODD	Proportion moyenne de montagnes clés pour la biodiversité couvertes par des zones protégées (%)	Aucune
Risque d'extinction des espèces	ODD	Index de la liste rouge	1

Objectif 16: Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Homicides intentionnels	ODD	Victimes d'homicide volontaire, deux sexes (pour 100 000 habitants)	Aucune
Traite des êtres humains	ODD	Victimes détectées de la traite des êtres humains, tous âges, les deux sexes	0
Détenus non condamnés	ODD	Détenus non condamnés par rapport à l'ensemble de la population carcérale (%)	Aucune
Corruption	ODD	Incidence de la corruption, % d'entreprises ayant fait l'objet d'au moins une demande de paiement de corruption.	Aucune
Dépenses publiques	ODD	Dépenses primaires du gouvernement en proportion du budget initial approuvé (%)	Aucune

Objectif 17: Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Sous-thème	Source	Indicateur	Valeur de la cible
Budget national financée par les impôts intérieurs	ODD	Proportion du budget national financée par les impôts intérieurs (%)	Aucune
Service de la dette	ODD	Service de la dette en proportion des exportations de biens et services (%)	Aucune
Moyenne tarifaire mondiale pondérée	ODD	Moyenne tarifaire mondiale pondérée, statut de la nation la plus favorisée, total ou pas de ventilation des produits (%)	Aucune
	ODD	Moyenne tarifaire pondérée au niveau mondial, statut préférentiel, produits totaux ou sans ventilation (%)	Aucune
Entrées d'IDE	ODD	Investissement direct étranger, entrées nettes, en proportion du PIB (%)	Aucune



**CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES
(SESRIC)**

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Türkiye
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: oisankara@sesric.org Web: www.sesric.org